

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 103 (2006)

Artikel: L'insula 19 à Avenches : de l'édifice tibérien aux thermes du IIe siècle
Autor: Martin Pruvot, Chantal / Bossert, Martin / Bridel, Philippe
Kapitel: IX: Le mobilier
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-835892>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

IX Le mobilier

Les monnaies

Suzanne Frey-Kupper et Isabella Liggi Asperoni

Introduction

Lors des fouilles qui ont dévoilé l'établissement thermal de l'*insula* 19, 60 monnaies ont été découvertes dont 16 (nos 1-13 et 51-53) proviennent de couches archéologiques bien définies et chronologiquement closes¹. Ces pièces se distribuent entre six phases d'occupation du site. Certaines de ces phases ne comptent qu'une seule voire deux pièces. Aucune de ces monnaies ne permet d'affiner la datation établie par la dendrochronologie et la céramique. La présence de ces monnaies dans les contextes archéologiques motive cependant quelques commentaires concernant leur survie et leur fonction dans les bâtiments étudiés. Quelques pièces particulières ont également retenu notre attention.

Monnaies en contexte archéologique

Construction de l'édifice de l'état 1 vers 29 ap. J.-C.

Trois monnaies (nos 1-3) proviennent de la phase de construction du premier établissement tibérien (état 1)². Datant toutes les trois de l'époque augustéenne, il s'agit d'un *quadrans* (?) du type *Germanus Indutilli L.* (n° 1), d'un *quadrans* issu d'un atelier gaulois (n° 2) et d'un as de la 1^{ère} série de l'autel de Lyon (n° 3).

Ces trois monnaies, qui s'échelonnent sur une période située entre 15 av. et 10 ap. J.-C., sont plus anciennes que les *termini* de 29 ap. J.-C. et de 30 ap. J.-C. environ, fournis respectivement par la dendrochronologie et la céramique. Deux pièces (nos 1 et 3) ont été trouvées dans les premiers remblais installés sur le terrain à bâtir avant même que les travaux de construction proprement dit aient débuté. Elles reflètent peut-être une occupation antérieure, contemporaine des couches augustéennes observées dans la voie nord délimitant les *insulae* 19 et 13³.

Les trois pièces proviennent d'ateliers monétaires occidentaux et constituent les plus petites dénominations du système monétaire instauré par Auguste. La monnaie n° 1 équivaut vraisemblablement à un *quadrans* produit, pense-t-on, dans les alentours

1 Nous tenons à remercier plusieurs collègues numismates qui nous ont donné de précieux conseils: Hans-Ulrich Geiger, Zurich; Gerd Hatz, Hambourg; Johan van Heesch, Bruxelles; Ulrich Klein, Stuttgart; Bernd Kluge, Berlin; Markus Peter, Augst; Matthias Pfisterer, Vienne; Ulrich Werz et Benedikt Zäch, Winterthur, ainsi que Jean-Noël Barrandon, Orléans, pour l'analyse aux neutrons rapides de cyclotron réalisée sur la monnaie n° 32.

2 Rappelons que les trois édifices qui se sont succédé à l'emplacement de l'*insula* 19 bénéficient d'une chronologie précise grâce à la mise au jour de pilotis de chêne sous certaines maçonneries et à leur analyse dendrochronologique. La construction de l'état 1 se situe vers 29 ap. J.-C., des modifications d'envergure prennent place vers 72 ap. J.-C. (état 2), alors qu'un vaste complexe thermal voit le jour vers 135/137 ap. J.-C. (état 3).

3 Voir ci-après la contribution de M.-F. Meylan Krause, p. 265.

de Trèves; la pièce n° 2 est un *quadrans* frappé en Gaule et la n° 3 est un as de Lyon coupé en deux dont la division transforme la valeur en un *semis*. Les ateliers et les dénominations correspondent parfaitement aux types de monnaies que l'on s'attend à voir circuler sur nos sites à cette époque. Le fait que ces monnaies soient issues d'ateliers plus proches de nos régions que celui de Rome n'a rien de surprenant, puisque les officines gauloises, notamment celles de Lyon, furent les premières à pouvoir assurer l'alimentation en numéraire⁴.

Parmi ces trois monnaies, la n° 3 est la plus courante dans la circulation monétaire du début de l'Empire au nord des Alpes. Notre exemplaire, coupé en deux, appartient à la 1^{ère} série des as de Lyon, lesquels ont été émis en énorme quantité⁵. D'une manière générale, la pratique de la division – appliquée notamment sur les monnaies en bronze républicaines, augustéennes et tibériennes – est courante pour faire face au manque notoire de petit numéraire typique de la 1^{ère} moitié du 1^{er} s. ap. J.-C.⁶. Sur l'exemplaire en question, la division semble avoir eu lieu relativement tard (mais avant 29 ap. J.-C.), car l'usure de la tranche coupée est nettement inférieure au reste de la surface. La présence de cette pièce augustéenne fortement usée (U 4-5) dans une couche archéologique d'époque tibérienne justifie son haut degré d'usure.

Cette monnaie présente une contremarque AVC ligaturée à l'avert (fig. 236). Celle-ci, selon le corpus dressé récemment par Ulrich Werz⁷, est attestée sur plus de 1'500 exemplaires. L'auteur distingue 72 types de poinçons, chaque type se divisant en un nombre variable de sous-types. Le poinçon utilisé pour apposer la contremarque AVC sur notre pièce appartient au sous-type AVC 54.48/3, dont sept poinçons ont été identifiés⁸. Dans notre cas, la corrosion n'a pas permis de définir lequel de ces sept poinçons a été utilisé. Le sous-type de poinçon AVC 54.48/3 est employé de l'époque mi-augustéenne à tardo-augustéenne; il est attesté sur des pièces augustéennes, principalement des as des monétaires de Rome ainsi qu'un as de la 1^{ère} série de Lyon. La monnaie n° 3 est le deuxième exemplaire connu pour la série de Lyon. Avec treize exemplaires recensés, ce sous-type est d'une fréquence moyenne comparé aux autres sous-types.

La signification des contremarques – elles sont composées d'un monogramme, d'un motif figuré ou des initiales d'un empereur voire d'un général – est variable: prolongation de la validité de la monnaie, changement de valeur mais, souvent, on la met en relation avec un *donativum*, cadeau de caractère exceptionnel offert aux troupes militaires⁹. Les pièces contremarquées rappellent ainsi aux soldats le nom de leur donateur. Les lettres AVC de la contremarque désignent l'empereur Auguste comme bienfaiteur¹⁰. Dans le cas d'Avenches, centre civique, il sera intéressant de faire une étude sur les divers types de contremarques attestées sur le site et d'évaluer les différentes raisons à l'origine de leur arrivée; cet exercice devrait tenir compte – malgré les difficultés – des enjeux d'éventuels contacts avec des troupes de passage ou séjournant dans la capitale de cité des Helvètes, respectivement de l'influence lointaine du camp légionnaire de *Vindonissa* ou encore de l'impact des courants commerciaux liés à l'importance du site en général¹¹.

Le *quadrans* (?) frappé au nom de *Germanus Indutilli L.* (n° 1) appartient à une série monétaire particulière émise par une autorité locale, mais acceptée par l'état romain pour servir de monnayage régional auxiliaire. La production de ce type monétaire est attribuée à la région de Trèves¹², mais la vaste aire de diffusion que suggèrent les trouvailles permet d'envisager l'existence d'autres lieux de fabrication¹³. Les principes ayant régi l'acheminement des pièces de *Germanus Indutilli L.* sont difficiles à cerner pour l'instant. Cependant, il n'est pas improbable que les déplacements de soldats ou quelque autre activité en rapport avec l'armée soient responsables de la diffusion du type ou, du moins, aient eu un rôle à jouer. La répartition des *Germanus Indutilli L.* dans les sites de Suisse atteste un type relativement courant dont, toutefois, les proportions varient de manière inexplicable en l'état actuel de la recherche¹⁴ et dont l'aire de circulation ne semble pas dépendre exclusivement de considérations géographiques¹⁵. La répartition stratigraphique des *Germanus Indutilli L.* sur nos sites révèle une présence du type dans des couches datées de Tibère à Claude¹⁶, suggérant une circulation en tout cas jusqu'à l'époque claudienne, où il devait s'intégrer à ces petites fractions du numéraire, indispensables au bon fonctionnement des



Fig. 236
Contremarque AVC sur un as de la 1^{ère} série de Lyon (n° 3), découvert dans les premiers remblais de construction de l'état 1 daté vers 29 ap. J.-C. (1:1); détail (2:1).

4 PETER 2001, p. 53-57.

5 Pour la distinction des séries et la chronologie, voir VAN HEESCH 1993.

6 DOPPLER/PETER 1999, p. 50.

7 Nous remercions de cette identification et de sa disponibilité Ulrich Werz, qui nous a permis de consulter avant publication le manuscrit de son corpus (WERZ, à paraître).

8 Le corpus d'Ulrich Werz est constitué de la manière suivante: les poinçons sont d'abord regroupés par type selon le libellé de la contremarque et son lettrage (AVC 54 dans notre cas), ensuite par sous-type, c'est-à-dire variante du type général (AVC 54.48/3) et enfin par poinçon «physiquement» attesté.

9 CHANTRAINE 1982, p. 33-39, donne une liste de possibilités pour l'interprétation des contremarques et précise que la monnaie contremarquée seule ne permet pas de définir le type de contremarque. Voir également PETER 2001, p. 230 et DOPPLER/PETER 1999, p. 50.

10 WERZ (à paraître) envisage plusieurs occasions historiques plausibles pour l'apposition de la contremarque AVC 54.

11 Ces recherches devraient profiter de l'étude sur les *militaria* d'Avenches menée à bien par VOIROL 2000, en particulier p. 30-42, et des réflexions exprimées pour la colonie d'*Augusta Raurica* par PETER 2001, p. 231-232.

12 Voir les ouvrages de référence suivants RIC I², p. 29-30 et RPC I, p. 149.

13 WIGG 1996, p. 418-420.

14 Voir à ce propos PETER 2001, p. 34-36.

15 À ce titre est exemplaire le cas de Lausanne/Vidy dont le pourcentage du type (0,72%) est supérieur à celui des sites au nord et au centre du plateau: MARTIN 1965, p. 121, n° 5 et GEISER/MÜHLEMANN 1999, p. 311, nos 1263-1266. Par comparaison, à Augst le pourcentage est de 0,24% (PETER 2001, p. 34-36) et à *Vindonissa* de 0,17% (pourcentage calculé sur la base du matériel publié par KRAAY 1962, PEKÁRY 1971 et DOPPLER 2003).

16 À Lausanne/Vidy, Chavannes 11, parmi les 41 monnaies présentes dans l'horizon H 5 daté de 10/20-40/50 ap. J.-C., trois exemplaires ont été retrouvés: GEISER/MÜHLEMANN 1999, p. 305, fig. 48 et p. 311, nos 1263-1264 et 1266 (maisons A et B).

échanges quotidiens¹⁷. Seule *Vindonissa* atteste le type dans une couche datée de la 1^{ère} décennie du I^{er} s. ap. J.-C.¹⁸ tandis que, dans le camp d'Oberaden en Germanie, abandonné déjà en 7 av. J.-C., on ne recense qu'une seule pièce¹⁹.

Le sol d'Avenches a révélé, quant à lui, sept de ces *quadrantes* (?) (y compris celui de l'*insula* 19) sur les 4'555 monnaies identifiées jusqu'à aujourd'hui (0,16%). Trois proviennent de contextes archéologiques de la 1^{ère} moitié du I^{er} s. ap. J.-C.: un exemplaire est issu de l'*insula* 12 et appartient à une couche datée entre la 1^{ère} décennie et 40/50 ap. J.-C.²⁰; un autre a été mis au jour sous la *cella* du sanctuaire nord d'*En Chaplix*, dont la construction a été fixée aux années 30/35 ap. J.-C.²¹; le troisième provient de l'*insula* 20 et fait partie de l'horizon 2 daté de 10/20-30/50 ap. J.-C.²². Tous les autres exemplaires ont été trouvés hors contexte, *Au Lavoëx*²³ et dans des lieux indéterminés²⁴. À Avenches, le type *Germanus Indutilli L.* semble donc courant dans les ensembles archéologiques de la 1^{ère} moitié du I^{er} s. ap. J.-C., ce que confirment d'autres sites de nos régions, comme nous avons pu le voir.

Démolition partielle de l'établissement tibérien (état 1) et construction de nouveaux bâtiments vers 72 ap. J.-C. (état 2)

La monnaie n° 4 est issue d'un niveau de travail lié aux réaménagements de l'établissement, datés vers 72 ap. J.-C. (état 2). Il s'agit d'un demi-«as» nîmois de la 3^e série (10-14 ap. J.-C.), dont l'usure en surface est un peu plus prononcée que sur la tranche, signe que la pièce a circulé un certain temps avant d'être divisée en deux pour obtenir la valeur d'un as réformé²⁵. Malgré une bonne connaissance des dates d'émissions des trois séries de Nîmes, leur fréquence maximale dans la circulation est difficile à saisir. La présence de cet «as» de Nîmes dans un ensemble daté aux alentours de 72 ap. J.-C. par la dendrochronologie n'est cependant pas surprenante et confirmerait la longévité de ce type observée ailleurs²⁶.

Occupation de l'établissement de l'état 2 entre 72 et 135/137 ap. J.-C. environ

Une monnaie (n° 5) appartient à la phase d'occupation de l'état 2. Elle a été retrouvée sur le sol du local L26, ouvert sur la vaste piscine et fonctionnant avec cette dernière.

Datée de 22 à 37 ap. J.-C., la frappe officielle de Tibère au nom d'Auguste divisé du type PROVIDENTIA²⁷ a été abondamment produite dans des ateliers locaux en Gaule, s'assurant ainsi une persistance qui en fait le type le plus commun de la circulation monétaire de la période 40-80 ap. J.-C. dans nos régions. Ces monnaies ont comblé la pénurie due successivement à l'interruption des émissions en *aes* à Lyon, dans le courant du règne de Tibère, et à Rome, dès 42-43 ap. J.-C. sous le règne de Claude, ainsi qu'à l'absence de frappes en *aes* pendant toute la première partie du règne de Néron²⁸. Compte tenu de l'état de conservation de notre exemplaire, il est impossible de dire si l'on a affaire à une imitation ou à une frappe officielle²⁹. Les monnaies du type PROVIDENTIA, dont le statut est en règle générale difficile à définir même pour les pièces de bonne conservation, sont très courantes dans les ensembles archéologiques datés entre 40 et 70 ap. J.-C.³⁰. Cependant, il n'est pas rare d'en trouver des exemplaires dans des contextes allant jusqu'au III^e s. ap. J.-C. dans des proportions qui vont, néanmoins, en décroissant³¹. La présence de la pièce dans une couche d'occupation de l'état 2, datée d'environ 72 à 135/137 ap. J.-C., confirme donc la continuité du type dans la circulation monétaire, observée sur d'autres sites.

Démolition de l'établissement de l'état 2 et construction du complexe thermal de l'état 3 vers 135/137 ap. J.-C.

À l'image de la céramique, la majorité des monnaies mises au jour dans les ensembles liés à la construction des thermes de l'état 3 constitue du mobilier résiduel. En effet, sur six pièces, cinq sont antérieures à l'époque hadrienne (nos 6 à 10, notamment un *dupondius* des monétaires de Rome et un *quadrans* de Lyon) et une seule (n° 11) coïncide avec les datations fournies par l'analyse dendrochronologique (vers 135/137 ap. J.-C.). Il s'agit d'un as ou *dupondius* d'Hadrien qui remonte aux

17 Voir également ci-après le chapitre consacré aux *quadrantes*, p. 243.

18 DOPPLER 2003, p. 459 (3. Holzbauperiode).

19 PETER 2001, p. 35 (avec d'autres exemples).

20 FREY-KUPPER 2001, p. 130, n° 1 (AV86/6156-1).

21 CASTELLA/FLUTSCH 1990, p. 5 (AV89/7856-116).

22 KOENIG 1997, p. 101 et 103, n° 8 (AV96/10057-3); BLANC/MEYLAN KRAUSE *et al.* 1997, p. 66-67, avec fig. 30.

23 Pour la fouille, voir MOREL 1998.3 (AV98/10649-5).

24 KOENIG 1982, nos 28 et 29 (M 1036 et M 1041 ?).

25 L'«as» de Nîmes est plus lourd que l'as réformé d'Auguste, c'est pourquoi il a été proposé de le placer au niveau d'un *dupondius* à l'intérieur du système monétaire instauré par cet empereur: *RPC* I, p. 153.

26 DOPPLER/PETER 1999, p. 49; FREY-KUPPER 2002, p. 132; PETER 1992, p. 34. Le pourcentage élevé des «as» de Nîmes à *Arae Flaviae*, site occupé dès l'époque flavienne, est difficile à expliquer pour l'instant: PETER 2001, p. 49.

27 Pour la datation, voir KLEIN/VON KAENEL 2000, p. 77, qui ont démontré que le type a été produit dès 22/23 ap. J.-C.

28 PETER 2001, p. 60-61.

29 Nous avons donc suivi les conventions de l'*Inventaire des trouvailles monétaires suisses (ITMS)* qui, pour ces cas ambigus, propose un atelier indéterminé. Nous avons également adopté la datation large 22-37 ap. J.-C. de l'*ITMS* plutôt que celle du *RIC* I², p. 99, qui propose la fourchette 22/23(?) 30 ap. J.-C. Cette datation large s'accorde avec celle proposée par KLEIN/VON KAENEL 2000, p. 75-76.

30 À Avenches, le moulin hydraulique d'*En Chaplix*, par exemple, a fourni des ensembles archéologiques néroniens et flaviens – datés très précisément grâce à la dendrochronologie – dans lesquels les frappes de Tibère au nom d'Auguste divisé constituent le 60% des trouvailles de la phase I antérieure à 57/58 ap. J.-C., le 24% de la phase II allant d'env. 65 à env. 78/80 ap. J.-C. et le 29% de la phase III allant globalement d'env. 50/58 à env. 78/80 ap. J.-C.: KOENIG 1994, p. 94-96. Voir également CASTELLA *et al.* 2002, p. 25 et note 62, ainsi que FREY-KUPPER 2001, p. 125 et 127 pour les contextes de l'*insula* 12 et de la voirie des *insulae* 12/18.

31 PETER 2001, p. 61; pour Avenches, FREY-KUPPER 2001, p. 127.

années 134-138 ap. J.-C. mais dont l'usure importante (U 3) semble indiquer qu'il a circulé durant une période assez longue après son émission. Si la seule présence de la monnaie dans les niveaux de construction de l'édifice balnéaire du II^e s. autorise, du fait de son usure, à supposer que les bois coupés vers 135/137 ap. J.-C. ont été utilisés comme pilotis un certain nombre d'années seulement après leur abattage (le temps que la monnaie circule longtemps et s'use de manière importante), en revanche, l'analyse de la céramique amène à nuancer cette supposition. En effet, le faciès que présente le mobilier céramique dans les ensembles concernés et surtout l'absence presque totale de récipients à revêtement argileux sont en accord avec la datation dendrochronologique et n'autorisent pas à repousser l'implantation des pilotis, donc la construction de l'édifice de l'état 3, au delà de 140 ap. J.-C.³²

La présence du *dupondius*/as d'Hadrien pose donc problème. Même si le temps d'usure d'une pièce isolée est difficilement quantifiable en années (ce genre d'appréciation est plus aisé dans le cas d'un lot de monnaies), notre pièce accuse une usure importante, incompatible avec son insertion dans la couche de construction de l'état 3. Sa présence doit probablement être interprétée comme une infiltration de la couche supérieure d'occupation.

Occupation du complexe thermal de l'état 3, après 137 ap. J.-C.

Deux des monnaies appartenant à la phase d'occupation de l'état 3 des thermes (nos 12-13) ont été retrouvées sur une couche de cendres recouvrant l'hypocauste du local L3 et le *praefurnium* attenant (St 1). La pièce n° 12 est un as ou *dupondius* de l'époque flavienne que l'utilisation excessive a rendu presque complètement lisse et qui côtoie un *dupondius* de Marc Aurèle daté des années 170-172 ap. J.-C. légèrement usé (n° 13).

Les fouilles de sauvetage réalisées en 2004 en marge de l'insula 19 ont révélé la présence de locaux de service dans la zone est de l'établissement thermal. Ces locaux qui fonctionnaient en lien avec les *praefurnia* ont révélé une forte concentration de cendres, résultant de toute évidence du déblayage des fours voisins³³. Leur utilisation se rapporte à l'état 3 de l'édifice. À l'intérieur de ces niveaux cendreux, une pièce a été retrouvée dans une couche constituant le premier sol de circulation dans le local L51 (n° 53). Cet as républicain daté de la 1^{ère} moitié du II^e s. av. J.-C. peut attester la persistance de l'utilisation de cette ancienne dénomination jusque dans le II^e s. ou alors est à interpréter comme du matériel résiduel.

Démolition des thermes de l'état 3 et démolition générale

Dans les couches de démolition, de vieilles dénominations côtoient des monnaies plus récentes. Des «interventions» post-romaines ont occasionné la découverte d'une monnaie médiévale du début du XII^e s. d'un type inédit (n° 42) et d'une pièce de 2 centimes suisses du XIX^e s. (n° 43). Nous relevons la présence de six monnaies bien usées des Flaviens, alors que l'état 2 correspondant à la période de ces empereurs n'en a livré aucune. Soulignons la présence d'une imitation frappée à partir d'un *dupondius* d'Hadrien (n° 32, présentée de manière détaillée ci-après) et de quatre monnaies du III^e s. ap. J.-C., dont trois ont été émises au nom des Sévériens dans le 1^{er} quart du III^e s. Il s'agit d'un denier de Septime Sévère pour Julie (n° 59), d'un denier fourré d'Elagabale (n° 39) et d'un denier de Sévère Alexandre (n° 40). La quatrième pièce est un sesterce de Maximin le Thrace (n° 60). S'il ne s'agit pas d'intrus, ces monnaies sont révélatrices d'une fréquentation du secteur des thermes de l'insula 19 jusque dans la 1^{ère} moitié du III^e s. ap. J.-C. Cette occupation, toujours sous la réserve que les pièces ont été perdues sur place, serait confirmée par une part remarquable de pièces en *aes* du II^e s. ap. J.-C. fortement usées³⁴.

Hors contexte

Cette rubrique regroupe les monnaies dont le contexte de découverte n'est pas clair ou qui ne peuvent pas être intégrées aux différentes phases observées³⁵. En fait partie l'imitation coulée à partir d'un as d'Antonin le Pieux (n° 48) qui sera présentée de manière détaillée ci-après.

- 32 L'analyse céramologique a révélé notamment qu'un seul récipient en revêtement argileux était attesté dans les ensembles liés à la construction des thermes de l'état 3. Rappelons que, dans nos régions, la céramique à revêtement argileux apparaît en grande quantité vers 150 ap. J.-C. seulement. Durant les quelques années précédant le milieu du II^e s. ap. J.-C., elle n'apparaît que de manière très sporadique. Voir ci-après la contribution de M.-F. Meylan Krause, p. 261.
- 33 VUICHARD PIGUERON 2004 pour les détails de la fouille 2004.
- 34 Sur les 18 monnaies en *aes* émises durant la période de Trajan à Commode, on en dénombre 11 du degré d'usure 3 à 5 (nos 26-27, 30-32, 34, 36-38 et 56-57). La circulation de ces monnaies en bronze du II^e s. fortement usées est un phénomène caractéristique du III^e s. ap. J.-C.; il est bien connu à Augst (PETER 2001, p. 94-95, fig. 29; p. 100; p. 104, fig. 35 et p. 114-115) ainsi qu'à Avenches (FREY-KUPFER 1999, p. 75). La faible usure de la monnaie de Trajan n° 25 s'explique par la politique monétaire particulière de cet empereur. Les pièces en *aes* frappées entre 98 et 103 ap. J.-C. n'ont pas persisté dans la circulation; il faut donc supposer qu'une bonne partie de ces monnaies en bronze ont été retirées, tout comme l'ont été celles en argent: PETER 2001, p. 93-99.
- 35 C'est le cas de la monnaie n° 49 qui aurait dû s'incorporer à l'occupation de l'état 1 située entre 29 et 72 ap. J.-C. environ; cependant, la datation de la pièce (81-161 ap. J.-C.) s'oppose totalement à son insertion dans cet ensemble archéologique. La monnaie est vraisemblablement un intrus dont la présence dans les couches liées à l'état 1 peut s'expliquer de plusieurs manières: a) du fait de son petit module, la pièce a très bien pu glisser par un trou depuis une couche supérieure et s'infiltrer dans une couche inférieure; b) la pièce a peut-être fait l'objet d'une confusion au moment du prélèvement sur le terrain, d'autant plus qu'elle provient d'un secteur complexe, caractérisé par une succession de fines couches archéologiques parfois difficiles à individualiser et ayant subi de nombreux remaniements, lors de la récupération des maçonneries notamment, qui ont grandement perturbé les niveaux stratigraphiques.

Voirie à l'ouest de l'*insula* 19

Seuls les niveaux de voies en relation avec le premier établissement de l'*insula* 19 (état 1) ont été mis en évidence à l'ouest de l'ilot. Ce passage qui ne semble pas avoir été fréquenté entre 72 et 135/137 ap. J.-C., a été désaffecté lors des travaux de construction des thermes de l'état 3. Deux monnaies (n^{os} 51 et 52) proviennent de ce secteur longeant le mur de clôture de l'édifice tibérien. La pièce n^o 51 a été retrouvée dans les niveaux de construction.

Les deux monnaies sont plus anciennes que le reste du mobilier. La n^o 51 est un as républicain daté de la 1^{ère} moitié du II^e s. av. J.-C. coupé en deux pour en produire un as correspondant au standard augustéen. Dans sa forme entière, il offre à l'avers la double tête de Janus et la division de ce type s'est pratiquée habituellement selon l'axe vertical séparant les deux têtes, de manière à ce que chaque moitié comporte une des deux têtes³⁶. En règle générale, l'apparition de ces bronzes de la République est attestée dans les régions outre alpines à partir du 2^e quart du I^{er} s. ap. J.-C.³⁷, à une période où le besoin en «petite monnaie» exigea de renflouer la circulation monétaire par la remise en service de ces vieilles pièces³⁸. La découverte de l'as républicain sur un passage utilisé de 20 à 70 ap. J.-C. environ confirme donc l'arrivée de ces pièces à l'époque post-augustéenne. La n^o 52 est un «as» de Nîmes daté de 20 av.–10 ap. J.-C. également coupé en deux. La pièce a été découverte dans le comblement d'un fossé de drainage.

Monnaies particulières

Dans les différentes couches de l'*insula* 19, ont été trouvées quelques pièces particulières auxquelles nous aimerions consacrer un commentaire succinct.

Imitation frappée à partir d'un *dupondius* d'Hadrien (n^o 32)

(avec la collaboration de Jean-Noël Barrandon)

La monnaie n^o 32 résulte de la combinaison hybride d'un avers d'Hadrien radié à la légende HADRIANVS AVG de 125 ap. J.-C. avec un revers n'apparaissant que dans les émissions postérieures à 134 ap. J.-C., date à laquelle la couronne radiée disparaît du portrait de l'empereur (fig. 237)³⁹. L'aspect flou de la pièce trahit une fabrication non officielle et sa tranche limée est une preuve technique qui suggère une méthode particulière dans le façonnage du flan: nous avons affaire à une imitation frappée. Or les imitations frappées sont plutôt rares dans nos territoires en plus d'être mal connues. Cependant, Avenches n'est pas le seul site à présenter ce genre d'exemplaires. Augst possède sur un total d'environ 7'500 monnaies mises au jour entre 1949 et 1972 dix imitations frappées de monnaies en *aes*, dont un *dupondius* similaire au nôtre par son portrait d'Hadrien aux contours peu nets⁴⁰. Dans le *castrum* de Soleure a été découvert un sesterce à l'effigie de Faustine II, dont les caractéristiques de la coiffure repoussent la date d'exécution à l'époque de Commode et dont la composition de l'alliage métallique s'aligne sur un taux de cuivre décroissant typique de la 1^{ère} moitié du III^e s. ap. J.-C.⁴¹. Cette période est d'ailleurs connue dans nos régions



Fig. 237
Imitation frappée à partir d'un *dupondius* d'Hadrien (n^o 32) (2:1).

36 BUTTREY 1972.

37 Ainsi, les camps ou autres sites abandonnés encore sous Auguste (p. ex. Dangstetten 9/8 av. J.-C., Oberaden 7 av. J.-C., Haltern et Kalkriese 9 av. J.-C.) ne présentent des bronzes républicains que dans des proportions minimes. Voir à ce propos KRAAY 1962, p. 22-24, qui est l'un des premiers à avoir attiré l'attention sur ce phénomène. Tout dernièrement, la question a été approfondie par PETER 2001, p. 40-44, à partir du matériel d'*Augusta Raurica*. Voir également les propos de WIGG 1997, p. 284 et 288 et de DOPPLER/PETER 1999, p. 50. Pour les contextes de *Petinesca*, voir FREY-KUPPER 2002, p. 129 et 132-134.

38 En l'état actuel de nos connaissances, seul Lausanne/Vidy, Chavannes 11 livre des as républicains dans un contexte stratigraphique précoce. Dans l'horizon H4 (10 av. – 10/20 ap. J.-C.), sur un total de neuf monnaies, on en dénombre au moins deux, quatre tout au plus; en effet, chez GEISER/MÜHLEMANN 1999, p. 311, les n^{os} 1240–1241 (une monnaie entière et une coupée) figurent comme pièces de la République romaine et les n^{os} 1249 et 1255 (toutes les deux coupées) se trouvent sous la désignation monnaies de la République romaine ou «provinciales». À propos de cette apparition précoce à Lausanne/Vidy, voir FREY-KUPPER 2002, p. 135-136 et 137, tableau 19.

39 Jusqu'alors la couronne aurée arborée par l'empereur était le signe distinctif de l'as par rapport au *dupondius* où, par contre, l'empereur s'affichait avec une couronne radiée. De 134 à 138 ap. J.-C., Hadrien délaisse cette norme qui sera réactualisée par Antonin le Pieux.

40 PETER 1996, p. 181, n^o 413 et pl. 9. Elles ne constituent qu'un 0,13% sur l'ensemble du matériel issu des fouilles des années 1949-1972; voir FREY-KUPPER 1997, p. 141 et note 247.

41 FREY-KUPPER 1997, p. 140-141.

pour une régression drastique des dénominations en *aes*; en effet, ces dernières cèdent la place à une production massive d'antoniniens. L'atelier de Rome en réduit la fabrication et peine à alimenter les provinces au nord des Alpes. Ce phénomène s'accompagne chez nous d'une incroyable longévité des grands bronzes du II^e s. ap. J.-C. Les sesterces et, dans une moindre mesure, les *dupondii* ont ainsi été appréciés tout au long du chaotique III^e s. pour leur teneur stable en métal⁴². C'est certainement dans ce contexte économique et chronologique que l'imitation frappée d'Hadrien a vu le jour.

Les analyses métallurgiques pratiquées sur cette pièce relèvent que la monnaie ne s'aligne pas du tout sur les proportions de métaux observés pour les sesterces d'Hadrien⁴³. Pour l'époque de cet empereur, Riederer indique 84,6% de cuivre, 1% d'étain, 0,86% de plomb et 12,34% de zinc⁴⁴. Notre pièce est composée de 78,8% de cuivre, de 5,9% d'étain, de 11,2% de plomb et de 3,5% de zinc (fig. 238). Le taux de zinc bas est un élément révélateur. Les proportions de zinc évoluent de manière décroissante au fil du temps et avoisinent 23% sous Auguste, 14% sous Titus et 9% sous Marc Aurèle⁴⁵. À l'époque d'Hadrien, la part de zinc varie entre 9,6 et 16% avec une moyenne de 12,34%. Le taux de notre pièce est bien inférieur à ces chiffres, ce qui suggère une fabrication post-hadrianéenne.

À partir d'Antonin le Pieux, le taux de cuivre augmente, tandis que celui de zinc diminue⁴⁶. Or, plus les quantités de cuivre sont importantes, plus les températures de fusion sont élevées. Afin de baisser la température de fusion, les proportions de plomb et d'étain sont augmentées ce qui permet de rendre la production plus efficace. À l'époque de Commode, les parts de cuivre et de zinc diminuent considérablement; ce dernier est désormais dépassé par les taux de plomb et d'étain qui, à cette époque, pour certaines pièces, peuvent osciller entre 13-19% pour le premier et 4-6% pour le second⁴⁷. Les taux observés chez Commode semblent persister pendant toute la 1^{ère} moitié du III^e s. ap. J.-C.⁴⁸. Ils correspondent parfaitement à ceux de notre imitation frappée d'Hadrien.

Du point de vue chronologique, il semblerait que les analyses métallurgiques s'alignent sur les réflexions économiques. Cependant, il est difficile d'affirmer avec certitude la date de fabrication exacte de l'imitation frappée d'Hadrien, même si l'on peut exclure la période hadrianéenne dans tous les cas.

La confrontation des analyses du *dupondius* d'Hadrien avec celles du sesterce de Soleure révèle des proportions de cuivre et de plomb très similaires, mais des taux de zinc et d'étain aux valeurs inversées (fig. 239). Le nombre d'analyses actuellement à disposition pour ce type de monnaies est encore modeste. Il est prématuré de tirer des conclusions générales sur le genre d'alliage utilisé pour la production d'imitations et de connaître par exemple l'importance de métal recyclé provenant de monnaies ou d'autres objets dans ce contexte.

Éléments analysés	%
Cu cuivre	78,8
Sn étain	5,9
Zn zinc	3,5
Pb plomb	11,2
Sb antimoine	0,1
Au or	≥ 0,0005
Ar argent	0,054
As arsenic	0,035
Fe fer	0,34

Fig. 238

Analyses aux neutrons rapides de cyclotron de la monnaie n° 32. Par J.-N. Barrandon, CNRS, Centre de recherches Ernest Babelon, Orléans.

	Imitation d'un <i>dupondius</i> d'Hadrien (n° 32) Avenches, <i>insula</i> 19	Imitation d'un sesterce d'Antonin le Pieux pour Faustine II Soleure, <i>castrum</i>
--	--	--

Principaux éléments analysés	%	%
Cu cuivre	78,8	76,00
Sn étain	5,9	3,38
Zn zinc	3,5	9,34
Pb plomb	11,2	11,00

Fig. 239

Analyses aux neutrons rapides de cyclotron: comparaison des éléments Cu, Sn, Zn et Pb contenus dans la monnaie n° 32 avec ceux d'une imitation frappée d'après un sesterce d'Antonin le Pieux pour Faustine II découvert dans le *castrum* de Soleure. Par J.-N. Barrandon, CNRS, Centre de recherches Ernest Babelon, Orléans.

42 ESTIOT 2002, p. 30.

43 À propos des analyses métallurgiques des monnaies en laiton officielles, voir RIEDERER 1974 qui reprend, entre autres, les analyses de CALEY 1964.

44 RIEDERER 1974, p. 93 et tableau p. 79.

45 Les chiffres proviennent de RIEDERER 1974. CALEY 1964, p. 99-100, donne deux explications – non exclusives – pour la diminution progressive du taux de zinc: elle est due soit à une raréfaction de ce minerai voire à un appauvrissement de certains de ses gisements, soit à l'utilisation dans l'alliage de vieilles monnaies très usées refondues. En effet, au cours du processus de refonte, les anciennes pièces perdraient environ 10% de leur taux originel de zinc.

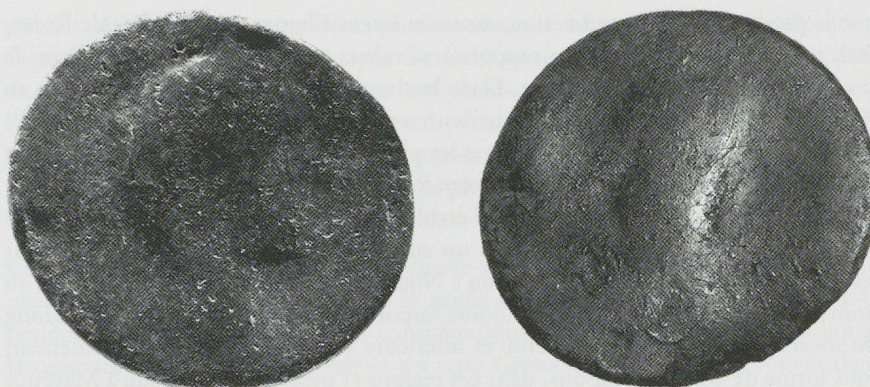
46 RIEDERER 1974, p. 94 et tableaux p. 79-81.

47 RIEDERER 1974, p. 95 et tableau p. 81. CALEY 1964, p. 101, explique l'augmentation des taux d'étain et de plomb par l'emploi dans l'alliage d'anciennes pièces usées refondues. Les résultats de Cope sont repris par DUNGWORTH 1996, qui ne soutient pas l'idée du recyclage et qui pense plutôt à un changement volontaire du taux de zinc par les producteurs. Cette discussion est résumée par COPE/KING/CLAY 1997, p. 4.

48 RIEDERER 1974, p. 95 et tableaux p. 81-82.

Fig. 240

Imitation coulée à partir d'un as d'Antonin le Pieux (n° 48) (2:1).



- 49 Pour le rôle de ces monnaies coulées dans la circulation monétaire et le contexte économique du III^e s. ap. J.-C., voir PETER 2001, p. 246-247.
- 50 Il s'agit de la monnaie Inv. Nr. 14/9/3250: FREY-KUPPER (à paraître), n° 38.
- 51 *Insula* 56: FREY-KUPPER 1999, p. 82-83, fig. 6; p. 92, n° 95 (AV97/10280-12) et p. 104, pl. 7; *insula* 6: FREY-KUPPER 2001, p. 126-127, fig. 2 et p. 130, n° 18.
- 52 Voir dernièrement PRISTERER 2004 avec bibliographie.
- 53 À l'époque julio-claudienne, les *quadrantes* émis sont: pour Auguste, les types *RIC* I², p. 57, n°s 227-228 (Gaule, Lyon) ainsi que p. 74, n°s 420-422; p. 75, n°s 423-425; p. 77, n°s 443-464 et p. 78, n°s 456-468 (Rome); pour Tibère, le type *RIC* I², p. 95, n° 32 (Lyon); pour Caligula, les types *RIC* I², p. 111, n°s 39, 45 et 52 (Rome); pour Claude, les types *RIC* I², p. 121, n° 1 (Lyon) et p. 126, n°s 84-91 (Rome) et enfin pour Néron les types *RIC* I², p. 158, n°s 93-94; p. 160, n°s 126-129; p. 165-166, n°s 249-262 et p. 169, n°s 317-322 (Rome).
- 54 Ils sont dits anonymes car privés de portrait ou de légende se référant à l'empereur et sont placés dans la fourchette chronologique allant de Domitien à Antonin le Pieux sur la base de considérations stylistiques, bien que certains de ces souverains aient, en parallèle, frappé des *quadrantes* à leur effigie: voir *RIC* II, p. 214-215 et KING 1975, p. 72. Nous tenons à remercier pour ses très précieuses informations M. Johan van Heesch, auteur d'une thèse inédite sur les *semisses* et les *quadrantes* de cette période et actuel Conservateur du Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Royale de Belgique.
- 55 KING 1975 s'interroge beaucoup sur le rôle véritable des *quadrantes* dans la circulation monétaire sans parvenir à donner de réponses; voir également ci-après la remarque sur la rentabilité de la fabrication d'une aussi petite dénomination.
- 56 ÉTIENNE/RACHET 1984, p. 424-425; voir aussi ci-après le commentaire à propos de l'évolution de la solde militaire.
- 57 KING 1975, p. 56.
- 58 MOLINARI 1995, p. 114-122 (pour l'époque d'Auguste à Claude). Le cas de la «récolte» provenant de fouilles clandestines réalisées dans le fleuve Garigliano/Liri non loin de la ville de *Minturnae* peut être à ce titre évocateur. Sur les 836 monnaies séquestrées, 73 sont des *quadrantes*, dont la majorité appartient à la période d'Auguste à Claude avec représentation de presque tous les types connus (Auguste 36 exemplaires, Caligula 6 exemplaires et Claude 18 exemplaires). Après Néron, les quantités diminuent sensiblement (13 pièces jusqu'à Hadrien). GIOVE 1998, p. 134, tabella C; p. 138 et p. 166-200.

Imitation coulée à partir d'un as d'Antonin le Pieux (n° 48)

La monnaie n° 48 offre un portrait d'Antonin le Pieux aux contours flous, caractéristiques de la technique de moulage (fig. 240). La pièce présente un flan irrégulier très mince et ne pèse que 5,77 g. Sa date de production exacte est difficile à préciser, même s'il est tentant de la placer en rapport avec le contexte de crise économique du III^e s. ap. J.-C., c'est-à-dire de pénurie des dénominations en *aes*⁴⁹, évoquée pour l'imitation frappée d'Hadrien (n° 32). Dans la *villa* romaine de Biberist (canton de Soleure) a été découvert un as coulé d'après un prototype d'Antonin le Pieux; il appartient à la couche de démolition datée du 3^e quart du III^e s. ap. J.-C. d'une maison construite dans le 2^e quart du III^e s. ap. J.-C.⁵⁰. À Avenches, une imitation coulée d'après un *dupondius* de Commode a été trouvée au lieu-dit *En Selley* (*insula* 56) dans la démolition supérieure remaniée; un as coulé d'après un prototype de Septime Sévère pour Julie découvert dans l'*insula* 6 provient également d'une couche d'abandon (démolition générale supérieure)⁵¹.

Rappelons que le phénomène des monnaies en *aes* coulées est largement répandu dans les provinces septentrionales de l'Empire romain, notamment dans les régions du *limes* danubien où plusieurs centres de production de «*Limesfalsa*» ont été identifiés⁵². Les ateliers des pièces découvertes à Avenches ne sont pas connus; le répertoire et la publication systématiques de ces pièces non officielles vont contribuer à mieux connaître ces productions monétaires que l'on peut qualifier d'«auxiliaires».

Quadrantes (n°s 1-2, 7, 35 et 49)

Les thermes de l'*insula* 19 ont révélé cinq *quadrantes* ou pièces équivalentes. La rareté de ces dénominations dans les sites au nord des Alpes nous amène à considérer la fréquence de ces dernières dans les trouvailles avenchoises et à essayer de comprendre leur véritable rôle dans la circulation monétaire.

Le *quadrans* constitue la plus petite dénomination du système monétaire instauré par Auguste et il équivaut à un quart d'as. Pour la fabrication des *quadrantes*, on distingue deux phases: l'époque d'Auguste à Néron⁵³ et l'époque de Domitien à Antonin le Pieux. C'est dans cette deuxième période que prend place l'émission sporadique des *quadrantes* anonymes⁵⁴. Le volume de production réservé à la réalisation du *quadrans*, dénomination qui aurait dû ou pu remplir la fonction de «petite monnaie» dans les transactions quotidiennes, a toujours été restreint, spécialement après l'époque claudienne⁵⁵. Ceci n'est que le prélude à la disparition totale de cette espèce après Antonin le Pieux, laquelle a pour motivation des considérations d'ordre économique, notamment le renchérissement⁵⁶. À ces considérations chronologiques s'ajoutent des observations géographiques. En effet, la rareté de cette petite dénomination et les mesures prises localement pour combler son manque vont de pair, dans les régions de la Gaule, avec les trouvailles abondantes d'as de la 1^{ère} moitié du I^{er} s. ap. J.-C., coupés en deux (pour obtenir un *semis*) respectivement en quatre (pour un *quadrans*). Cette pénurie se manifeste dans ces contrées de manière d'autant plus urgente que l'armée, avec sa masse énorme d'hommes en stationnement ou en déplacement, engendre une multitude de petits échanges. Si, pour l'époque julio-claudienne, le *quadrans* n'est que rarement attesté dans les régions au nord des Alpes⁵⁷, il est relativement fréquent dans les sites d'Italie⁵⁸. Il faut croire

que la production de cette fraction, assumée essentiellement par l'atelier de Rome, était relativement coûteuse par rapport à sa valeur et que son exportation loin de la capitale ne valait guère la peine. Dans la circulation monétaire des provinces au nord-ouest des Alpes (Germanie supérieure et inférieure), d'autres espèces remplirent la fonction de *quadrantes*, comme les pièces du type *Germanus Indutilli L.* et les monnaies gauloises dites des *Aduatuci*. Pour l'époque de Domitien, une récente étude sur les trouvailles monétaires de l'établissement civil de la *legio X gemina* à Nijmegen (Pays-Bas) permet de proposer un autre modèle d'approvisionnement pour les *quadrantes*⁵⁹. La forte concentration à Nijmegen d'un type précis de *quadrans* au nom de Domitien et sa présence toujours importante, quoique décroissante, le long du *limes* de la Germanie supérieure et inférieure suggèrent un approvisionnement sous forme de grosses livraisons, dans ces régions et probablement jusqu'à Mayence et *Vindonissa* pour satisfaire les besoins en petite monnaie ou peut-être pour servir de *donativum*.

À Avenches, 21 *quadrantes*⁶⁰, auxquels s'ajoutent les sept pièces du type *Germanus Indutilli L.*, sont attestés sur les quelques 4'550 monnaies enregistrées jusqu'à aujourd'hui, ce qui correspond à 0,62% (pour les 28 pièces). Or, sur ce total, l'*insula* 19 possède quatre *quadrantes* et un exemplaire du type *Germanus Indutilli L.* soit l'équivalent de 18%, dont trois de l'époque julio-claudienne (nos 1-2 et 7) et deux anonymes (nos 35 et 49).

Quadrantes et prix d'entrée aux thermes

Le *quadrans* est ainsi la plus petite dénomination du système monétaire romain⁶¹ et pour le placer au sein de ce système de valeur, on l'évoque souvent comme le tarif perçu à l'entrée des thermes. Le *quadrans* est donc régulièrement cité comme le prix à payer pour accéder aux *balnea*⁶² tant par les spécialistes des bains romains⁶³ – dans le but de relativiser le coût de ces installations par rapport à la faible redevance qui est perçue auprès de leurs utilisateurs –, que par les numismates⁶⁴ – dans le difficile et délicat exercice de cerner le « pouvoir d'achat » des dénominations romaines antiques.

Les sources littéraires⁶⁵ à l'appui de cette affirmation sont principalement Horace (65-8 av. J.-C.)⁶⁶, Sénèque (4 av. ?-65 ap. J.-C.)⁶⁷, Martial (40-104 ap. J.-C.)⁶⁸ et Juvénal (env. 60-127 ap. J.-C.)⁶⁹. Elles se placent toutes entre le I^{er} s. av. et le début du II^e s. ap. J.-C. Cependant, le *quadrans* n'est pas le seul prix évoqué pour l'accès aux thermes; les auteurs font mention de distinctions liées au sexe (majoration pour les femmes)⁷⁰ et à l'âge (gratuité pour les enfants)⁷¹, tandis qu'une inscription parle d'une taxe uniquement pour les femmes⁷². Un témoignage épigraphique remontant à l'époque d'Hadrien permet de nuancer encore les choses; il s'agit d'une très intéressante table en bronze édictant différentes réglementations autour des mines de Vipasca, dans la province de Lusitanie. Celle-ci nous renseigne sur les montants appliqués aux thermes dans cette région au II^e s. ap. J.-C.: un *semis* pour les hommes et un *as* pour les femmes, tandis que l'entrée n'est pas seulement libre pour les enfants, mais aussi pour les soldats, les affranchis et les esclaves impériaux⁷³ (ce dernier point attestant l'existence de différences basées sur le statut social).

En conclusion, au I^{er} s. ap. J.-C., le tarif d'entrée aux thermes semble être – exception faite des cas mentionnés – d'un *quadrans*. À cette époque, le *quadrans* a encore une valeur importante, mais il ne bénéficie pas d'une diffusion généralisée à l'ensemble de l'Empire, ce qui l'empêche d'assumer le rôle de « petite monnaie » dans la bourse quotidienne des Romains. De plus dès Domitien, on observe une légère mais constante inflation, comme en témoigne l'augmentation de la solde militaire⁷⁴ et, pour ce qui nous occupe, comme l'atteste vraisemblablement l'inscription lusitanienne, sans vouloir entrer dans les détails des variations observées dans les différentes parties de l'Empire. Ainsi au II^e s. ap. J.-C., la taxe d'entrée augmente et passe à un *semis*, voire un *as* pour les femmes. Alors un *quadrans* pour un bain, quand on sait que c'est une dénomination dont la valeur diminue de plus en plus au cours du I^{er} s. ap. J.-C. pour ne plus être fabriquée du tout dès la 2^e moitié du II^e s. ap. J.-C., cela donne à ce prix une cotation symbolique. Et, paradoxalement, cela permet de mieux comprendre l'importance que revêt l'établissement thermal dans l'affirmation de la romanité. En effet, toute cité qui se respecte se doit de posséder des thermes

59 Voir l'étude détaillée de KEMMERS 2003.

60 Dont 12 pièces de l'époque d'Auguste à Néron et 9 pièces de l'époque de Domitien à Antonin le Pieux. Il s'agit des exemplaires à l'heure actuelle identifiés et répertoriés dans notre base de données. Le pourcentage évoqué est donc provisoire et risque d'évoluer au fil de la recherche et des découvertes à venir.

61 SZAIWERT/WOLTERS 2005, p. 248-249, présentent pour le *quadrans* quelques phrases à connotation proverbiale tirées de la littérature.

62 BUSSI 1993 rend attentif au fait que le montant doit être interprété comme un « billet d'entrée » aux thermes (et le *quadrans* comme un « ticket/jeton pour un bain »). Certaines options (garde des habits au vestiaire, massages, etc...) ont pu/dû être taxées individuellement, de même que la qualité des services offerts a pu être à l'origine de variations de prix.

63 MALISSARD 1994, p. 130, parle d'hommes et de femmes « entrés pour un quart d'as, une pièce de monnaie si petite que même les plus démunis pouvaient toujours en posséder plusieurs ».

64 ÉTIENNE/RACHET 1984, p. 41, précisent que « l'usage des bains publics (thermes) ne coûtait qu'un quart d'as à Rome au I^{er} siècle ». Voir aussi d'autres chercheurs intéressés par la valeur de la vie romaine, par ex. MROZEK 1975, p. 51-52.

65 Au moment de la mise sous presse est paru l'ouvrage de SZAIWERT/WOLTERS 2005, qui mentionne les passages d'Horace (p. 282) et de Martial (p. 93).

66 HORACE, *Satires*, livre I 3, 137-138: « *dum tu quadrante lavatum rex ibis* ». Pendant que toi, roi, tu vas aux bains pour un *quadrans*.

67 SÉNEQUE, *Lettres à Lucilius*, livre XI, 86, 9: « *At olim et pauca erant balnea nec ullo cultu exornata: cur enim ornaretur res quadrantaria et in usum, non oblectamentum, reperta?* ». Jadis les bains publics étaient rares et sans aucune décoration. À quoi bon décorer un endroit où l'on entrerait pour un quart d'as et dont l'invention était due non pas au plaisir mais au besoin ?

68 MARTIAL, *Épigrammes*, livre III, 30: « *Unde datur quadrans?* ». Qui te donne un *quadrans* pour ton bain ?

69 JUVÉNAL, *Satires*, VI, 445-447: « *nam quae docta nimis cupit et facunda videri, crure nus medio tunicas succingere debet, caedere Silvano porcum, quadrante lavari* ». Celle qui veut se donner des airs de science et d'éloquence doit agraffer sa tunique à mi-jambe, immoler un porc à Silvain et se baigner pour un quart d'as.

70 JUVÉNAL, *Satires*, VI, 445-447, dans le texte mentionné ci-dessus, insinue que, pour apparaître cultivée, une femme doit se

publics. Aussi, le personnage haut placé souhaitant faire preuve de munificence à l'égard de sa cité trouve là un moyen d'exercer sa générosité et d'augmenter sa cote de popularité: en prenant à sa charge les frais liés à la construction, aux réfections, à l'entretien et à l'utilisation du bâtiment thermal. Quoi de plus populaire que d'offrir à ses concitoyens un libre accès aux thermes ? Le monde romain est plein d'attestations épigraphiques⁷⁵ témoignant de ce phénomène qui s'insère dans ces actes de libéralité propres au système social romain.

Ce rapide survol établit que le tarif d'entrée aux thermes est loin d'être établi à un *quadrans*; le prix varie selon le sexe, le statut social, la nature des soins offerts, la période et la région. Au vu de ces considérations, il devient hasardeux d'expliquer la présence des quatre *quadrantes* et du type *Germanus Indutilli L.* retrouvés dans les thermes de l'*insula* 19 sur la base d'un lien avec le prix d'entrée de l'édifice. Le contexte archéologique dans lequel les pièces ont été découvertes n'apporte pas davantage d'éléments probants pour affirmer ce lien. Les pièces nos 1 et 2 proviennent de la construction de l'état 1 et la n° 7 de la construction de l'état 3. Tandis que les nos 35 et 49 sont issus de contextes perturbés, le n° 35 vient de la démolition générale contenant du matériel post-romain et le n° 49 est probablement un intrus dont les circonstances de découverte sont peu claires⁷⁶.

Denier du début du XII^e siècle inédit (n° 42)

Le denier n° 42 découvert dans les couches de la démolition supérieure remaniée est une pièce inédite (fig. 241). Ses légendes ne sont pas entièrement lisibles et, pour l'instant, il n'est pas possible de les compléter. On pourrait penser à des légendes fictives mais, en l'état actuel des connaissances, il est prématuré de conclure à une imitation. Le style de la pièce est en effet d'une excellente qualité.

Le sujet iconographique de la main donnant la bénédiction (*dextera domini*) est assez courant pour les frappes du Saint Empire émises dans les régions de l'Allemagne actuelle. Un indice chronologique, qui permet peut-être de resserrer la région d'émission, est fourni par la façon dont est présentée la légende autour de la main bénédissant. Les lettres séparées par une ligne verticale entre deux lignes pointillées sont typiques des monnaies émises par l'archevêque Bruno de Trèves (1102-1124)⁷⁷. La séquence des lettres TNVR(?)C[...] pourrait s'apparenter à la légende TREVERIS et ainsi suggérer un atelier dans la région de Trèves. Il nous semble cependant prudent de renoncer à une attribution précise pour l'instant, car d'autres régions du Bas-Rhin ou des aires géographiques attenantes pourraient être envisagées⁷⁸. La représentation du bâtiment ecclésiastique surmonté d'une étoile est d'une bonne qualité et son style se rapproche de celui observé pour des frappes de la région de Lüttich⁷⁹.

Cette pièce est un témoin extraordinaire de l'occupation du site d'Avenches au Moyen Âge et des courants monétaires internationaux influents dans la région des Trois Lacs à cette époque. Le denier de l'*insula* 19 et les questions qu'il suscite feront l'objet d'une étude plus approfondie dans le cadre d'une publication ultérieure.



Fig. 241
Denier inédit du XII^e s. issu d'un atelier situé dans le Bas-Rhin (entre Xanten et Mayence) (n° 42) (2:1).

déguiser en homme et faire tout comme lui (entre autres, aller se baigner pour un *quadrans*). Voir aussi CICÉRON, *Pro Caelio*, livre XXVI, 62 où le prix d'un *quadrans* est, à nouveau, mis en relation avec les thermes masculins. Voir aussi les propos moqueurs de MARTIAL, *Épigrammes*, livre II, 52: il parle d'une femme à la poitrine opulente, obligée de payer trois fois plus cher que le tarif normal pour pouvoir se baigner, sous prétexte qu'avec ses seins, elle prenait la place de trois personnes !

- 71 JUVENAL, *Satires*, II, 152.
- 72 Inscription de Bologne CIL XI, 720: «...in perpetuum viri et impuberes utriusq(ue) sexus / gratis laventur». ... les hommes et les enfants de l'un et l'autre sexe se laveront pour toujours gratuitement. MROZEK 1975, p. 52, note 42.
- 73 DESSAU 6891, 23-24 (= CIL II, 5181 = AE 1906, 151): «Conductor a viris sing(ulis) / aeris semisses et a mulieribus singulis aeris asses exigit. Excipiuntur liberti et servi [Caes(aris) qui proc(uratoris)] in offi(c)is erunt vel / com(moda percipient, item inpuberes et milites.». Le fermier fera payer par personne aux hommes un *semis* de bronze, aux femmes un *as* de bronze. Sont exemptés les affranchis et esclaves impériaux qui sont en fonction auprès du procureur ou qui bénéficient de privilèges, et de même les impubères et les soldats. Nous remercions M. Johan van Heesch pour nous avoir signalé cet important document; pour plus de précisions sur ce règlement minier, voir BADEL/LORIOT 1993, p. 385-389 et FAGAN 1999, p. 324-326.
- 74 SPEIDEL 1992, p. 88, tab. 1 et p. 93, tab. 3; voir récemment SZAIVERT/WOLTERS 2005, p. 171-172 et p. 316.
- 75 Le fait de dédicacer une inscription au nom de bienfaiteurs à l'origine de la remise en état d'un édifice est la base de l'activité épigraphique romaine.
- 76 Voir ci-dessus note 35.
- 77 KLUGE 1991, p. 240-241, n° 349; pour d'autres exemples, voir WEILLER 1988, nos 101-103.
- 78 Selon le professeur Bernd Kluge, Berlin (lettre du 10. 11. 2000), un atelier de la région rhénane, situé entre Xanten et Mayence, est possible; il rend attentif à la ressemblance du bâtiment avec celui représenté sur une monnaie de Hildesheim frappée par Henri III (KLUGE 1991, n° 125); qu'il soit ici remercié.
- 79 DE CHESTRET DE HANEFFE 1890, pl. IV ss. Nous remercions le professeur Gerd Hatz, Hambourg, de cette suggestion (lettre du 28. 2. 2001).

Catalogue

Remarque préliminaire

En ce qui concerne les imitations et les faux d'époque, l'autorité émettrice, l'atelier, la dénomination et la datation apparaissent entre parenthèses.

L'axe est indiqué à 15° près (le maximum étant de 360°). Les valeurs de l'usure (U) résultant de la circulation et de la corrosion (C) correspondent au degrés indiqués ci-dessous (cf. *Bulletin ITMS, Supplément* 1995, p. 10-12); une barre oblique sépare les valeurs pour l'avvers (av.) et pour le revers (rv.).

U 0	indéterminé	C 0	indéterminé
U 1	non à peu usé	C 1	non à peu corrodé
U 2	légèrement usé	C 2	légèrement corrodé
U 3	usé	C 3	corrodé
U 4	fortement usé	C 4	fortement corrodé
U 5	fruste	C 5	complètement corrodé

Construction de l'état 1, vers 29 ap. J.-C.

Trouvailles isolées

Celtes, Gaule de l'Est

Germanus Indutilli L.

1. Atelier indéterminé, *quadrans*?, 10 av. – 10 ap. J.-C.

Av.: (sans légende); tête d'homme à dr., diadémée.

Rv.: [GERMA]NVS (en haut), [I]NDVTILLI L (en exergue); taureau chargeant à g.

*RIC I*², p. 58, n° 249.

AE 2,51 g 16,6-17,6 mm 270° U 2/1 C 2/2

Défauts techniques: frappe décentrée (av. et rv.); trace de coupure du canal de fonte du flan (visible au niveau du menton de la tête masculine à l'av.).

Inv. AV94/9717-2

Rome, Empire

Auguste

2. Atelier gaulois, *quadrans*, 15-10 ? av. J.-C.

Av.: [IMP] – CAE[SAR]; tête à dr., aurée.

Rv.: [AVGV]ST[VS] (en haut); aigle debout de face, tête à g.

*RIC I*², p. 57, n° 227.

AE 1,09 g 16,0-17,5 mm 270° U 2/2 C 4/3

Défauts techniques: frappe décentrée (rv.).

Détérioration: ébréché.

Inv. AV91/10816-1

3. Lyon, as, 7-3 av. J.-C.

Av.: [CAESAR – PONT] MAX; tête à dr., aurée.

Rv.: [ROM ET AVG] (en exergue); autel de Lyon.

*RIC I*², p. 57, n° 230.

AE 4,34 g 13,8-25,1 mm –° U 4/5 C 3/4

Manipulations postérieures: monnaie coupée en deux à partir de l'av.; contremarque AVC (ligature AV) à l'av., sur le sommet du crâne de l'empereur, cf. *ITMS* 3, pl. 29, 2.

Remarques: usure de la tranche 1.

Inv. AV94/9717-1

Démolition partielle de l'état 1 et construction de l'état 2, vers 72 ap. J.-C.

Trouvaille isolée

Rome, Empire

Auguste

4. Nîmes, «as», 10-14 ap. J.-C.

Av.: I[MP] (en haut), DI[VI F] (en exergue), P – [P]; tête d'Agrippa à g., aurée, avec couronne rostrale.

Rv.: []; fruste.

*RIC I*², p. 52, n°s 159-161.

AE 5,27 g 13,3-27,6 mm 270° U 3/3 C 3/4

Manipulations postérieures: monnaie coupée en deux à partir de l'av. selon l'axe vertical séparant les têtes d'Agrippa et d'Auguste.

Remarques: usure de la tranche 2.

Inv. AV94/9725-1

Occupation de l'état 2, entre 72 et 135/137 ap. J.-C. environ

Trouvaille isolée

Rome, Empire

Tibère pour Auguste divisé

5. Atelier indéterminé, as, 22-37 ap. J.-C.

Av.: [DIVVS AVGV]STVS PATER; tête à g., radiée.

Rv.: [PROVIDENT] (en exergue), S – C; autel.

*RIC I*², p. 99, n° 81.

AE 9,49 g 27,3-29,0 mm 195° U 3/4 C 2/3

Vue en plan: ovale.

Inv. AV94/9735-1

Démolition de l'état 2 et construction de l'état 3, vers 135/137 ap. J.-C.

Trouvailles isolées

Rome, Empire

Auguste

6. Rome, *dupondius*, env. 18 av. J.-C.

Av.: AV[G]VSTVS (grand T) / TRIBVNIC / POTEST; dans une couronne de chêne.

Rv.: Q AELIVS · LAMIA · III·VIR · A · A · A · F F · ; grand S · C au centre.

*RIC I*², p. 65, n° 324.

AE 9,14 g 26,4-27,1 mm 270° U 2/2 C 2/1
Défauts techniques: frappe décentrée (av. et rv.).
Rem.: dans le niveau de construction de l'état 2, vers 72 ap. J.-C.,
ou de l'état 3, vers 135/137 ap. J.-C.
Inv. AV94/9703-1

7. Lyon, *quadrans*, 15-10 av. J.-C.

Av.: [I]M[P] – CAE[SAR]; tête à dr., nue.
Rv.: AVGVSTVS (en haut), [D]IVI F (en exergue); taureau
chargeant à g.
*RIC I*², p. 57, n° 228.
AE 2,39 g 17,0-17,8 mm 180° U 1/1 C 2/2
Défauts techniques: trace de coupure du canal de fonte du flan.
Inv. AV94/9731-2

Tibère pour Auguste divisisé

8. Atelier indéterminé, as, 22-37 ap. J.-C.
Av.: [DIVVS AVG]VSTVS PA[TER]; tête à g., radiée.
Rv.: P[ROVIDENT] (en exergue), S – C; autel.
*RIC I*², p. 99, n° 81.
AE 6,51 g 26,0-27,8 mm 180° U 4/4 C 1/2
Manipulations postérieures: poinçon en forme de «crochet» à l'av.
devant le nez d'Auguste.
Inv. AV94/9731-1

Autorité émettrice indéterminée, Auguste à Claude

9. Atelier indéterminé, as, 16 av. – 54 ap. J.-C.
Av.: []; fruste.
Rv.: []; fruste.
AE 1,00 g 18,0-18,9 mm –° U 5/5 C 3/3
Détérioration: fragment.
Inv. AV94/9740-1

Trajan

10. Rome, *dupondius*, 103-111 ap. J.-C.
Av.: IMP CAES NERVAE TRAIANO AVG GER DAC P M TR P
COS V P P; buste à dr., radié, avec égide.
Rv.: S · P · Q · R OPTIMO PRINCIPI, S – C; trophée, à sa base à
g. un bouclier oblong et à dr. un bouclier rond.
RIC II, p. 285, n° 586.
AE 12,26 g 26,0-27,4 mm 185° U 1/1 C 2/2
Défauts techniques: traces de surfrappe au rv.
Inv. AV94/9726-1

Hadrien

11. Rome, as ou *dupondius*, 134-138 ap. J.-C.
Av.: [HADRIANVS – AVG COS III P P]; buste à dr., lauré, drapé
sur l'épaule g.
Rv.: [FORTVNA – AVG], S – C; la Fortune debout à g., tenant un
gouvernail sur globe et une corne d'abondance.
RIC II, p. 442, n° 810e.
AE 14,25 g 25,4-26,7 mm 180° U 3/3 C 3/3
Inv. AV94/9732-1

Occupation de l'état 3, après 137 ap. J.-C.

Trouvailles isolées

Rome, Empire

Vespasien pour Domitien César

12. Rome ou Lyon, as ou *dupondius*, 72-79 ap. J.-C.
Av.: []; tête à dr., laurée ou radiée.
Rv.: []; fruste.
AE 7,46 g 27,0-28,6 mm 180° U 4/4 C 2/2
Vue en plan: ovale.
Inv. AV94/9750-1

Marc Aurèle

13. Rome, *dupondius*, 170-172 ap. J.-C.
Av.: [M A]N[T]ONINVS – A[VG] TR P XX[V ou VI]; tête à dr.,
radiée.

Rv.: [IMP VI – CO]S III, [S] – C; la Victoire debout à dr., demi-
drapée, posant un bouclier inscrit [VIC / GER] sur un tronc de
palmier.

RIC III, p. 293, n° 1002 ou p. 295, n° 1031.
AE 13,26 g 22,7-26,4 mm 180° U 2/2 C 3/4
Vue en plan: carrée, aux coins arrondis.
Inv. AV94/9750-2

Démolition de l'état 3 et démolition générale supérieure remaniée Trouvailles isolées

Rome, République

Octavien

14. Vienne ou Copia ?, «as», 40-36 ? av. J.-C.
Av.: []; fruste.
Rv.: []; fruste.
AE 8,53 g 15,6-28,7 mm –° U 5/5 C 2/2
Manipulations postérieures: coupé en deux.
Inv. AV94/9733-1

Auguste

15. Lyon, as, 7 av. – 14 ap. J.-C.
Av.: []; fruste.
Rv.: []; autel de Lyon.
*RIC I*², p. 57-58.
AE 6,69 g 14,9-27,8 mm –° U 5/4 C 4/3
Manipulations postérieures: coupé en deux.
Inv. AV98/9871-2

Tibère pour Auguste divisisé

16. (Rome, as, 22-37 ap. J.-C.).
Imitation ?
Av.: [DIVVS AVGVSTVS] P[ATER]; tête à g., radiée.
Rv.: [PROVIDENT] (en exergue), [S – C]; autel.
Cf. *RIC I*², p. 99, n° 81.
AE 7,28 g 26,0-27,3 mm –° U 4/4 C 4/5
Défauts techniques: frappe décentrée (rv.).
Inv. AV94/9701-6

Claude

17. (Rome, as, 41 - env. 50 ? ap. J.-C.).
Imitation.
Av.: [TI C]LAVDIVS CAESAR · AVG P M [TR P IMP]; tête à g.,
nue.
Rv.: (sans légende), S – C; Minerve marchant à dr., brandissant un
javelot et tenant un bouclier.
Cf. *RIC I*², p. 128, n° 100.
AE 7,14 g 26,6-27,3 mm 255° U 2/1 C 2/2
Défauts techniques: frappe décentrée (av. et rv.), flan légèrement
étroit et frappe en partie faible.
Remarques: monnaie d'aspect provincial (rv. particulier avec S – C
décalé).
Inv. AV94/9704-5

Autorité émettrice indéterminée, Auguste à Claude

18. Atelier indéterminé, as, 16 av. – 54 ap. J.-C.
Av.: []; fruste.
Rv.: []; fruste.
AE 6,18 g 21,6-22,8 mm –° U 4/4 C 4/4
Manipulations postérieures: contours de la pièce martelés pour
obtenir une forme octogonale (transformation en pion de
jeu ?).
Inv. AV94/9701-12

Vespasien

19. Lyon, as, 71 ap. J.-C.
Av.: [I]M[P C]AESAR VESPASIAN AVG CO[S III ou IIII]; tête à
dr., laurée, globe à la pointe du cou ?

Rv.: [PR]OVIDENT, [S] – C; autel.

RIC II, p. 74, n° 794 type; *BMC* II, p. 201, n° 810 ou p. 204-205, n°s 820-821.

AE 11,74 g 26,9-28,1 mm 195° U 1/1 C 2/3

Défauts techniques : frappe décentrée (rv.).

Inv. AV98/9871-1

Titus pour Auguste divinisé

20. Rome, as, 80-81 ap. J.-C.

Av.: [DIVVS A]VGVS-TVS · PATER; tête à g., radiée, (en haut une étoile ?).

Rv.: IMP [T AVG REST ou T VESP AVG REST], PROV[IDENT] (en exergue), S – C; autel.

RIC II, p. 142, n°s 191 ou 195 ou 196.

AE 8,19 g 26,7-27,6 mm 195° U 2/2 C 1/3

Défauts techniques: frappe décentrée (rv.).

Inv. AV94/9704-2

Titus pour Livie (?)

21. Rome, *dupondius*, 80-81 ap. J.-C.

Av.: [IVSTITIA] (en exergue); buste de Livie (?) à dr., diadémée, drapé.

Rv.: IMP [T CA]E[S] DIVI VESP F AV[G REST]; grand S [· C] au centre.

RIC II, p. 144, n° 218.

AE 10,28 g 27,3-28,3 mm 195° U 3/3 C 3/3

Inv. AV94/9705-2

Vespasien ou Titus

22. Atelier indéterminé, *dupondius*, 69-81 ap. J.-C.

Av.: []; tête à dr., laurée.

Rv.: []; fruste.

AE 9,75 g 25,1-26,4 mm –° U 4/5 C 2/1

Vue en coupe: monnaie en biseau.

Inv. AV94/9704-1

Domitien

23. Rome, as, 85 ap. J.-C.

Av.: [IMP CAES DOMIT] AVG [GERM COS XI CENS PER] P P; buste à g., lauré, avec égide.

Rv.: [MONETA – AVGVST], [S] – C; la Monnaie debout à g., tenant une balance et une corne d'abondance.

RIC II, p. 192, n° 301A.

AE 10,96 g 27,4-28,2 mm 180° U 3/3 C 3/4

Défauts techniques: frappe décentrée (av.).

Inv. AV98/9872-4

24. Atelier indéterminé, as, 81-96 ap. J.-C.

Av.: []; tête à dr.

Rv.: []; figure féminine debout à g., tenant un objet indéterminé et une corne d'abondance (?).

AE 5,70 g 24,3-27,4 mm 180° U 4/4 C 4/3

Vue en plan: ovale.

Défauts techniques: frappe décentrée (av. et rv.).

Détérioration: ébréché.

Inv. AV94/9701-10

Trajan

25. Rome, *dupondius*, 99-100 ap. J.-C.

Av.: IMP CAE[S NER]VA TRAIAN AVG GERM P M; tête à dr., radiée.

Rv.: TR POT – [COS] III P P, S C (en exergue); l'Abondance assise à g. sur un siège aux accoudoirs en forme de corne d'abondance, tenant un sceptre transversal et s'accoudant au siège.

RIC II, p. 274, n° 411.

AE 12,53 g 25,8-26,6 mm 180° U 1/1 C 2/2

Inv. AV94/9704-4

26. Rome, *dupondius*, 103-111 ap. J.-C.

Av.: []; tête à dr.

Rv.: []; fruste.

RIC II, p. 277-285.

AE 8,62 g 25,1-26,9 mm –° U 4/5 C 3/4

Vue en plan: ovale.

Inv. AV94/9704-3

Hadrien

27. Rome, sesterce, 117-119 ap. J.-C.

Av.: []; buste à dr., lauré.

Rv.: []; figure assise ?

RIC II, p. 405-413.

AE 22,99 g 33,4-34,3 mm –° U 4/5 C 2/4

Inv. AV94/9701-5

28. Rome, sesterce, 125-128 ap. J.-C.

Av.: HADRIANVS – AVGVSTVS; buste à dr., lauré, drapé sur l'épaule g.

Rv.: [C]-O-S – I-I-I, S C (en exergue); Rome assise à g. sur une cuirasse, le pied dr. sur un casque, tenant une Victoire et une corne d'abondance, derrière un bouclier sur un casque.

RIC II, p. 424, n° 636b (var.); *HCC* II, p. 134, n° 407.

AE 23,54 g 31,6-32,5 mm 180° U 2/2 C 2/2

Remarques: la variante est due à la présence d'un casque sous le bouclier placé derrière la personification.

Inv. AV94/9705-1

29. Rome, as, 125-128 ap. J.-C.

Av.: [HADRIANV]S – AVGV[S]TVS; buste à dr., lauré, drapé sur l'épaule g.

Rv.: [COS – III], S – C; Janus debout de face, demi-drapé, tenant un sceptre et posant la main g. sur la hanche.

RIC II, p. 426, n° 662.

AE 9,00 g 25,5-27,3 mm 195° U 2/2 C 2/3

Inv. AV94/9748-2

30. Rome, as ou *dupondius*, 125-128 ap. J.-C.

Av.: []; tête à dr.

Rv.: []; figure debout.

RIC II, p. 423-429.

AE 8,13 g 26,4-27,6 mm –° U 4/5 C 3/2

Vue en plan: ovale.

Inv. AV94/9704-6

31. Rome, as, 134-138 ap. J.-C.

Av.: [HADRIANVS – AVG COS III P P]; buste à dr., lauré ? (ou tête nue).

Rv.: [FIDE]S – [PVBLICA], S – C; la Fidélité debout à dr., tenant un épi de blé et une corbeille de fruits.

RIC II, p. 442, n° 809a ou d.

AE 10,56 g 24,8-27,4 mm 180° U 3/3 C 4/3

Inv. AV94/9701-7

32. (Rome, *dupondius*, 134-138 ap. J.-C.).

Imitation.

Av.: [HAD]RIAN[VS – AVGVSTVS]; buste à dr., radié, drapé sur l'épaule g.

Rv.: [FORT]V[NA] AV[G], S – C; la Fortune (?) debout à g., tenant une patère et une corne d'abondance (?).

Cf. *RIC* II, p. 425-426 (av.) et p. 443, n° 812 (rv.).

AE 6,78 g 23,4-24,5 mm 225° U 2/3 C 3/3

Vue en plan: ovale.

Vue en coupe: monnaie en biseau.

Défauts techniques: monnaie hybride combinant un av. d'Hadrien attesté entre 125-132 ap. J.-C. et un rv. du même empereur apparaissant en 134-138 seulement.

Remarques: imitation frappée (bord de la pièce étrangement droit suggérant une technique particulière de fabrication du flan); cf. PETER 1996, p. 181, n° 413 et pl. 9.

Inv. AV94/9705-4

Antonin le Pieux**33.** Rome, as, 154-155 ap. J.-C.

Av.: [ANTONINVS AVG PL_VS P P TR P XVIII]; tête à dr., laurée.

Rv.: [BRI]TANNIA – COS IIII, S C (en exergue); la Bretagne assise à g. sur un rocher, appuyant la tête sur la main dr. et posant la g. sur le rocher, devant un bouclier et un sceptre surmonté d'un aigle.

RIC III, p. 142, n° 934.

AE 8,99 g 24,5-27,9 mm 180° U 0/2 C 4/3

Vue en plan: ovale.

Inv. AV94/9701-11

34. Rome, sesterce, 138-161 ap. J.-C.

Av.: []; tête à dr., laurée.

Rv.: []; figure féminine debout à g.

AE 20,01 g 31,4-33,0 mm 180° U 3/3 C 3/4

Inv. AV94/9701-3

Autorité émettrice indéterminée,**Domitien à Antonin le Pieux****35.** Rome, *quadrans*, 81-161 ap. J.-C.

Av.: (sans légende); buste de Mercure à dr., avec pétase ailé.

Rv.: (sans légende), S – C; caducée ailé.

RIC II, p. 219, n° 31.

AE 2,65 g 15,8-16,5 mm 180° U 2/2 C 2/2

Inv. AV94/9705-5

Marc Aurèle**36.** Rome, *dupondius*, 161-180 ap. J.-C.

Av.: M A []; tête à dr., radiée.

Rv.: []; figure debout ?

AE 8,93 g 23,9-25,1 mm –° U 4/5 C 5/5

Inv. AV94/9701-4

Marc Aurèle pour Faustine II**37.** Rome, as ou *dupondius*, 161-176 ap. J.-C.

Av.: []; buste à dr., drapé.

Rv.: []A; figure féminine assise à g. probablement.

AE 7,30 g 25,2-25,9 mm 180° U 4/4 C 2/3

Inv. AV94/9701-2

Marc Aurèle pour Commode**38.** Rome, sesterce, 179 ap. J.-C.

Av.: L AVREL COMMODO-VS AV[G TR P IIII]; buste à dr., lauré.

Rv.: [I]M[P II ou III COS II P P], S – C; Minerve debout à g., versant de l'encens au-dessus d'un trépied et posant la main g. sur un bouclier, contre son bras g. une lance.

RIC III, p. 342, n°s 1599 ou 1607.

AE 23,47 g 27,0-29,7 mm 180° U 2/3 C 2/3

Vue en plan: carrée, aux coins arrondis.

Inv. AV94/9701-9

Élagabale**39.** (Antioche, denier, 218-222 ap. J.-C.).

Faux d'époque.

Av.: [IMP A]NT[O]-NINVS AVG; buste à dr., lauré, drapé, cuirassé.

Rv.: SPEI PER-PETVAE; l'Espoir marchant à g., tenant une fleur et soulevant un pan de sa robe.

Cf. RIC IV, 2, p. 44, n° 199.

AR 2,38 g 16,6-18,5 mm 150° U 1/1 C 2/2

Technique de production: monnaie fourrée d'*aes*.

Vue en plan: ovale.

Inv. AV94/9748-1

Sévère Alexandre**40.** Rome, denier, 224 ap. J.-C.

Av.: IMP [C] M AVR SEV – ALEXAND AVG; buste à dr., lauré, drapé.

Rv.: [P M] TR [P] III – COS P P; l'empereur debout à g., en habit militaire, tenant un globe et une lance renversée.

RIC IV, 2, p. 74, n° 44c.

AR 3,71 g 18,8-19,3 mm 180° U 1/1 C 0/1

Vue en coupe: monnaie en biseau.

Défauts techniques: coin usé ? (figures et délimitation des lettres floues à l'av. et au rv.).

Inv. AV94/9705-6

Autorité émettrice indéterminée**41.** Atelier, dénomination et datation indéterminés.

Remarques: monnaie (antique ?) perdue.

Inv. AV93/9760-1

Saint Empire romain**Autorité émettrice indéterminée****42.** Atelier indéterminé, denier, début du XII^e siècle.

Av.: (cercle, au centre un petit globe) T N V R(?) C [..] (R ? rétrograde; les lettres sont séparées par une ligne pointillée entre deux lignes verticales; légende fictive ?); main donnant la bénédiction devant un nimbe en forme de croix, double grènetis de points interne.

Rv.: + I C R N [] A (légende fictive ?); bâtiment ecclésiastique, en haut une étoile, grènetis cordé interne, grènetis de points.

AR 0,88 g 18,7-19,2 mm 105° U 3/3 C 1/1

Défauts techniques: frappe incomplète en haut à g. à l'av. et au centre à g. au rv.

Publ.: BLANC *et al.* 2001.2, p. 90, fig. 119.

Remarques: la frappe pourrait être issue d'un atelier situé dans la région du Bas-Rhin (entre Xanten et Mayence). L'av. ressemble étroitement à celui d'un denier de Trèves émis par l'archevêque Bruno (1102-1124); KLUGE 1991, p. 240-241, n° 349. Au rv., le style du bâtiment ecclésiastique se rapproche de celui observé pour des monnaies de la région de Lüttrich. Pour l'ensemble de la problématique relative à cette pièce, cf. le texte du commentaire, p. 245.

Inv. AV94/9701-8

Suisse, Confédération**43.** Berne, 2 centimes, 1879.

Av.: HELVETIA (en haut), 1879 (en exergue); écusson suisse surmonté d'un chapeau à plumes sur une branche de laurier à g. et de chêne à dr., grènetis de stries.

Rv.: 2; dans une couronne ouverte de laurier, grènetis de stries; // B. DIVO/TOBLE 1969, p. 199, n° 323.

BR 2,52 g 20,2-20,2 mm 360° U 1/1 C 0/0

Inv. AV94/9705-3

Plomb de fonction inconnue**44.** Atelier inconnu, marque ou méreau, XX^e siècle ?

Av.: 2; sur fond lisse.

PB 18,44 g 24,2-24,7 mm –° U 1/0 C 0/0

Technique de production: objet coulé.

Vue en coupe: lentiforme.

Inv. AV94/9746-1

Hors contexte**Trouvailles isolées****Rome, Empire****Tibère pour Auguste divinisé****45.** Rome, as, 22-37 ap. J.-C.

Av.: DIVVS AVGVSTVS PATER; tête à g., radiée.

Rv.: PROVIDENT (en exergue), S – C; autel.

RIC I², p. 99, n° 81.

AE 10,65 g 29,4-30,2 mm 195° U 2/2 C 2/2

Inv. AV64/4236

Caligula pour Germanicus46. (Rome, *dupondius*, 37-41 ap. J.-C.).

Imitation ?

Av.: GERMANI[CVS] / CAESAR (en haut); Germanicus debout à dr. dans un quadrigé de parade, tête nue, avec manteau (tenant un sceptre surmonté d'un aigle).

Rv.: SIGNIS – RECE[PT] / DEVICTIS – GER[M] / S – C; Germanicus debout à g., tête nue, avec tunique (et cuirasse), levant la main dr. et tenant une aigle.

Cf. *RIC* I², p. 112, n° 57.

AE 11,25 g 27,4-28,4 mm 180° U 2/2 C 1/1

Défauts techniques: frappe décentrée (av.).

Remarques: style et écriture légèrement barbarisés. À l'av., entaille.

Inv. AV64/4235

Antonin le Pieux

47. Rome, as, 139 ap. J.-C.

Av.: ANTONINVS – AVG PIVS P P; tête à dr., laurée.

Rv.: MONETA – [A]VGV[S][TI COS II], S – C; la Monnaie debout à g., tenant une balance et une corne d'abondance.

RIC III, p. 102, n° 561.

AE 11,11 g 27,2-28,7 mm 180° U 1/1 C 2/2

Défauts techniques: flan éclaté.

Inv. AV64/4249

48. (Rome, as, 138-161 ap. J.-C.).

Imitation.

Av.: []; tête à dr.

Rv.: []; figure debout à dr., tenant une corne d'abondance dans la main g.

AE 5,77 g 24,1-26,4 mm 180° U 0/0 C 1/1

Technique de production: monnaie coulée.

Inv. AV94/9763-1

Autorité émettrice indéterminée,**Domitien à Antonin le Pieux**49. Rome, *quadrans*, 81-161 ap. J.-C.

Av.: (sans légende); buste de Mars à dr., casqué, cuirassé.

Rv.: (sans légende), S – [C]; cuirasse.

RIC II, p. 218, n° 19.

AE 3,83 g 14,4-15,7 mm 360° U 2/2 C 3/2

Défauts techniques: frappe décentrée (av. et rv.).

Remarques: monnaie provenant d'un contexte perturbé, peut-être de l'occupation de l'état 1, entre 29 et 72 ap. J.-C. Cependant, la datation de la pièce s'oppose à son insertion dans cet ensemble archéologique.

Inv. AV94/9724-4

Tétricus I^{er}

50. Cologne, antoninien, 273 ap. J.-C.

Av.: [IMP C TETRI]CVS [P F A]V[G]; buste à dr., radié, drapé, cuirassé.

Rv.: PA-X – [AVG]; la Paix debout à g., tenant une branche d'olivier et un sceptre transversal.

ELMER 1941, p. 83, n°s 771 ou 775.

AR 1,89 g 17,2-19,8 mm 180° U 2/2 C 3/3

Vue en plan: ovale.

Défauts techniques: frappe décentrée (av.) et flan irrégulier.

Inv. AV94/9763-2

Voirie à l'ouest de l'insula 19,**occupation de l'état 1, entre 29 et 72 ap. J.-C.****Trouvailles isolées****Rome, République****Rome, République**

51. Rome, as, 211-146 av. J.-C.

Av.: I (en haut); tête de Janus.

Rv.: []; fruste.

AE 15,74 g 16,0-30,3 mm –° U 4/5 C 3/3

Manipulations postérieures: coupé en deux.

Inv. AV94/9728-1

Rome, Empire**Auguste**

52. Nîmes, «as», 20 av. – 10 ap. J.-C.

Av.: [IM]P (en haut), [DIVI F] (en exergue); tête d'Agrippa à g. et tête d'Auguste à dr.

Rv.: []; patte arrière du crocodile et traces du palmier et de la chaîne.

RIC I², p. 51, n°s 155-158.

AE 7,03 g 15,7-27,3 mm 270° U 4/3 C 3/3

Défauts techniques: défaut de fonte du flan (mauvaise superposition des moules de fonte d'où correspondance imparfaite entre les flans av.-rv.); le bord de la monnaie semble avoir été limé pour masquer cette imperfection; trou dans le flan dû à un défaut de fonte et frappe décentrée au rv.

Manipulations postérieures: monnaie coupée en deux à partir de l'av. selon un axe orienté à 30-210 degrés; deux coups préparatoires abandonnés au rv.

Remarques: usure de la tranche 1.

Inv. AV94/9721-1

Monnaies provenant des fouilles de 2004**Occupation de l'état 3, après 137 ap. J.-C.****Trouvaille isolée****Rome, République****Rome, République**

53. Rome, as, 211-146 av. J.-C.

Av.: []; tête de Janus.

Rv.: []; proue à dr.

AE 22,51 g 29,8-33,3 mm 180° U 4/4 C 3/3

Défauts techniques: défaut de flan.

Inv. AV04/13183-1

Démolition de l'état 3 et démolition générale supérieure remaniée**Trouvailles isolées****Rome, Empire****Hadrien**

54. Rome, sesterce, 125-128 ap. J.-C.

Av.: HADR[IA]NVS – AVGV[STVS]; buste à dr., lauré, drapé sur l'épaule g.

Rv.: CO[S] – II-I, S – C; Neptune debout à dr., le pied g. sur une proue, tenant un trident et un *acrostolium*.*RIC* II, p. 423, n° 633.

AE 24,16 g 31,9-33,2 mm 165° U 2/2 C 2/2

Inv. AV04/13197-1

Marc Aurèle

55. Rome, sesterce, 168-171 ap. J.-C.

Av.: [] ANTONINV[S] – AVG TR P []; tête à dr., laurée.

Rv.: []; la Santé debout à g., nourrissant un serpent enroulé autour d'un autel et tenant un sceptre (?).

RIC III, p. 290, n° 964 ou p. 292, n° 979 ou p. 293, n° 1009.

AE 23,45 g 29,2-31,3 mm 360° U 2/2 C 3/3

Vue en plan: carrée, aux coins arrondis.

Inv. AV04/13180-1

56. Rome, sesterce, 175-176 ap. J.-C.

Av.: M A[NTON]INVS AVG – GERM [SARM TR P XXX P P]; buste à dr., lauré, drapé, (cuirassé).

Rv.: [IMP VIII COS III PAX AETERN]A AVG, S – C; la Paix debout à g., allumant un monceau d'armes avec une torche et tenant une corne d'abondance.

RIC III, p. 305, n° 1164.

AE 21,68 g 27,9-29,3 mm 210° U 3/3 C 1/1

Vue en plan: carrée, aux coins arrondis.

Inv. AV04/13202-1

57. Rome, *dupondius*, 176-177 ap. J.-C.

Av.: [M ANT]ONINVS AV[G GERM SARM TR P XXXI]; buste à dr., radié, (drapé ?).

Rv.: [IMP VIII COS III P P], DE S[ARM] (en exergue), [S – C]; trophée, à sa base à g. un captif accroupi les mains liées derrière le dos et à dr. une captive.

RIC III, p. 307, nos 1188-1189.

AE 10,44 g 22,8-25,4 mm 165° U 4/4 C 3/3

Vue en plan: ovale.

Inv. AV04/13197-2

Autorité émettrice indéterminée,

Antonin le Pieux à Commode

58. Atelier indéterminé, as, 138-192 ap. J.-C.

Av.: []; tête à dr.

Rv.: []; figure debout.

AE 8,72 g 23,4-26,4 mm –° U 0/0 C 4/4

Vue en plan: ovale.

Inv. AV04/13184-1

Septime Sévère pour Julie

59. Rome, denier, 196-211 ap. J.-C.

Av.: IVLIA – AVGVSTA; buste à dr., drapé.

Rv.: HI[L_A_RI]TA[S]; l'Hilarité debout à g., tenant une longue palme et une corne d'abondance, à g. et à dr. une petite figure.

RIC IV, 1, p. 168, n° 557.

AR 3,25 g 17,1-19,6 mm 360° U 2/3 C 3/3

Vue en plan: ovale.

Inv. AV04/13180-3

Maximin le Thrace

60. Rome, sesterce, 236-238 ap. J.-C.

Av.: [MAX]IMINVS PIVS AVG GERM; buste à dr., lauré, drapé, cuirassé.

Rv.: [PAX AV]GVST[I], S – C; la Paix debout à g., tenant un rameau d'olivier et un sceptre transversal.

RIC IV, 2, p. 146, n° 81.

AE 14,50 g 27,2-29,9 mm 360° U 2/3 C 2/3

Vue en plan: carrée, aux coins arrondis.

Inv. AV04/13180-2

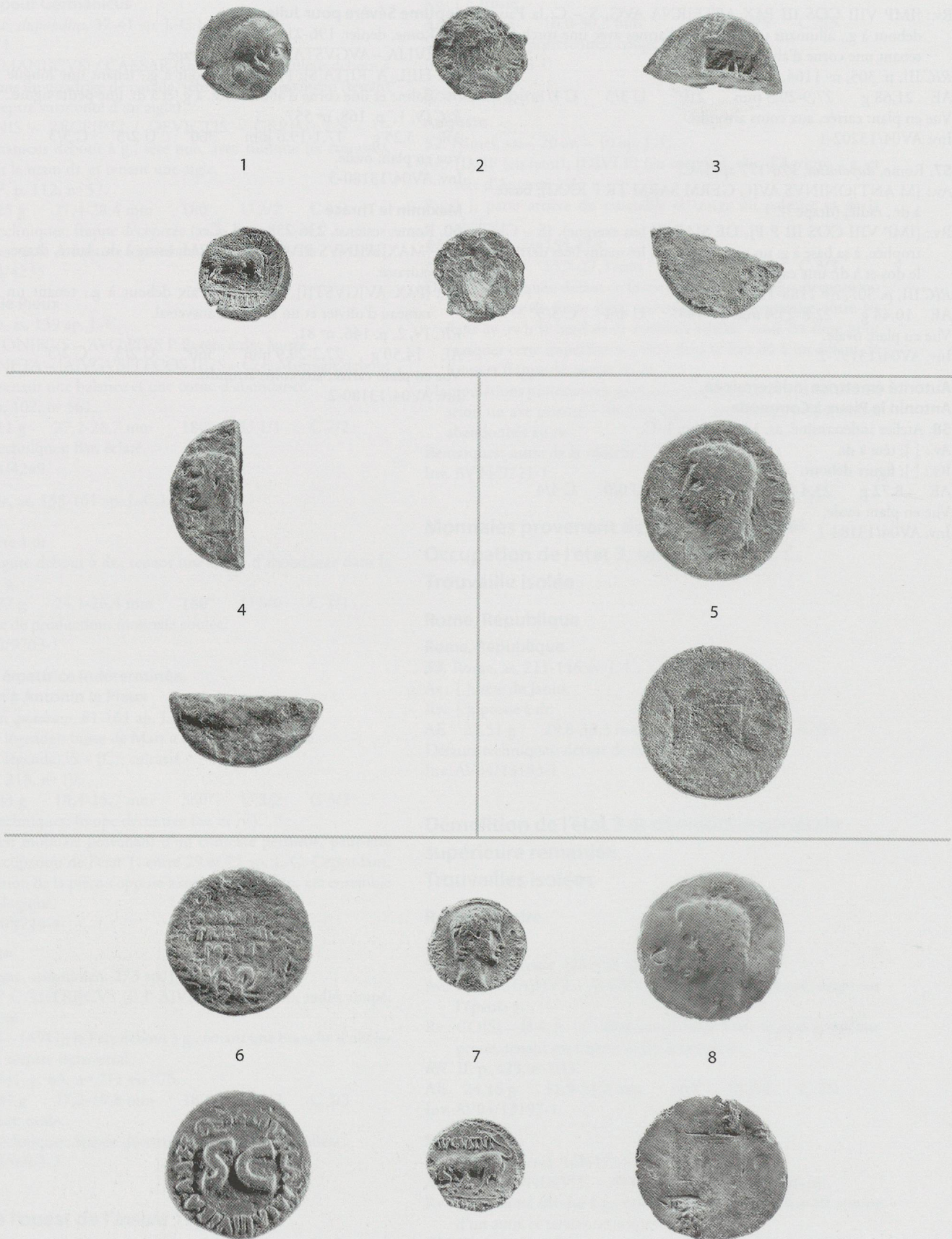


Fig. 242. Les monnaies.

1-3 : construction de l'état 1, vers 29 ap. J.-C.

4 : démolition partielle de l'état 1 et construction de l'état 2, vers 72 ap. J.-C.

5 : occupation de l'état 2, entre 72 et 135/137 ap. J.-C. environ.

6-8 : démolition de l'état 2 et construction de l'état 3, vers 135/137 ap. J.-C.

Échelle 1:1

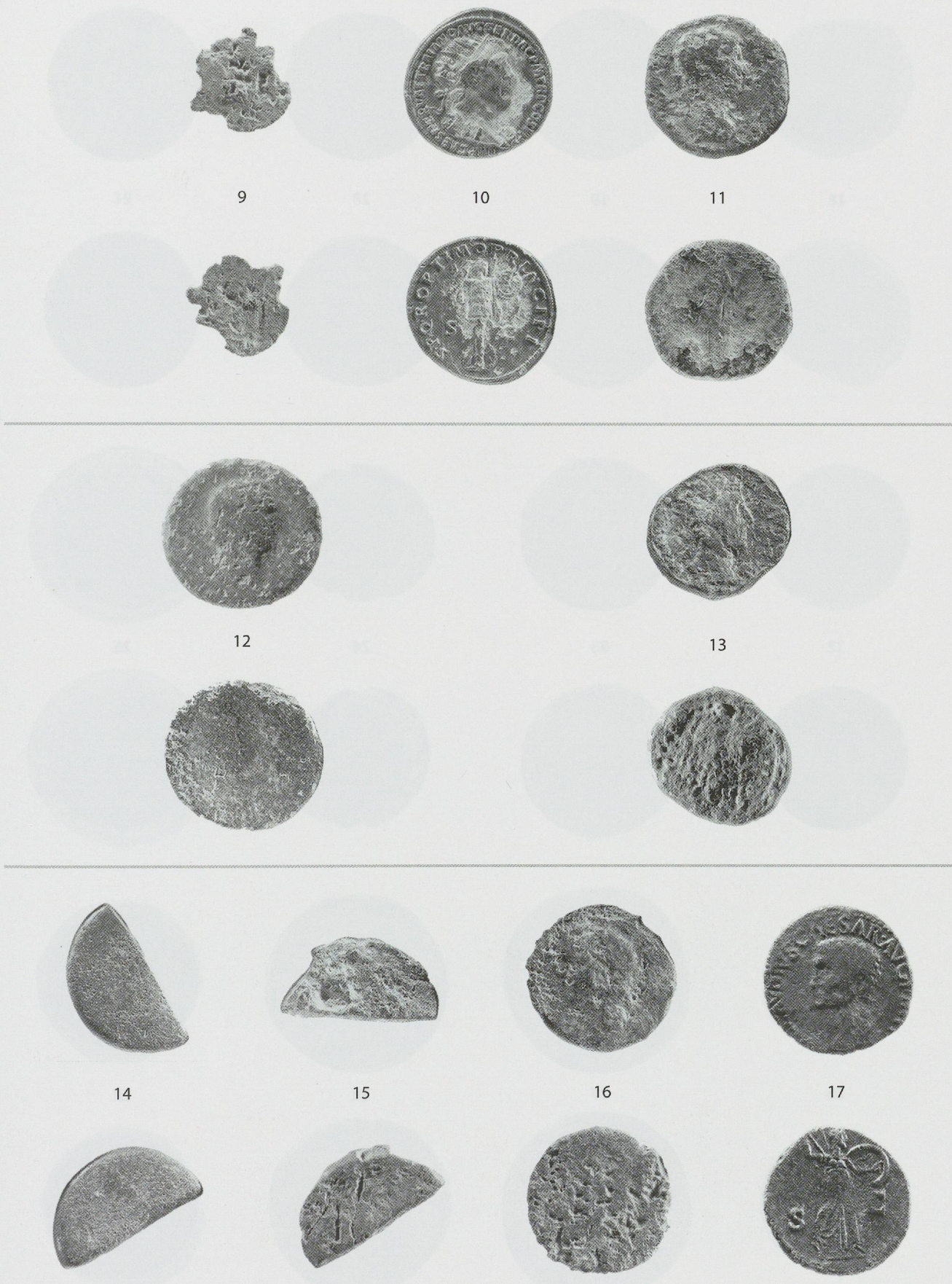


Fig. 243. Les monnaies.

9-11 : démolition de l'état 2 et construction de l'état 3, vers 135/137 ap. J.-C. (suite).

12-13 : occupation de l'état 3, après 137 ap. J.-C.

14-17 : démolition de l'état 3 et démolition générale supérieure remaniée.

Échelle 1:1

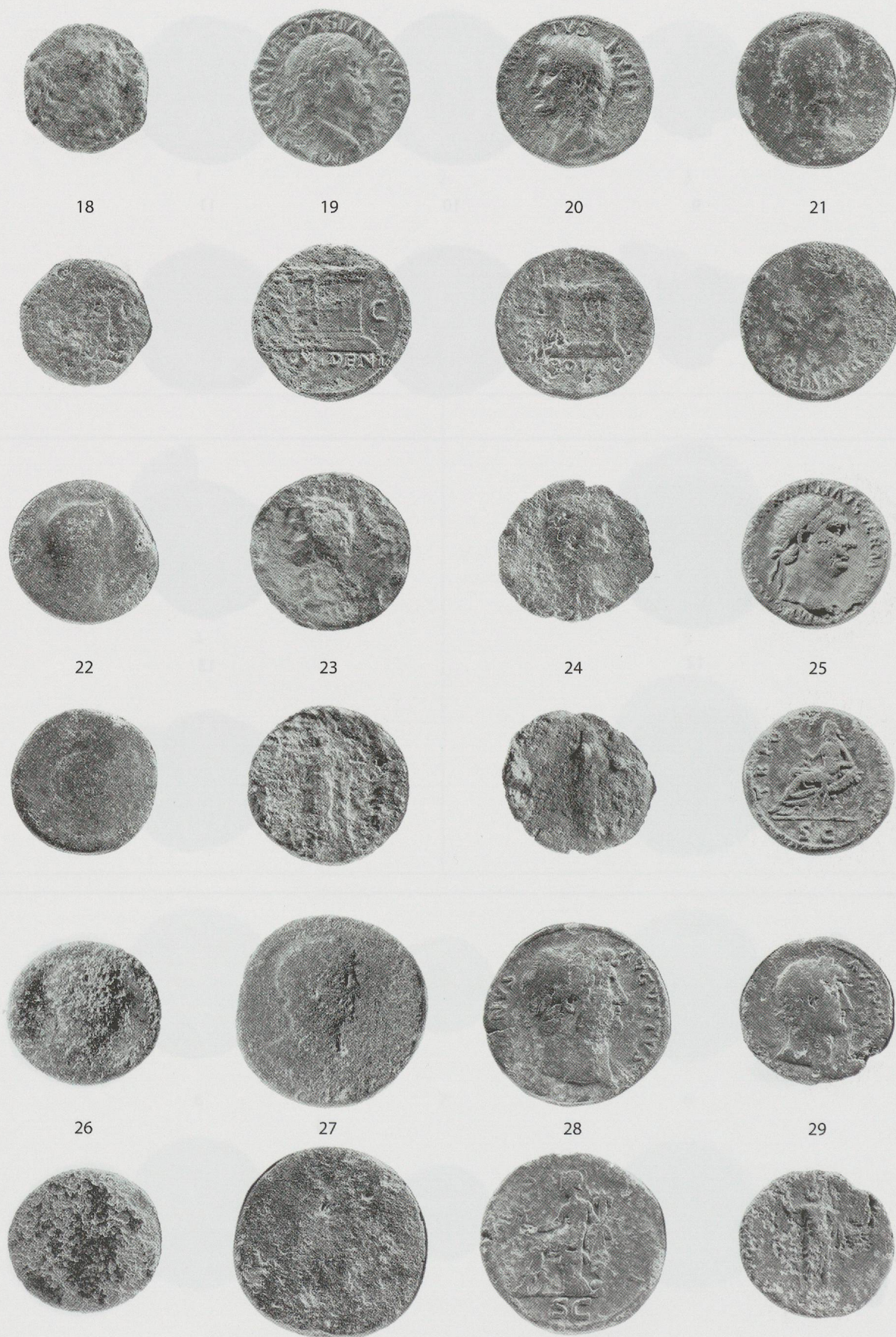


Fig. 244. Les monnaies.
18-29 : démolition de l'état 3 et démolition générale supérieure remaniée (suite).

Échelle 1:1



Fig. 245. Les monnaies.
30-42 : démolition de l'état 3 et démolition générale supérieure remaniée (suite).

Échelle 1:1



43



44



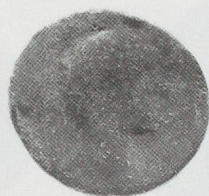
45



46



47



48



49



50



Fig. 246. Les monnaies.
43-44 : démolition de l'état 3 et démolition générale supérieure remaniée (suite).
45-50 : hors contexte.

Échelle 1:1

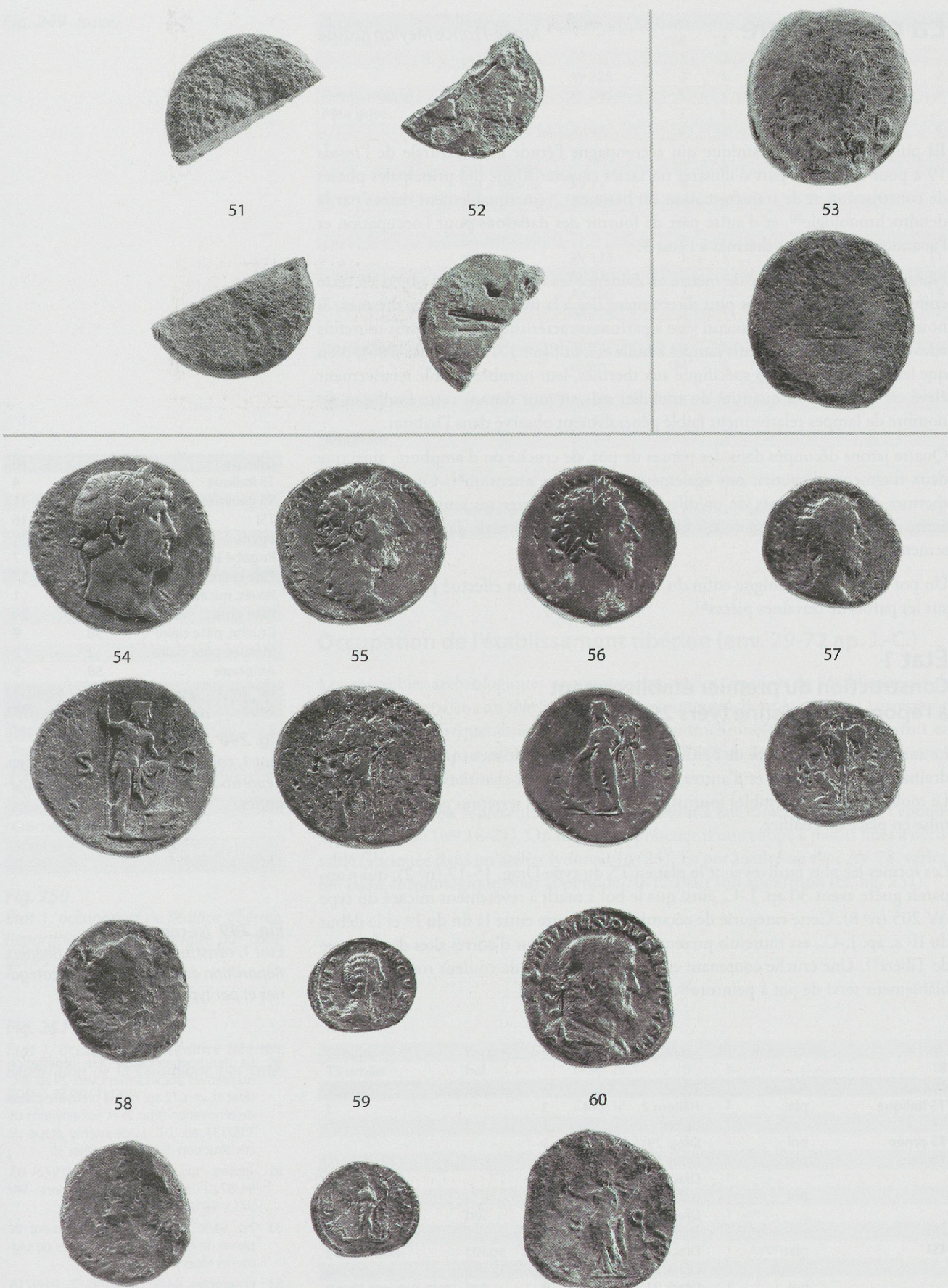


Fig. 247. Les monnaies.

51-52 : voirie à l'ouest de l'insula 19, occupation contemporaine de l'état 1, entre 29 et 72 ap. J.-C.

53 : occupation de l'état 3, après 137 ap. J.-C. environ (fouilles 2004).

54-60 : démolition de l'état 3 et démolition générale supérieure remaniée (fouilles 2004).

Échelle 1:1

La céramique

Marie-France Meylan Krause

La publication de la céramique qui accompagne l'étude architecturale de l'insula 19 a pour but d'une part d'illustrer un faciès caractéristique des principales phases de construction et de transformation du bâtiment, remarquablement datées par la dendrochronologie⁸⁰, et d'autre part de fournir des datations pour l'occupation et l'abandon définitif des thermes à l'état 3.

Nous avons de plus essayé de mettre en évidence les récipients et les objets en terre cuite dont l'utilisation était plus directement liée à la fréquentation des thermes. Si nous n'avons pu identifier aucun vase à parfum caractéristique, nous avons toutefois relevé la présence de plusieurs lampes à huile et à suif (nos 17, 89-90, 105-106). Bien que leur usage ne soit pas spécifique aux thermes, leur nombre semble relativement élevé en regard de la quantité du mobilier mis au jour durant cette fouille et du nombre de lampes relativement faible généralement observé dans l'habitat.

Quatre jetons découpés dans des panses de pot, de cruche ou d'amphore, ainsi que deux fragments d'encrier, ont également attiré notre attention⁸¹. On sait que les thermes étaient des lieux de prédilection pour rencontrer ses amis, jouer, lire ou écrire et que la découverte de tels objets est tout à fait normale dans de tels établissements.

Un pot à peinture témoigne enfin du travail de décoration effectué par des peintres sur les parois de certaines pièces⁸².

État 1 Construction du premier établissement à l'époque tibérienne (vers 29 ap. J.-C.)

Le matériel contemporain de l'édification du premier bâtiment provient de fossés drainants⁸³, de remblais et d'autres agencements⁸⁴ liés au chantier de construction. Le mobilier de ces ensembles fournit par conséquent un *terminus post quem* pour la mise en place de l'édifice.

Les formes les plus tardives sont le plat en TS du type Drag. 15-17 (n° 2), qui n'apparaît guère avant 30 ap. J.-C., ainsi que le bol à marli à revêtement micacé du type AV 205 (n° 8). Cette catégorie de céramique, courante entre la fin du I^{er} et le début du II^e s. ap. J.-C., est toutefois présente à Avenches et sur d'autres sites dès le règne de Tibère⁸⁵. Une cruche contenant encore des pigments de couleur rose a vraisemblablement servi de pot à peinture⁸⁶.

Groupe	Total	NI
TS italique	5	4
TS gauloise	35	11
TSI	88	16
Peinte	1	1
Engobe interne	15	7
Pâte claire	190	17
Revêt. micacé	2	1
Pâte grise	74	24
Cruche, pâte claire	38	9
Mortier, pâte claire	2	2
Amphore	58	5
Lampe	1	1
Total	508	98

Fig. 248
État 1, construction de l'édifice tibérien.
Répartition de la céramique par catégories.

Fig. 249 (ci-contre)
État 1, construction de l'édifice tibérien.
Répartition de la céramique par catégories et par types.

80 La dendrochronologie fixe l'édification du premier établissement vers 29 ap. J.-C. (état 1), vers 72 ap. J.-C. la première phase de rénovation (état 2) et aux environs de 135/137 ap. J.-C. la deuxième étape de construction des thermes (état 3).

81 Jetons: Inv. 94/9721-02, 94/9721-03, 94/9720-03, 94/9727-03; encriers: 94/9713, 94/8857.

82 Inv. 94/9723. Il s'agit d'un fragment de panse de cruche avec des restes de pigments roses à l'intérieur.

83 Ensembles 94/9715, 94/9717, 94/9718, 94/9719.

84 Ensembles 94/9223, 94/9722, 94/9723, 94/9739, 94/9747.

85 Voir notamment LUGINBÜHL/SCHNEITER 1999, p. 86.

86 Voir note 82.

Groupe	Forme	Type	Total	NI	Remarques	N° cat.
TS italique	plat	Haltern 2	4	3		1
		divers	1	1		
TS ornée	bol	Drag. 29	1	1		
TS lisse	plat	Drag. 15	1	1		2
		Drag. 15/17	14	4		
		Hofh. 9	3	1		
		Drag. 24-25	3	1		
		divers	13	3		
TSI	plat	Drack 2	2	2		3
		Drack 8	22	2		
		Drack 21	61	9		
		AV 171	1	1		
		divers	2	2		
Peinte	bol ?		1	1	bandeau peint rouge lie de vin	
Engobe interne	plat	AV 273/2	2	1		
		AV 274/2	3	2		
		divers	10	4		

Fig. 249 (suite)

Groupe	Forme	Type	Total	NI	Remarques	N° cat.
Pâte claire	pot/cruche		186	14		
	pot/tonneau		2	2		
	terrine	AV 228	2	1		7
Revêt. micacé	bol à marli	AV 205	1	1		8
Pâte grise	<i>dolium</i>		7	1		
	pot	AV 47	2	1		9
	pot		1	1		10
	pot, tonneau		10	4		
	pot à épaule	AV 73	4	1		
	pot	divers	30	8		
	bol à marli		9	1		
	bol hémisph.		1	1		
	terrine	AV 133	1	1		11
		AV 235	3	2		12-13
		écuelle	AV 286	2	1	
	plat	AV 274	3	1		15
	plat	divers	1	1		
Cruche, pâte claire		AV 335	4	1		16
		divers	34	8	1 ex. a servi de pot à peinture (94/9723)	
Mortier, pâte claire		AV 369	1	1		
		AV 375	1	1		
Amphore		Dr. 2-4	3	1		
		Dr. 20	49	1		
		Ha. 70	5	2		
		indét.	1	1		
Lampe	à méd. concave		1	1	Lyon ?	17
Total			508	98		

État 1

Occupation de l'établissement tibérien (env. 29-72 ap. J.-C.)

Les ensembles archéologiques contemporains de l'occupation de l'établissement de l'état 1⁸⁷ contenaient un matériel céramique homogène dont la datation correspond à la période de fréquentation déduite de la dendrochronologie. Celle-ci fournit en effet un *terminus post quem* pour la réfection de l'édifice durant la période flavienne (vers 72 ap. J.-C.).

La terre sigillée est représentée par des formes tout à fait caractéristiques de l'époque Claude-Néron (nos 18-21). On relèvera la présence d'une coupe à parois fines à décor sablé fabriquée dans un atelier lyonnais (n° 23). Le pot à cuire du type AV 78, véritable jalon chronologique pour la période 70-120 fait son apparition (cf. fig. 251).

Groupe	Total	NI
TS gauloise	12	10
TSI	3	2
Parois fines	1	1
Pâte claire	44	5
Revêt. argileux mat	1	1
Pâte grise	8	3
Cruche, pâte claire	1	1
Amphore	2	1
Total	72	24

Fig. 250

État 1, occupation de l'édifice tibérien. Répartition de la céramique par catégories.

Fig. 251

État 1, occupation de l'édifice tibérien. Répartition de la céramique par catégories et par types.

Groupe	Forme	Type	Total	NI	Remarques	N° cat.	
TS ornée	bol	Drag. 29	5	3		18	
TS lisse	plat	Drag. 15/17	1	1			
		Drag. 18	1	1			
		bol	Hofh. 8	1	1		19
		Drag. 24-25	1	1		20	
		Hofh. 9	1	1		21	
		Drag. 27	1	1			
		Hofh. 12	1	1			
TSI	bol		2	1			
		AV 151	1	1		22	
Parois fines	coupe	AV 192	1	1	Lyon	23	
Pâte claire	pot/cruche		44	5			
Revêt argileux mat	pot	AV 78	1	1			
Pâte grise	pot/gobelet		5	1			
	pot à cuire		2	1			
	bol hémisph.		1	1			
Cruche, pâte claire			1	1			
Amphore		Dr. 20	2	1			
Total			72	24			

87 Ensembles 93/9222 et 94/9724.

État 2

Transformation de l'établissement tibérien et construction de l'édifice flavien (vers 72 ap. J.-C.)

Le matériel céramique pris en compte provient d'un niveau de travail en relation avec la réfection de l'établissement entreprise vers 72 ap. J.-C.⁸⁸. D'autres ensembles de mobilier ont été prélevés dans la tranchée de fondation d'un mur de l'état 2 (M44), ainsi que dans la couche de remblai qui la recouvre⁸⁹. Du matériel provient également du comblement d'un caniveau creusé à l'époque tibérienne et désaffecté à l'époque flavienne⁹⁰.

Les ensembles illustrés présentent un faciès céramologique caractéristique des années 40-70 ap. J.-C., comme l'illustre l'éventail des types en terre sigillée, tous originaires du sud de la Gaule (nos 24-31). Les imitations de terre sigillée ne sont représentées que par quelques fragments de bol caréné de type Drack 21 (nos 32-33). On relève, tout comme pour la phase précédente, la présence d'un gobelet à parois fines de la région lyonnaise et d'un pot à cuire à panse sablée de production locale typique de l'époque flavienne (AV 78; cf. fig. 253). Plusieurs amphores ont été inventoriées: parmi elles, l'amphore à huile de type Dressel 20, originaire de la province hispanique de Bétique, quelques fragments d'amphores à *garum* importées de la même région ainsi que de la vallée du Rhône (nos 44-45), des amphores à vin de Gaule méridionale et une amphore vinaire des îles grecques (n° 46).

Groupe	Total	NI
TS gauloise	29	20
TSI	4	3
Parois fines	1	1
Pâte claire	74	11
Revêt. micacé	2	1
Revêt. argileux mat	4	1
Pâte grise	33	12
Cruche, pâte claire	2	2
Mortier, pâte claire	5	5
Amphore	43	16
Total	197	72

Fig. 252

État 2, transformation de l'établissement tibérien et construction de l'édifice flavien. Répartition de la céramique par catégories.

Groupe	Forme	Type	Total	NI	Remarques	N° cat.	
TS ornée	bol	Drag. 29	3	3		24	
		Drag. 30	1	1		25	
TS lisse	plat	Drag. 15/17	7	4		26	
		divers	8	5		27	
	encrier	Hermet 18	1	1			
	bol	Hofh. 8	1	1			
		Drag. 27	3	1		28	
		Hofh. 9	2	2		29	
		non id.	1	1		30	
		Drag. 35	2	1		31	
TSI	bol	Drack 21	4	3		32-33	
Parois fines	coupe, gobelet?		1	1	panse sablée, Lyon		
Pâte claire	pot à cuire	AV 100	7	2		34-35	
		AV 21	1	1		36	
		AV 209	3	1		37	
	pot/cruche		63	7			
Revêt. micacé	bol caréné		2	1		38	
Revêt. argileux mat	pot	AV 78	4	1			
Pâte grise	pot/gobelet		24	4			
		pot à cuire		1	1		
		<i>dolium</i>		2	1		
	pot	AV 45	1	1			
		AV 73	1	1			
		AV 74	1	1		39	
		terraine	AV 139	1	1		40
		écuelle	AV 287	1	1		41
		creuset?		1	1	pâte très cuite, peu compacte avec croûtes vitrifiées par endroits à l'extérieur	
	Cruche, pâte claire		cf. AV 357	1	1		
AV 316			1	1		42	
Mortier, pâte claire		AV 375	5	5		43	
Amphore		Dr. 1 ?	2	1			
		Gauloise	14	2			
		Gauloise?	1	1			
		Dr. 9 sim.	4	1		44	
		Dr. 9-10 sim.	1	1		45	
		Dr. 43	1	1		46	
		Dr. 20	6	1			
	à <i>garum</i> hisp.	1	1				
	indét.	13	7				
Total			197	72			

Fig. 253

État 2, transformation de l'établissement tibérien et construction de l'édifice flavien. Répartition de la céramique par catégories et par types.

88 Ensemble 94/9730 prélevé dans le local L26.

89 Ensembles 98/9874, 98/9875, 94/9876, 98/9877.

90 Ensemble 94/9713, structure St 40.

Groupe	Total	NI
TS gauloise	13	5
Pâte claire	7	1
Pâte grise	1	1
Total	21	7

Fig. 254

État 2, occupation de l'édifice flavien. Répartition de la céramique par catégories.

Fig. 255

État 2, occupation de l'édifice flavien. Répartition de la céramique par catégories et par types.

État 2

Occupation de l'édifice flavien (env. 72-135/137 ap. J.-C.)

Un unique ensemble provient d'une couche d'occupation de l'état 2 en relation avec un sol⁹¹. Il ne contenait que peu de mobilier: divers fragments de terre sigillée gauloise appartenant à des bols de types Hofheim 8, Hofheim 9, Hofheim 12, Drag. 22-23 et Drag. 35, un gobelet à pâte claire, ainsi qu'un fragment de pot à pâte grise (cf. fig. 254-255). Une monnaie datée entre 22 et 37 ap. J.-C. est issue du même contexte⁹².

La durée d'occupation de l'état 2 est donnée par la dendrochronologie qui fournit les dates de 135/137 ap. J.-C. pour la construction d'un nouvel établissement thermal (état 3).

Groupe	Forme	Type	Total	NI	Remarques
TS lisse	bol	Hofh. 8	1	1	
		Hofh. 9	6	1	
		Hofh. 12	1	1	
		Drag. 22	4	1	
		Drag. 35	1	1	
Pâte claire	gobelet		7	1	
Pâte grise	pot		1	1	
Total			21	7	

État 3

Construction des thermes du II^e s. (vers 135/137 ap. J.-C.)

Le matériel étudié provient des niveaux de construction de l'établissement thermal du II^e s.⁹³, des remplissages de diverses fosses à chaux⁹⁴ et du comblement de la piscine des états 1 et 2⁹⁵. Deux ensembles proviennent, en outre, d'un radier de sol et de la récupération d'un mur antérieur⁹⁶. Deux contextes en relation directe avec des murs de l'état 3 fournissent enfin un *terminus post quem* pour la construction des thermes du II^e s.⁹⁷. La fourchette chronologique obtenue par l'étude céramologique confirme le *terminus post quem* de 135/137 ap. J.-C. fourni par l'analyse dendrochronologique des pilotis sur lesquels reposaient certaines maçonneries.

Nous avons choisi de représenter les pièces les plus significatives de chacun des ensembles cités précédemment. Il est à signaler que la plupart du temps, la céramique recueillie était rare et fragmentaire et par conséquent difficile à illustrer.

Malgré un abondant mobilier résiduel provenant des diverses étapes de construction antérieures, le faciès céramologique rompt toutefois avec celui des périodes précédentes et voit l'apparition de nouveaux types en terre sigillée, comme le bol Drag. 37 (nos 47-48) ou le plat Drag. 36 (n° 51). Les bols à marli à revêtement micacé (nos 61-64), ainsi que les pots à revêtement argileux mat (nos 66-67) deviennent plus nombreux. Les cruches à embouchure en entonnoir (nos 77-78), celles à bord en bandeau (n° 79), ou encore les channes à revêtement micacé (nos 82-84) sont des formes caractéristiques de cette première moitié du II^e s. C'est également à cette période qu'apparaît le pot à cuire au bord éversé épaissi et au col court profilé parfois d'une cannelure sommitale (n° 59). Au moins cinq mortiers étaient présents dans ces ensembles, dont l'un porte la marque Celer (n° 85) que l'on peut situer dans la première moitié du II^e s. Plusieurs amphores sont à signaler qui n'apportent guère d'éléments nouveaux par rapport à l'état précédent. Les deux bords de Dressel 20 se situent tout à fait dans la chronologie proposée (nos 86-87).

Groupe	Total	NI
TS italique	1	1
TS gauloise	43	29
TSI	19	16
Peinte	3	2
Glaçure plombifère	1	1
Parois fines	5	3
Engobe interne	3	3
Pâte claire	274	28
Revêt. micacé	11	10
Revêt. argileux mat	28	9
Revêt. argileux brillant	2	1
Pâte grise	141	40
Cruche, pâte claire	77	17
Cruche, revêt. micacé	8	6
Mortier, pâte claire	17	6
Amphore	83	29
Lampe	3	2
Total	719	203

Fig. 256

État 3, construction des thermes du II^e s. Répartition de la céramique par catégories.

91 Ensemble 94/9735.

92 Voir ci-dessus l'étude des monnaies, p. 239, n° 5 (inv. 94/9735-01).

93 Ensembles 91/10814, 93/9221, 94/9725, 94/9732, 94/9737, 94/9738, 94/9743.

94 Fosses à chaux St 28: 94/9729, 94/9716, 94/9709; St 15: 94/9726, 94/9727; St 56: 98/9731.

95 Ensemble 94/9703.

96 Ensembles 94/9745 et 94/9754, récupération du mur M25 construit à l'époque tibérienne et conservé dans le plan flavien.

97 Ensembles 94/9740 et 94/9741.

Groupe	Forme	Type	Total	NI	Remarques	N° cat.
TS italique	coupe		1	1		
TS ornée	bol	Drag. 29	3	2		
	bol	Drag. 37	4	3		47-48
TS lisse	bol	Drag. 27	2	2		49
		Drag. 27?	1	1		50
		Hofh. 8	3	1		
		Hofh. 9	4	3		
		Hofh. 10	1	1		
	coupe/bol	divers	7	5		
	plat	Drag. 15/17	4	2		
		Drag. 18	1	1		
		Drag. 22-23	1	1		
		Drag. 36	7	4		51
		divers	5	3		
TSI	plat	Drack 3	1	1		52
		divers	5	4		
	Bol/jatte	Drack 11-12	1	1		53
		Drack 13	1	1		
		L. 20b	4	2		54
		Drack 20	1	1		
		Drack 21	4	4		
		Drack 22	1	1		
	réceptif		1	1		
Peinte	bouteille, tonneau ?		3	2	bandeaux rouges et blancs	
Glaçure plombifère	gobelet		1	1		55
Parois fines	gobelet		4	2	Lyon	56
	coupe		1	1	Lyon	
Engobe interne	plat		1	1	Gaule du Centre	
		AV 273	1	1		57
	couvercle		1	1	côte tyrrhénienne	
Pâte claire	pot/cruche		239	14		
	pot/tonneau		17	6		
	pot à cuire		8	2		
	pot à provisions	AV 21	3	2		
	gobelet		1	1		58
	pot	AV 39	4	1		59
	couvercle		1	1		60
	jeton		1	1	découpé dans une panse de pot	
Revêt. micacé	pot à cuire		2	2		
	marmite à marli	AV 209	6	5		61-64
	écuelle		3	3		65
Revêt. argileux mat	pot	AV 78	28	9		66-67
Revêt. argileux brillant	gobelet		2	1		
Pâte grise	pot	AV 34	3	1		
		AV 63	1	1		68
	pot/tonneau	AV 100	110	20		69-70
	pot à cuire		9	4		71
	tonnelet	AV 9	3	2		
	terrines à marli	cf. AV 214	1	1		72
	terrines	AV 136	1	1		73
		AV 235	1	1		
	bol		2	2		
	plat/écuelle		2	2		
	couvercle		8	5		74-76
Cruche, pâte claire		AV 310	23	1		79
		AV 316	1	1		
		AV 326	2	2		77-78
		AV 341	1	1		
		divers	50	12		80-81
Cruche, revêt. micacé		AV 345	3	3		82-84
		divers	5	3		
Mortier, pâte claire		AV 375	17	6		85
Amphore		Gauloise	13	5	1 ex. de Marseille	
		Gauloise 4	3	2		
		Gauloise ?	3	1		
		à <i>garum</i> hisp.	11	4		
		Dr. 20	12	6		86-87
		Dr. 9-10 sim.	12	3		88
		indéterminé	29	8		
Lampe		AV 409-410	3	2		89-90
Total			719	203		

Fig. 257

État 3, construction des thermes du II^es.
Répartition de la céramique par catégories et par types.

Groupe	Total	NI
Pâte claire	3	1
Revêt. argileux brillant	39	6
Total	42	7

Fig. 258

État 3, occupation des thermes du II^e s. Répartition de la céramique par catégories.

Fig. 259

État 3, occupation des thermes du II^e s. Répartition de la céramique par catégories et par types.

Groupe	Total	NI
TS gauloise	6	6
Pâte claire	46	6
Revêt. micacé	3	3
Revêt. argileux mat	4	3
Revêt. argileux brillant	45	19
Pâte grise	17	10
Cruche, pâte claire	6	5
Cruche, revêt. argileux	10	4
Mortier, TS	1	1
Mortier, revêt. argileux	4	2
Amphore	18	7
Lampe	2	2
Total	162	68

Fig. 260

État 3, démolition générale des thermes dans le courant du III^e s. Répartition de la céramique par catégories.

Fig. 261 (ci-contre)

État 3, démolition générale des thermes dans le courant du III^e s. Répartition de la céramique par catégories et par types.

98 Unités de prélèvement 94/9750 et 94/9761.

99 Voir ci-dessus l'étude des monnaies, p. 240, n° 13 (inv. 94/9750-02).

100 Ensembles 94/9701 et 94/9748.

101 Ensembles 94/9707, 94/9710 et 94/9712.

102 Ensembles 94/9704, 94/9706, 94/9746.

103 Cf. l'ensemble de comparaison Avenches/En Selley: MEYLAN KRAUSE 1999.

État 3

Occupation des thermes du II^e s. (vers 135/137-début du III^e s. ap. J.-C.)

L'occupation des thermes de l'état 3, construits vers la fin de l'époque hadrienne, est illustrée par deux couches de cendres situées, l'une sur le fond de l'hypocauste de la salle L3, l'autre sur le fond du *praefurnium* qui chauffait cette dernière (St 1)⁹⁸. Le faciès céramologique issu de ces ensembles, associé à une monnaie provenant du même contexte et datée de 170-172 ap. J.-C.⁹⁹, indiquent que les thermes étaient encore en fonction au moins jusqu'au début du III^e s. (cf. notamment le n° 94).

Groupe	Forme	Type	Total	NI	Remarques	N° cat.
Pâte claire	pot à cuire		3	1		
Revêt. argileux brillant	pot		1	1		91
	gobelet		2	1		
		AV 48	27	2		92-93
		AV 55	8	1	Rhénanie	94
	bol	AV 207	1	1		95
Total			42	7		

État 3

Démolition générale des thermes dans le courant du III^e s.

Le matériel céramique attestant l'abandon de l'édifice thermal a été prélevé dans la démolition jonchant le sol du *frigidarium* L2, dans la canalisation sous-jacente St 5, dans la canalisation voisine St 4¹⁰⁰, dans des récupérations de murs ou d'égouts¹⁰¹, ainsi que dans des couches de démolition générale¹⁰².

Nous présentons un choix de formes susceptibles d'illustrer le plus largement possible cette période qui se situe dans le courant du III^e s. Les types les plus récents que l'on peut sans autre dater durant la première moitié/troisième quart du III^e s.¹⁰³ sont le gobelet à haut col de type AV 55 (cf. fig. 261), le plat à revêtement argileux du type AV 265 (n° 101), la cruche à décor excisé (n° 103), ainsi que le mortier du type AV 376 (n° 104).

Groupe	Forme	Type	Total	NI	Remarques	N° cat.
TS ornée	bol	Drag. 37	1	1		96
TS lisse	plat		1	1	Gaule orientale	
		Drag. 36	1	1		
Pâte claire	coupe/bol		3	3	Gaule orient. et mérid.	97
	pot/cruce		42	2		
	terraine	AV 235	1	1		
	bol à marli	AV 205	1	1		
		AV 209	1	1		
Revêt. micacé	écuelle		1	1		
	bol à marli	AV 207	1	1		98
		AV 209	1	1		
Revêt. argileux mat	bol		1	1		
	pot	AV 78	3	2		
Revêt. argileux brillant	bol hémisph.		1	1		
	cruce		1	1		103
	gobelet	divers	12	3		
		AV 100	13	2		
		AV 48	2	2		99-100
		AV 55	7	3		
	bol caréné		1	1		
	bol		1	1		
	bol?		2	2		
	plat/écuelle		1	1		
		AV 265	2	1		101
		AV 266	1	1		
		AV 282-283	2	1		102

Groupe	Forme	Type	Total	NI	Remarques	N° cat.	
Pâte grise	pot/tonneau		9	3			
		pot	AV 39	1	1		
		AV 74	3	2			
	tonnelet		AV 9	1	1		
		terrine	AV 133	1	1		
		AV 249	1	1			
	réciptent		1	1			
Cruche, pâte claire	divers		3	3			
		AV 310	1	1			
		AV 341	2	1			
Cruche, revêt. argileux	divers		10	4			
Mortier, TS		Drag. 45	1	1	Gaule orientale		
Mortier, revêt. argileux	divers		1	1			
		AV 376	3	1		104	
Amphore		Gauloise 4	1	1			
		à <i>garum</i> hisp.	2	1			
		Dr. 20	12	4			
		indéterminé	3	1			
Lampe		AV 410-411	2	2		105-106	
Total			162	68			

Fig. 261 (suite)

La voirie environnante

La chaussée bordant l'insula 19 à l'ouest

Trois niveaux de chaussée contemporains de l'état 1 de l'édifice de l'insula 19 ont été observés à l'ouest, le long du mur M25 (fig. 29 et 169)¹⁰⁴. Le mobilier céramique issu de ces aménagements ne permet pas de préciser les dates de chaque installation. Tout au plus pouvons-nous dire qu'ils ont été mis en place entre 20 et 60/70 ap. J.-C. et remblayés vers 135-137 ap. J.-C. environ avec les déchets de construction des thermes de l'état 3¹⁰⁵. Aucun mobilier contemporain de l'état 2 du monument de l'insula 19 n'est attesté dans cette zone.

Groupe	Forme	Type	Total	NI	Remarques	N° cat.
TS italique	plat		2	1		
TS lisse	plat/assiette	Drag. 18	1	1		107
	bol		1	1	fond estampillé OF... (inv. 94/9728)	
		Hermet 9	1	1		
TSI	plat		1	1		
	bol	Drack 21	7	4		108
		Drack 9	1	1		
Peinte	bouteille?		4	2		
Parois fines	gobelet		3	3	Lyon et Gaule centrale?	109-110
Gallo-belge	gobelet		1	1		
Engobe interne	plat	AV 274	11	3		111
Pâte claire	pot/cruche		65	8		
	gobelet		1	1		
	jetons		2	2	découpés dans des pots	
Revêt. micacé	bol à marli	AV 205	5	1		112
	bol		4	1		
	écuelle/plat		1	1		
Pâte grise	pot à cuire		1	1		
	pot	AV 34	1	1		113
		AV 63	2	2		114-115
	terrine	AV 227	1	1		
	écuelle		1	1		
	réciptent		7	2		
Cruche, pâte claire	divers		5	1		
Mortier, pâte claire			1	1		
Amphore		Gauloise	1	1		
		Dr. 10 sim.	9	2		
		Dr. 7-11	2	1		
		à <i>garum</i> hisp.	1	1		
		Camul. 189	11	2		
	indéterminé		11	5		
Total			165	55		

Fig. 262

Chaussée située à l'ouest de l'insula 19. Répartition de la céramique par catégories.

Fig. 263 (ci-contre)

Chaussée située à l'ouest de l'insula 19. Répartition de la céramique par catégories et par types.

104 Le niveau le plus profond correspond aux ensembles 94/9720 et 94/9721; le niveau intermédiaire est en relation avec l'ensemble 94/9734 et le niveau supérieur est représenté par l'unité de prélèvement 94/9728.

105 Ensemble 94/9732.

La rue nord bordant l'insula 19 (*decumanus* secondaire 19/13)

Les sondages effectués dans la rue septentrionale séparant les *insulae* 19 et 13 ont mis en évidence quatre niveaux de voies datés par la céramique (fig. 167, p. 152). Le mobilier issu d'une couche antérieure au premier aménagement de la rue peut être situé entre 10 av. J.-C. et 10/20 ap. J.-C.¹⁰⁶; il correspond à l'horizon 1b défini pour l'*insula* 20 jouxtant à l'est l'*insula* 19, qui avait permis de dater la mise en place du réseau orthogonal des rues de la ville¹⁰⁷.

Parmi les pièces les plus significatives, nous relèverons, en TS, la présence d'une coupe signée *Coci*, fabriquée à Lyon dans l'atelier de *la Mulette*¹⁰⁸ (fig. 264), ainsi que d'une coupe et d'un plat du service II de Haltern¹⁰⁹. En imitation de terre sigillée, figuraient un plat reproduisant le type Haltern 2 (L. 2)¹¹⁰, un fond portant probablement la marque *Villo*, que l'on peut situer entre la fin du règne d'Auguste et le début de celui de Tibère¹¹¹, un bol de type Drack 22A (L. 43) et plusieurs fragments de bols de type Drack 21 précoce (L. 40A)¹¹². Cette couche renfermait en outre un mortier du type Haltern 59 (AV 370), un bord de cruche à pâte claire à large col cylindrique (AV 341), un pot à épaule (AV 73) et une terrine à bord rentrant (AV 233) à pâte grise, ainsi que quelques fragments de plats à engobe interne rouge de probable production locale¹¹³. Relevons enfin qu'aucune sigillée gauloise ne figurait dans ces ensembles.

Le premier aménagement de rue observé (fig. 167, p. 152, R1) peut être situé entre 20 et 40/50 ap. J.-C. et correspond à la première phase d'occupation de l'établissement tibérien de l'*insula* 19 (état 1). La céramique relevée dans l'unique ensemble prélevé¹¹⁴ est rare. Le seul élément chronologique est fourni par la présence d'une coupe de type Haltern 8 (L. 23, AV 151) en imitation de terre sigillée. La même datation est obtenue pour le niveau d'occupation de cette chaussée¹¹⁵ qui ne contenait que quelques fragments de cruches de type AV 304, ainsi qu'un gobelet en céramique gallo-belge à paroi guillochée (AV 92).

Une réfection de cette rue, datée de l'époque flavienne, est contemporaine de l'état 2 de l'*insula* 19 (fig. 167, p. 152, R3)¹¹⁶. Quelques rares fragments de céramique s'insèrent dans une fourchette chronologique de 70 à 120. On relève notamment la présence d'une assiette en TS de Gaule méridionale de type Drag. 36, d'un bol à collerette de type Hofheim 12, ainsi que de quelques fragments d'amphore à *garum* hispanique de type Beltran II. Entre le milieu du I^{er} s. ap. J.-C. environ et l'époque flavienne, cette route reçoit un nouveau revêtement, qui n'a pas livré de mobilier (fig. 167, p. 152, R2).

Fig. 264

Estampille sur sigillée lyonnaise provenant d'une couche antérieure au premier aménagement de rue observé au nord de l'*insula* 19. Inv. 94/8822-01. Échelle 1:1 (dessin) et 3:1 (photo).

106 Ensembles 94/8822-8823.

107 BLANC/MEYLAN KRAUSE *et al.* 1997, p. 44-57.

108 Inv. 94/8822-01. GENIN *et al.* 1996, p. 198; pl. 90, 10 et tabl. XI, p. 195.

109 Inv. 94/8823-07 et -08.

110 Inv. 94/8823-11.

111 Inv. 94/8822-02. L'estampille est mal conservée. On ne distingue bien que les deux premières lettres. LUGINBÜHL 2001, estampille Ib, p. 211.

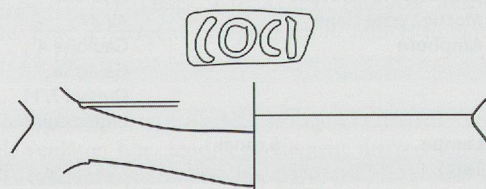
112 Respectivement inv. 948822-03, 94/8823-09 et 94/8823-10.

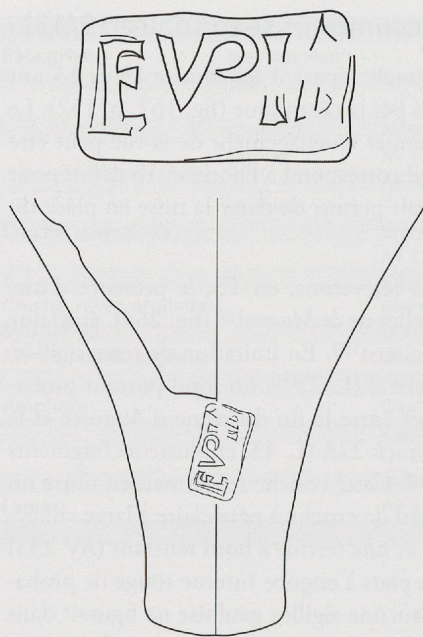
113 Inv. 94/8822-03 à -07.

114 Ensemble 94/8832.

115 Ensemble 94/8829.

116 Ensemble 94/8842.



**Fig. 265**

Estampille sur le pied d'une amphore Pascual 1 de Tarraconaise, provenant du dernier niveau de chaussée au nord de l'insula 19. Inv. 94/8847-13. Échelle 1:3 (estampille: 1:1).

Le dernier niveau de chaussée installé à partir de 120 ap. J.-C. (fig. 167, p. 152, R4) contenait un abondant mobilier mélangé allant du début du I^{er} s. à l'époque post-romaine, principalement des vases à revêtement argileux brillant caractéristiques de la fin du II^e et de la première moitié du III^e s.¹¹⁷. Un pied d'amphore de type Pascual 1 de Tarraconaise porte une estampille dans un cartouche rectangulaire: *EVR(I...)* ? (fig. 265)¹¹⁸. Nous n'avons pas relevé de gobelets à haut col de type Niederbieber 33, ce qui indiquerait une occupation ne dépassant pas de beaucoup le III^e s.

Nous mentionnons, pour terminer, le contenu d'un ensemble prélevé dans la tranchée de fondation du collecteur St 395 longeant la façade nord de l'insula 19¹¹⁹. Le faciès céramique, caractéristique de la fin du I^{er} s. et du début du II^e s., est comparable

Groupe	Total	NI
TS gauloise	13	9
TSI	6	5
Engobe interne	1	1
Pâte claire	5	4
Revêt. micacé	30	8
Revêt. argileux mat	18	5
Pâte grise	14	2
Cruche, pâte claire	119	8
Cruche, revêt. micacé	5	2
Mortier, pâte claire	2	1
Amphore	19	8
Lampe	1	1
Total	233	54

Groupe	Forme	Type	Total	NI	Remarques
TS ornée	bol	Drag. 29	1	1	
		Drag. 37	1	1	
TS lisse	plat/assiette	Drag. 15/17	2	1	
		Drag. 18	2	1	
		Drag. 35-36	2	1	
		Drag. 27	1	1	
		Hofh. 9	1	1	estamp. ION[]
		Hofh. 12	2	1	
	encrier		1	1	
TSI	plat	Drack 3	3	2	
	bol	Drack 11/12	1	1	
	bol tronconique		1	1	
	bol hémisph.		1	1	
Engobe interne	plat		1	1	
Pâte claire	pot à cuire		1	1	non tourné
		bol hémisph.	1	1	
		couvercle	3	2	
Revêt. micacé	bol à marli	AV 205	1	1	
		AV 209	28	6	
	écuelle		1	1	
Revêt. argileux mat	pot	AV 78	18	5	
Pâte grise	pot/tonneau		13	1	
		écuelle	1	1	
Cruche, pâte claire		divers	119	8	
Cruche, revêt. micacé		divers	5	2	
Mortier, pâte claire		AV 375	2	1	
Amphore		Gauloise 4	2	1	
		Gauloise	1	1	région de Marseille
		Dressel 7/11	1	1	
		indéterminé	15	5	
Lampe	à canal		1	1	Italie du Nord
Total			233	54	

Fig. 266

Voirie au nord de l'insula 19. Tranchée de fondation du collecteur St 395 (fin du I^{er}-début du II^e s. ap. J.-C.). Répartition de la céramique par catégories.

Fig. 267

Voirie au nord de l'insula 19. Tranchée de fondation du collecteur St 395 (fin du I^{er}-début du II^e s. ap. J.-C.). Répartition de la céramique par catégories et types.

117 Ensembles 94/8846 et 94/8847.

118 Inv. 94/8847-13. Pâte rouge foncé contenant de nombreuses inclusions blanches, ainsi que des particules de mica doré. Type caractéristique de l'époque augustéenne. Pour l'estampille, voir CALLENDER 1965, 598, fig. 7, 19-20.

119 Ensemble 94/8857.

à celui qui illustre la démolition de l'établissement flavien et la construction des thermes du II^e s. (voir p. 261-262). Ce matériel n'apportant pas d'éléments nouveaux, nous avons choisi de le faire figurer uniquement dans des tabelles (fig. 266-267).

On retrouve les pots à revêtement argileux mat et panse sablée (AV 78), ainsi que les écuelles et les bols à marli à revêtement micacé, caractéristiques de la fin du I^{er} s. et du début du II^e s. De la même période datent les plats en TS de type Drag. 35-36, ainsi que la lampe à canal originaire de la région de Modena (Italie du Nord), dont la production ne semble guère débiter avant l'époque flavienne.

Catalogue

État 1

Construction du premier établissement à l'époque tibérienne (vers 29 ap. J.-C.)

TS italique

- 1 Plat, type Consp. 18 (Haltern 2). Pâte beige-rosé, fine, dure; revêtement rouge-marron, luisant, ayant tendance à s'écailler surtout à l'intérieur. Inv. 94/9715-09.

TS gauloise

- 2 Plat, type Drag 15/17. Pâte rose foncé, dure, contenant de nombreuses inclusions blanches; revêtement rouge-marron, assez épais, adhérent, légèrement luisant. Gaule méridionale. Inv. 94/9717-05.

Imitations de terre sigillée

- 3 Plat, type Drack 2 (AV 256, L. 2). Imitation des types Haltern 2/Drack. 15/17. Pâte beige-orange, fine; revêtement rouge-orange, mince, mat, avec quelques fines paillettes de mica visibles en surface. Inv. 94/9718-07.
- 4 Bol tronconique, type Drack 8 (AV 150, L. 24). Pâte orange-rouille, fine; revêtement orange-marron, plus foncé à certains endroits, mince, luisant. Surface douce au toucher. Inv. 94/9718-01.
- 5 Bol caréné, type Drack 21 (AV 128, L. 40). Pâte beige, fine; revêtement orange-marron, mince, luisant. Inv. 94/9718-04.
- 6 Bol caréné, type Drack 21 (AV 128, L. 40). Pâte beige-orangé, fine; revêtement orange-marron, mince, luisant. Inv. 94/9718-05.

Pâte claire

- 7 Terrine à bord rentrant, type AV 228. Pâte orange foncé, dure, friable, contenant de nombreuses inclusions grises, blanches et micacées, de petites dimensions. Celle-ci sont également visibles en surface, rendant cette dernière rugueuse au toucher. Inv. 94/9715-08.

Revêtement micacé

- 8 Bol à marli, type AV 205. Pâte beige au cœur, plus foncée en surface, contenant quelques inclusions grises et blanches; surface externe revêtue d'un enduit mince composé de fines particules de mica. Inv. 94/9715-02.

Pâte grise

- 9 Pot, type AV 47. Bord déversé légèrement renflé, col assez allongé, se démarquant de la panse par une cannelure. Pâte gris foncé, fine, contenant quelques rares inclusions blanches et de fines paillettes de mica; surface plus claire. Inv. 94/9715-04.
- 10 Pot. Bord déversé en marli légèrement concave à l'intérieur; épaulement marqué par un ressaut. Pâte grise légèrement bleutée, contenant de nombreuses inclusions blanches opaques et brillantes parfois d'assez grandes dimensions. Inv. 94/9717-03/04.
- 11 Terrine carénée, type AV 133. Pâte beige-marron, dure, assez fine, contenant quelques fines inclusions grises et micacées. Inv. 94/9715-03.

fig. 268-269

- 12 Terrine à bord rentrant, type AV 235. Pâte gris anthracite à cœur, dure, contenant de fines inclusions blanches; surface plus claire avec quelques paillettes de mica. Inv. 94/9718-03.
- 13 Terrine à bord rentrant, type AV 235. Pâte gris foncé, dure, contenant quelques fines inclusions blanches et micacées; surface plus claire. Inv. 94/9715-07.
- 14 Écuelle, type AV 286. Pâte grise, fine, tirant légèrement sur le marron; revêtement interne et externe noir, mince, peu adhérent, légèrement luisant. Inv. 94/9715-05.
- 15 Plat, type AV 274. Pâte gris-beige foncé, fine, dure; revêtement interne et externe noir, mince, peu adhérent, légèrement luisant. Inv. 94/9715-06.

Cruche

- 16 Cruche à deux anses proche du type AV 335-336. Pâte beige pâle, fine, contenant de rares inclusions noires pouvant être assez grosses. Inv. 94/9718-06.

Lampe

- 17 Lampe à médaillon concave orné d'un disque radié séparé de l'épaule par deux profondes cannelures. Pâte beige-jaune pâle, fine; revêtement rouge-marron, mince et peu adhérent. Production lyonnaise probable. Inv. 94/9715-01.

État 1

Occupation de l'établissement tibérien (env. 29-72 ap. J.-C.)

Terre sigillée gauloise

- 18 Bol caréné, type Drag. 29. La zone inférieure de la panse est ornée de godrons. Pâte rose foncé, fine, dure, contenant quelques inclusions blanches; revêtement rouge-marron, assez brillant. Gaule méridionale. Inv. 94/9724-06.
- 19 Bol hémisphérique, type Hofheim 8. Pâte rose foncé, contenant quelques inclusions blanches; revêtement rouge-marron, légèrement luisant. Gaule méridionale. Inv. 94/9724-07.
- 20 Bol hémisphérique, type Drag. 24-25. Pâte rouge-violacé contenant de nombreuses inclusions blanches; revêtement rouge-marron, légèrement luisant. Gaule méridionale. Inv. 94/724-08.
- 21 Bol caréné, type Hofheim 9. Pâte rose foncé, dure, contenant quelques inclusions blanches; revêtement rouge-marron, luisant. Gaule méridionale. Inv. 94/9724-09.

Imitations de terre sigillée

- 22 Coupe, type AV 151 (Drack 9-10, L. 23). Pâte rose foncé, assez dure, fine; revêtement orange-marron, mince, luisant. Inv. 94/9724-10.

Parois fines

- 23 Coupe hémisphérique, type AV 192; sablage à l'extérieur. Pâte jaune pâle-verdâtre, fine, tendre; revêtement marron foncé, mince, peu adhérent, mat. Lyon. Inv. 94/9724-11.

fig. 269

État 2**fig. 270-271****Transformation de l'établissement tibérien et construction de l'édifice flavien (vers 72 ap. J.-C.)****Terre sigillée gauloise**

- 24 Bol caréné, type Drag. 29. La zone inférieure de la panse est ornée de godrons se terminant par une volute (KARNITSCH 1959, pl. 2, 1: manière d'Aquitanus, Tibère-Claude); à côté du godron, un gland est visible. Pâte rose foncé-marron, dure, contenant de très nombreuses inclusions blanches; revêtement plutôt marron, adhérent, à peine luisant. Gaule méridionale. Inv. 94/9874-14.
- 25 Bol cylindrique, type Drag. 30. Décor formé par un grand rinceau bifolié dessinant plusieurs boucles (VANDERHOEVEN 1978, 565, 569: Claude); dans la zone supérieure des boucles figurent de gauche à droite: un lapin à droite et un lapin à gauche (OSWALD 1931, 2100-2102) entre deux rosettes; dans la zone inférieure de la boucle, en haut et de gauche à droite: animal courant, dont il ne reste que la patte arrière, puis cerf (OSWALD 1931, 1701) ou chèvre (OSWALD 1931, 1823) couché à droite (partie supérieure manquante). En bas: chien (OSWALD 1931, 1968) mordant l'arrière-train d'un lapin courant vers la droite (OSWALD 1931, 2100-2102) et se retrouvant en face d'un ours (OSWALD 1931, 1614). Au-dessous, petit lapin à gauche. Pâte rouge-orange foncé, dure, compacte, contenant quelques fines inclusions blanches; revêtement rouge-marron, épais, adhérent, brillant. Gaule méridionale. Claude-Vespasien. Inv. 94/9874-15.
- 26 Assiette, type Drag. 15/17. Pâte rouge foncé, dure, contenant quelques fines inclusions blanches; revêtement rouge-marron, adhérent, luisant. Gaule méridionale. Inv. 94/9874-16.
- 27 Plat. Pâte rose foncé, dure, contenant de nombreuses inclusions jaunâtres; revêtement rouge-marron, luisant. Gaule méridionale. Inv. 98/9877-04.
- 28 Coupe, type Drag. 27. Pâte rouge foncé, dure, contenant de nombreuses et fines inclusions blanches; revêtement rouge-marron, brillant. Gaule méridionale. Inv. 98/9875-01 et 9877-03.
- 29 Coupe, type Hofheim 9. Estampille mal venue, peut-être anépigraphie à l'intérieur du fond. Pâte rose foncé, fine, dure, contenant quelques inclusions blanches de petites dimensions; revêtement rouge-marron, luisant. Gaule méridionale. Inv. 94/9874-13.
- 30 Coupe. Estampille partiellement conservée à l'intérieur du fond: [SE]NICIO, Senicio (MEES 1995, p. 95, POLAK 2000, S 110: 30-50/70). Pâte rose foncé, dure, contenant de nombreuses inclusions blanches; revêtement rouge-marron, légèrement brillant. La Graufesenque. Inv. 94/9713-06.
- 31 Coupe Drag. 35, Service A. Feuilles barbotinées sur le rebord du marli. Pâte rose foncé, dure, contenant de nombreuses inclusions blanches; revêtement rouge-marron, adhérent, luisant. Gaule méridionale. Inv. 94/9874-12.

Imitations de terre sigillée

- 32 Bol caréné, type Drack 21 (AV 127, L. 40). Un fin bandeau guilloché orne la panse. Pâte rouille-orange, dure, fine; revêtement orange foncé, luisant. Inv. 94/9874-17.
- 33 Bol caréné, type Drack 21 (AV 127, L. 40). Bandeau guilloché sur la panse. Pâte orange foncé, dure, fine; revêtement orange foncé, mince, luisant. Inv. 98/9877-02.

Pâte claire

- 34 Pot à cuire, type AV 100. Pâte rouge-marron, dure, assez friable, contenant de nombreuses inclusions micacées de faibles dimensions. Rebord noirci à l'extérieur; surface externe légèrement rugueuse. Inv. 94/9874-04.
- 35 Pot à cuire, type AV 100. Pâte rouille-marron, dure, contenant de fines inclusions blanches et de fines paillettes de mica également visibles en surface; traces de suie sur la surface externe et le rebord. Inv. 98/9877-01.

- 36 Pot à provisions, type AV 21. Pâte beige-orangé, fine; surface plus claire. Inv. 94/9730-01.
- 37 Marmite à marli rainuré, type AV 209. Pâte marron-rouille, légèrement plus foncée en superficie, contenant de nombreuses inclusions grises, blanches et jaunâtres. Le rebord et la surface externes sont entièrement noircis par le feu. Inv. 94/9874-05.

Revêtement micacé

- 38 Bol caréné. Bord déversé légèrement renflé, plus épais à un endroit laissant supposer l'existence d'une anse ou plus vraisemblablement d'un déversoir. Pâte grise à cœur, orange-marron en surface, dure, contenant de nombreuses inclusions blanches; revêtement interne et externe composé de nombreuses paillettes de mica doré. Une partie du rebord et de la panse est noircie par le feu. Inv. 94/9874-11.

Pâte grise

- 39 Pot, type AV 74. Pâte grise assez foncée, fine, dure; revêtement externe noir, luisant, allant jusque sous le rebord interne. Inv. 94/9874-07.
- 40 Terrine carénée, type AV 139. Pâte grise, dure, assez friable; surface externe lissée, légèrement luisante de couleur gris clair. Inv. 94/9874-06.
- 41 Ecuelle proche du type AV 287. Bord légèrement épaissi et rentrant, souligné par une gorge externe peu marquée; panse convexe. Pâte gris-anthracite, dure, contenant quelques fines inclusions blanches et noires. Inv. 94/9874-08.

Cruches

- 42 Bord en bourrelet, type AV 316. Pâte beige, plus orangée au cœur, fine, dure, contenant quelques paillettes de mica. Inv. 94/9874-09.

Mortiers

- 43 Mortier, type AV 375. Pâte beige-rosé, dure, contenant de nombreuses inclusions grises et blanches, parfois d'assez grandes dimensions. Semis interne. Inv. 94/9874-23.

Amphores

- 44 Type Dressel 9 similis. Pâte orange foncé à cœur, plus claire, tirant sur le jaunâtre vers la surface, dure, contenant de nombreuses inclusions grises et blanches parfois d'assez grandes dimensions. Gaule méridionale, vallée du Rhône ? Inv. 94/9874-03.
- 45 Type Dressel 9-10 similis. Pâte beige contenant un abondant dégraissant sableux; surface rugueuse. Gaule méridionale, vallée du Rhône ? Inv. 98/9877-05.
- 46 Type Dressel 43. Pâte beige-jaunâtre au cœur, rose en surface, dure, légèrement friable, contenant quelques inclusions rouge foncé et de nombreuses paillettes de mica. Rhodes, Cos ? Inv. 94/9874-20.

État 2**fig. 271-274****Construction des thermes du II^e s. (vers 135/137 ap. J.-C.)****Terre sigillée gauloise**

- 47 Bol hémisphérique, type Drag 37. Décor: oves avec cœur et double arceau (HOFMANN 1988, oves A, fig. 18) soulignés par un cordon tremblé; dard à droite, pendentif en forme de gland. Sur la panse, sautoir formé de lignes tremblées avec motif floral (HOFMANN 1988, p. 75, 80); à droite, tête d'un personnage. Pâte rose foncé, dure, contenant de fines inclusions blanches; revêtement rouge-marron, légèrement luisant. Gaule méridionale, probablement Banassac. Inv. 94/9738-13.
- 48 Bol hémisphérique, type Drag. 37. Décor: oves à double arceau, avec pendentif à droite à tête renflée, soulignés par un cordon tremblé. Motif végétal. Pâte rose foncé, dure, contenant de fines inclusions blanches; revêtement rouge-marron, légèrement luisant. Gaule méridionale. Inv. 94/9745-01.
- 49 Bol, type Drag. 27. Pâte rose foncé, dure, contenant de nombreuses et fines inclusions blanches; revêtement rouge foncé, légèrement luisant. Gaule méridionale. Inv. 94/9703-41.

50 Bol, type Drag. 27?; croix incisée à l'intérieur du fond. Pâte rose foncé, dure, contenant de nombreuses et fines inclusions blanches; revêtement rouge-marron, peu brillant. Gaule méridionale. Inv. 94/9703-37.

51 Plat, type Drag. 36. Marli orné de feuilles à la barbotine. Pâte rose foncé, dure, contenant quelques petites inclusions blanches. Gaule méridionale. Inv. 94/9703-40.

Imitations de terre sigillée

52 Assiette, type AV 257 (Drack 3, L. 7b). Pâte orange foncé, fine; revêtement orange-marron, mince, légèrement brillant, d'aspect satiné. Inv. 94/9725-09.

53 Bol, type AV 154 (Drack 11/12, L. 29a). Pâte orange, fine, dure; revêtement orange foncé, légèrement brillant. Inv. 94/9754-09.

54 Bol tronconique caréné, proche du type L. 20b. Bord légèrement épaissi de section \pm triangulaire. Pâte grise, plus foncée en surface, contenant de fines inclusions blanches et micacées également visibles en surface; celle-ci est polie et douce au toucher. Inv. 94/9725-08.

Glaçure plombifère

55 Gobelet à la panse ornée de mamelons à la barbotine. Pâte gris-blanc, dure; surface revêtue d'une glaçure de couleur vert très pâle à l'intérieur; vert tendre, légèrement plus soutenu à l'extérieur. Gaule du Centre. Inv. 94/9754-13.

Parois fines

56 Gobelet, type AV 91. Panse ornée d'un sablage relativement épais. Pâte beige-verdâtre, fine; revêtement marron, légèrement luisant. Lyon. Inv. 94/9725-07.

Engobe interne rouge

57 Plat, type AV 273; bord épaissi profilé de deux cannelures sommitales. Pâte orange, contenant quelques inclusions blanches et micacées de petites dimensions; revêtement interne orange-marron, mince, peu adhérent, mat. Inv. 94/9725-11.

Pâte claire

58 Gobelet; bord horizontal, col très court. Pâte orange foncé, dure, contenant quelques fines inclusions blanches et micacées. Inv. 94/9703-38.

59 Pot à cuire, type AV 39. Bord déversé, épaissi, profilé d'une cannelure sommitale, col court, épaulement marqué. Pâte orange, dure, contenant quelques inclusions blanches et grises; surface et rebord externes noircis par le feu. Inv. 94/9738-07.

60 Couvercle. Pâte orange, fine, contenant quelques inclusions grises et micacées de petites dimensions. Inv. 94/9703-39.

Revêtement micacé

61 Marmite, type AV 209/210; marli horizontal profilé d'une cannelure sommitale et d'une fine rainure sur la tranche; panse hémisphérique ornée d'une large cannelure médiane. Pâte marron-rouille, assez fine, dure, contenant quelques rares et petites inclusions blanches; le revêtement micacé recouvre aussi bien l'intérieur que l'extérieur. Traces de suie sur le rebord externe et la panse. Inv. 94/9703-44.

62 Marmite, type AV 209/210; marli horizontal profilé d'une cannelure sommitale et d'une rainure sur la tranche; panse hémisphérique. Pâte marron-rouille, dure, contenant de fines inclusions blanches et gris foncé; surfaces recouvertes de paillettes de mica. Rebord externe noirci par le feu. Inv. 94/9738-05.

63 Marmite, type AV 209. Pâte marron-rouille, dure, contenant de fines inclusions blanches et gris foncé; le revêtement micacé recouvre aussi bien l'intérieur que l'extérieur. Inv. 94/9729-03.

64 Marmite, type proche du n° 63. Pâte orange foncé, dure, contenant de fines inclusions blanches et d'autres grises, plus grandes; surfaces recouvertes de paillettes de mica. Inv. 94/9729-04.

65 Écuille. Bord vertical de section presque triangulaire; paroi oblique. Pâte marron-rouille, dure, contenant de fines inclusions blanches et gris foncé; revêtement argileux uniquement à l'intérieur, mat, mince, avec des paillettes de mica assez clairsemées. Inv. 94/9738-08.

Revêtement argileux mat

66 Pot, type AV 78; panse sablée à l'extérieur. Pâte rouille à cœur et marron vers la surface, dure, contenant de fines inclusions blanches et micacées; revêtement rouge foncé, mat. Traces de suie à l'extérieur. Inv. 94/9703-32.

67 Pot, même type que le n° précédent. Pâte gris-marron foncé au cœur, dure, contenant quelques fines inclusions blanches; revêtement rouge foncé, mince, mat. Inv. 94/9703-31.

Pâte grise

68 Pot à cuire, type AV 63. Bord vertical de section triangulaire; épaule profilée d'une fine cannelure. Pâte grise, contenant quelques inclusions blanches et gris clair. Inv. 94/9754-03.

69 Pot, tonneau, type AV 100. Bord déversé, légèrement épaissi, de section triangulaire; zone supérieure de la panse profilée d'une fine cannelure. Pâte marron à cœur, grise en surface, assez tendre, contenant quelques fines inclusions blanches et noires. Inv. 94/9754-05.

70 Pot, type AV 100; court bord déversé; fines stries horizontales sur la panse. Pâte gris foncé, dure, contenant de fines inclusions blanches et rouge foncé. Inv. 94/9754-06.

71 Pot à cuire. Court bord déversé horizontalement et arrondi à son extrémité; panse globulaire ornée de fines stries horizontales. Pâte gris foncé, dure, contenant des inclusions blanches et rouge foncé. Inv. 94/9738-06.

72 Terrine proche du type AV 214; marli horizontal bien développé souligné à l'intérieur par un bourrelet, panse hémisphérique. Pâte gris clair, dure, contenant des dégraissants ronds blancs et gris foncé; surface gris anthracite, légèrement rugueuse au toucher. Inv. 94/9754-04.

73 Terrine carénée, type AV 136. Pâte gris-anthracite, fine, dure, contenant quelques inclusions micacées également visibles en surface; revêtement noir légèrement luisant. Inv. 94/9725-10.

74 Couvercle. Pâte gris clair, dure, fine, plus foncée au cœur et en surface; bandeau guilloché entre deux cannelures sur la face externe. Inv. 94/9754-10.

75 Couvercle. Pâte gris-beige à cœur, anthracite en surface, dure, assez fine. Inv. 94/9754-12.

76 Couvercle. Pâte gris foncé, assez fine, dure. Inv. 94/9754-11.

Cruches

77 Type AV 326. Bord arrondi délimité par une cannelure externe. Pâte beige-orange, fine. Inv. 94/9738-12.

78 Même type que le n° précédent. Pâte beige-orange, fine. Inv. 94/9709-13.

79 Type AV 310. Bord en bandeau. Pâte orange-marron, dure, sonore, avec quelques paillettes de mica. Inv. 94/9738-10.

80 Cruche ou pot à provisions. Au-dessous de l'anse, *graffiti* incomplet après cuisson: TE[]. Inv. 94/9703-42.

81 Fond de cruche. Pâte gris foncé à cœur, rouge-marron en surface, très dure, contenant des inclusions blanches parfois de grandes dimensions (8 mm); pièce surcuite et déformée. Inv. 94/9703-34.

82 Channe, type AV 345. Pâte orange-rouille, fine; revêtement externe orange, micacé. Inv. 94/9703-43.

83 Fond de channe probablement du type AV 345. Pâte orange-rouille, fine; revêtement externe orange, micacé. Inv. 94/9703-36.

84 Fond de channe probablement du type AV 345. Pied dégagé par une cannelure externe. Pâte rouge-orangé, dure, contenant de nombreuses inclusions sableuses et de fines paillettes de mica; revêtement externe micacé. Inv. 94/9703-33.

Mortiers

85 Type AV 375. L'estampille Celer, entre deux rangées de ponctuations, figure sur la collerette, près du déversoir (GUISAN 1974, pl. 28, 12). Pâte beige-orange, dure, contenant des inclusions blanches mates. Inv. 94/9703-30.

Amphores

- 86 Type Dressel 20 (MARTIN-KILCHER 1987, Beilage 1, 64-66; fin I^{er}-début du II^e s.). Pâte beige, compacte, contenant des inclusions blanchâtres, grises et rouge foncé. Provenance hispanique (Bétique). Inv. 94/9703-45.
- 87 Type Dressel 20 (MARTIN-KILCHER 1987, Beilage 1, 79-86; 110-150). Pâte beige-orangé, légèrement plus foncée à coeur, dure, compacte, contenant de nombreuses inclusions; surface entièrement recouverte d'une couche de calcaire. Provenance hispanique (Bétique). Inv. 94/9703-46.
- 88 Type Dressel 9 ou 10 similis. Restes de *graffiti* sur le col. Pâte beige, dure, contenant des dégraissants quartzeux ainsi que des inclusions blanches, noires et violacées parfois de grandes dimensions. Vallée du Rhône. Inv. 94/9703-35.

Lampes

- 89 Lampe à douille centrale (AV 410). Pâte orange-rouille, dure. Inv. 94/9738-09.
- 90 Lampe à douille centrale (AV 409). Pâte gris-beige, assez fine; traces de suie à l'extérieur. Inv. 94/9738-02.

État 3**Occupation des thermes du II^e s. (vers 135/137-début du III^e s. ap. J.-C.)****Revêtement argileux**

- 91 Pot, tonneau. Court bord déversé, épaissi en bourrelet. Pâte orange foncé, dure, contenant quelques inclusions blanches et micacées; revêtement orange, mince, peu adhérent, légèrement luisant. Inv. 94/9761-04.
- 92 Gobelet ovoïde, type AV 48. Bord déversé, col court, épaulement profilé d'une cannelure et panse ornée de motifs oculés. Pâte orange, dure, contenant quelques inclusions blanches, parfois de grandes dimensions; surface orange-marron, brillante, d'aspect métalléscent. Inv. 94/9761-01.
- 93 Gobelet, type AV 48. Bord déversé en bourrelet, col court, épaulement marqué par une fine cannelure; panse ovoïde ornée de guillochis peu marqués. Pâte orange, dure, contenant quelques petites inclusions blanches; revêtement orange vif, luisant. Inv. 94/9761-03.
- 94 Gobelet, type AV 55. Panse ovoïde ornée de fins bandeaux guillochés. Pâte rouge vif, dure, fine; revêtement noir, brillant, avec quelques reflets métalléscents. Rhénanie, région de Trèves. Inv. 94/9761-05.
- 95 Bol à marli, type AV 207; bord déversé arrondi à son extrémité, profilé d'une cannelure sommitale. Pâte rouge-marron, dure, friable, contenant de petites inclusions blanches et micacées; revêtement rouge-orange, mince, peu adhérent, avec quelques reflets métalléscents; paillettes de mica visibles en surface. Inv. 94/9761-02.

État 3**Démolition générale des thermes dans le courant du III^e s.****TS gauloise**

- 96 Bol hémisphérique, type Drag. 37. Décor en panneaux séparés par des lignes tremblées et souligné par une guirlande bifoliée. Personnage de face: Hercule luttant contre l'Hydre (OSWALD 1931, 786: La Graufesenque, Titus-Domitien; HOFMANN 1988, p. 145, 147; Banassac). Pâte rose foncé, dure, contenant de nombreuses et fines inclusions blanches; revêtement rouge-marron, mince, peu adhérent, mat. Gaule méridionale. Inv. 94/9701-66.
- 97 Coupe. Pâte rose foncé, dure, pas d'inclusions visibles; revêtement rouge-marron, presque mat. Gaule méridionale. Inv. 94/9701-67.

Revêtement micacé

- 98 Bol à marli, type AV 207. Pâte rouille, dure, contenant quelques inclusions blanches et micacées; revêtement micacé, mince, uniquement à l'intérieur. Inv. 94/9701-64.

Revêtement argileux brillant

- 99 Gobelet, type AV 48. Panse ornée de guillochis. Pâte beige, fine, contenant quelques inclusions blanches et micacées; revêtement orange-marron, mince, légèrement brillant et peu adhérent, dont il ne reste plus que quelques traces à l'intérieur et à l'extérieur. Inv. 94/9701-65.
- 100 Gobelet; même type que le précédent. Court bord déversé horizontalement; panse ornée de guillochis incisés peu profondément. Pâte orange foncé, dure, fine; revêtement orange-marron avec des reflets plus foncés, luisant, légèrement métalléscent. Inv. 94/9746-08.
- 101 Plat, type AV 265; marli incurvé orné de guillochis. Pâte orange foncé, dure, contenant quelques inclusions grises et jaunâtres; revêtement orange, assez épais, légèrement brillant. Inv. 94/9746-04.
- 102 Écuelle, type AV 282-283; panse profilée de deux cannelures larges et peu profondes. Pâte orange-rouille, dure, contenant quelques inclusions grises, blanches et micacées de petites dimensions; revêtement rouge-orangé, mince et peu homogène. Inv. 94/9746-06.

Cruches

- 103 Panse ornée de losanges allongés excisés entre deux bandeaux de guillochis. Pâte orange foncé, dure, fine, contenant quelques paillettes de mica; revêtement orange-marron, légèrement luisant avec quelques reflets métalléscents, uniquement à l'extérieur. Inv. 98/9748-06.

Mortiers

- 104 Type AV 376. Pâte beige-marron, dure, compacte, contenant de fines inclusions grises, blanches et violacées; revêtement orange-marron, brillant avec quelques reflets métalléscents. Inv. 94/9746-07.

Lampes

- 105 Lampe à douille centrale, type AV 410. Pâte orange-marron, dure, contenant de fines inclusions blanches et micacées; fond de facture irrégulière. Inv. 94/9746-05.
- 106 Lampe à douille centrale, type AV 411. Pâte marron-rouille, dure, bien cuite, contenant quelques inclusions blanches, mates. Inv. 94/9701-63.

La voirie environnante**La chaussée bordant l'insula 19 à l'ouest****Terre sigillée gauloise**

- 107 Assiette, type Drag. 18. Pâte rose foncé-marron, dure, contenant de fines inclusions blanches. Gaule méridionale. Inv. 94/9728-04.

Imitations de terre sigillée

- 108 Bol caréné, type Drack 21 (AV 128, L. 40). Pâte orange-marron, tendre, assez fine; revêtement orange-marron, peu adhérent, mat. Inv. 94/9728-05.

Parois fines

- 109 Gobelet orné d'un sablage à l'extérieur. Pâte beige, fine; revêtement rouge-orangé, mat. Lyon. Inv. 94/9728-08.
- 110 Gobelet. Panse ornée de petits mamelons à la barbotine. Pâte beige, fine, bien dépurée; revêtement orange, adhérent, brillant, légèrement métalléscent. Gaule centrale ? Inv. 94/9734-01.

Engobe interne rouge

- 111 Plat, type AV 274/1. Bord épaissi et déversé souligné à l'extérieur par une gorge peu profonde. Pâte orange, fine; revêtement orange foncé, mince, légèrement luisant, uniquement à l'intérieur et sur le rebord externe. Inv. 94/9728-07.

Revêtement micacé

- 112 Marmite à marli horizontal, type AV 205. Pâte rouille, dure, friable, contenant de fines inclusions noires et blanches. Traces de suie à l'intérieur. Inv. 94/9728-06.

fig. 275**fig. 275-276****fig. 276**

Pâte grise

- 113 Pot, type AV 34. Bord déversé assez allongé; panse ovoïde profilée de stries horizontales. Pâte grise assez claire, dure, contenant de nombreuses inclusions blanches et micacées. Inv. 94/9728-02.
- 114 Pot, type AV 63. Bord triangulaire redressé verticalement, col court. Pâte noire, dure, friable, contenant de nombreuses inclusions grises et blanches. Inv. 94/9720-04.
- 115 Pot, type AV 63. Bord triangulaire redressé verticalement, col court. Pâte grise, plus foncée en surface, dure, compacte, contenant quelques inclusions blanches et micacées également visibles en surface. Inv. 94/9728-03.

Construction du premier établissement d'époque tiberienne (état 1). Vers 29 ap. J.-C.

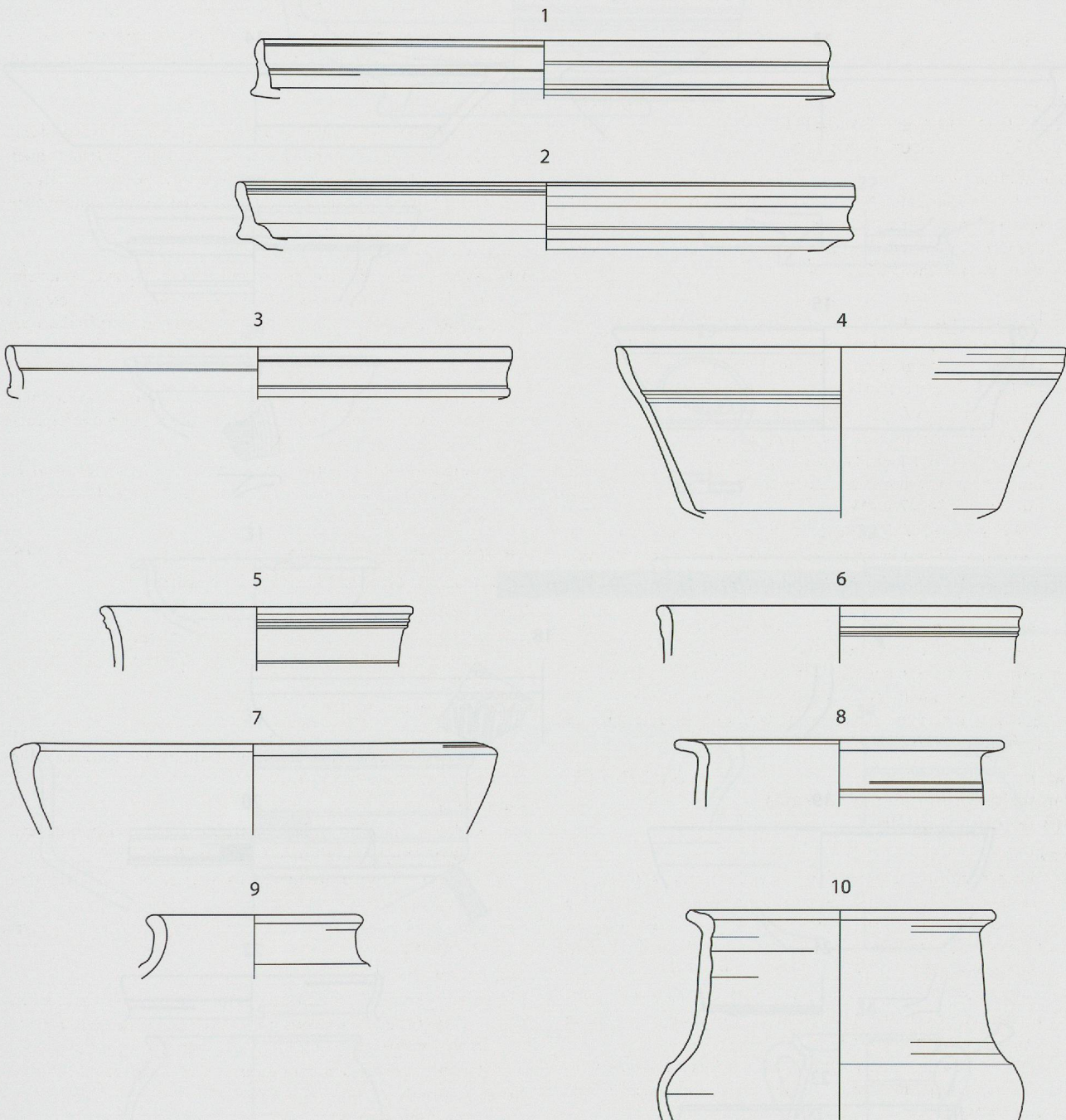
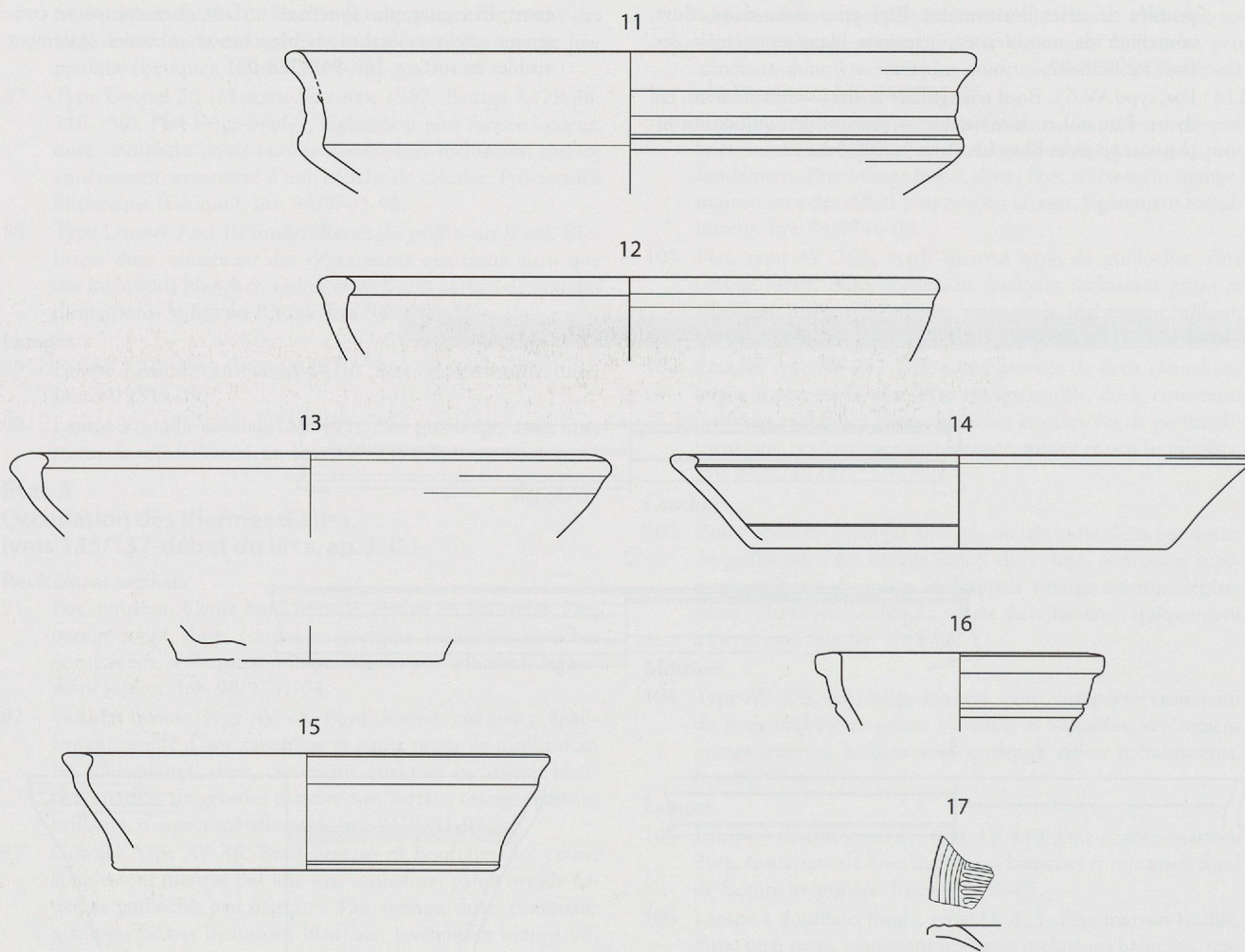


Fig. 268. La céramique.

1 : TS italique ; 2 : TS gauloise ; 3-6 : TSI ; 7 : pâte claire ; 8 : revêt. micacé ; 9-10 : pâte grise.

Échelle 1:3

Construction du premier établissement d'époque tibérienne (état 1). Vers 29 ap. J.-C.



Occupation de l'établissement tibérien (état 1). Env. 29 - 72 ap. J.-C.

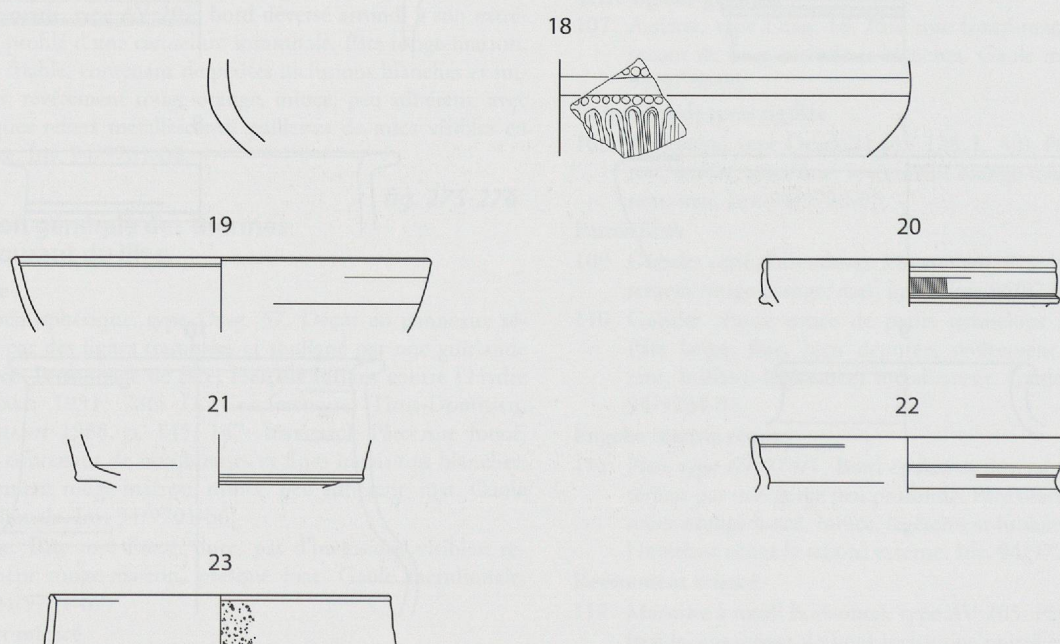


Fig. 269. La céramique.

11-15 : pâte grise ; 16 : cruche à pâte claire ; 17 : lampe ; 18-21 : TS gauloise ; 22 : TSI ; 23 : parois fines.

Échelle 1:3 (nos 17-18 : 1:2)

Transformation partielle de l'établissement tibérien et construction de l'édifice flavien (état 2). Vers 72 ap. J.-C.

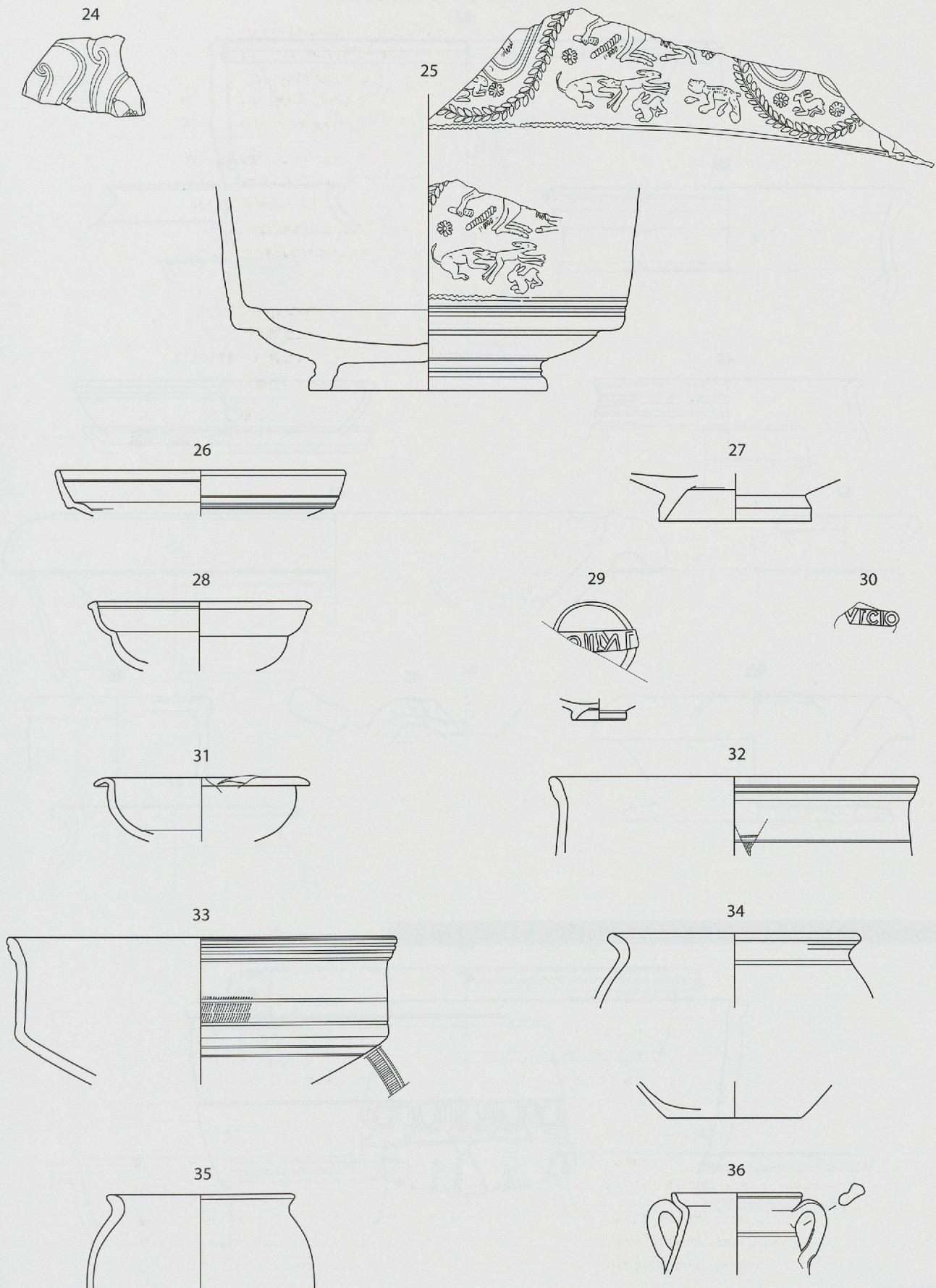


Fig. 270. La céramique.

24-31 : TS gauloise ; 32-33 : TSI ; 34-36 : pâte claire.

Échelle 1:3 (nos 24-25 : 1:2 ; estampilles : 1:1)

Transformation partielle de l'établissement tibérien et construction de l'édifice flavien (état 2). Vers 72 ap. J.-C.

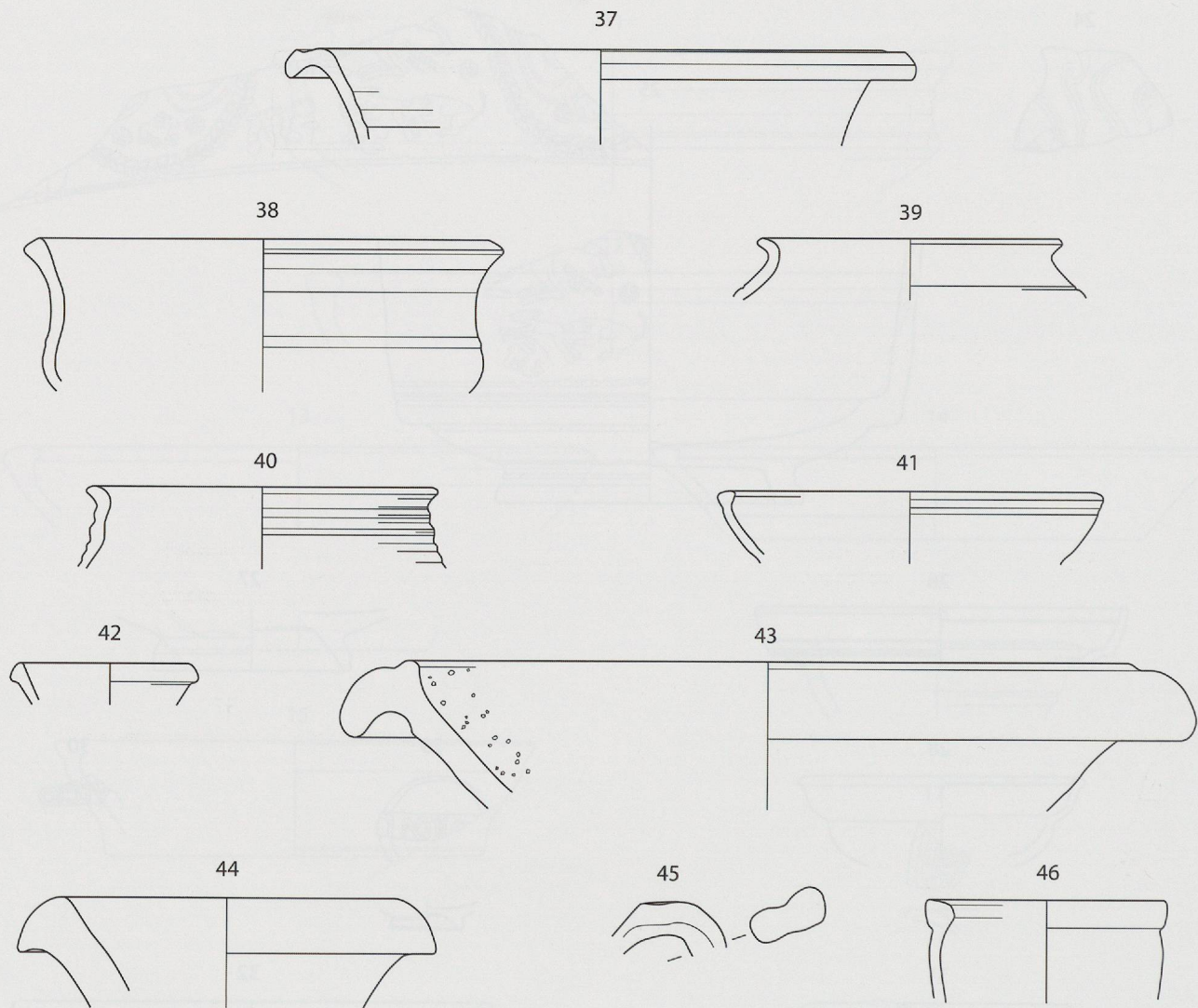
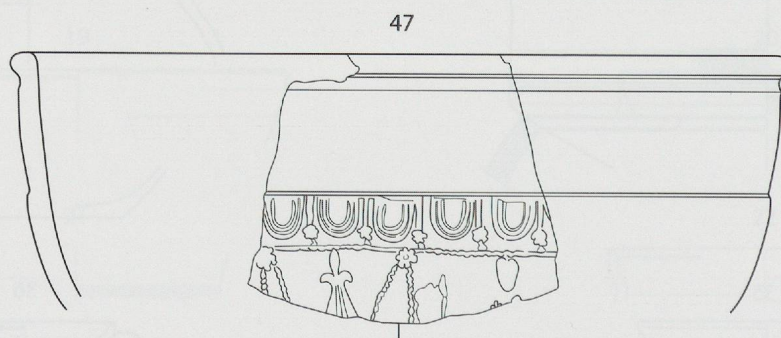
Construction des thermes du II^e s. ap. J.-C. (état 3). Vers 135/137 ap. J.-C.

Fig. 271. La céramique.

37 : pâte claire ; 38 : revêt. micacé ; 39-41 : pâte grise ; 42 : cruche à pâte claire ; 43 : mortier ; 44-46 : amphores ; 47 : TS gauloise.

Échelle 1:3 (n° 47 : 1:2)

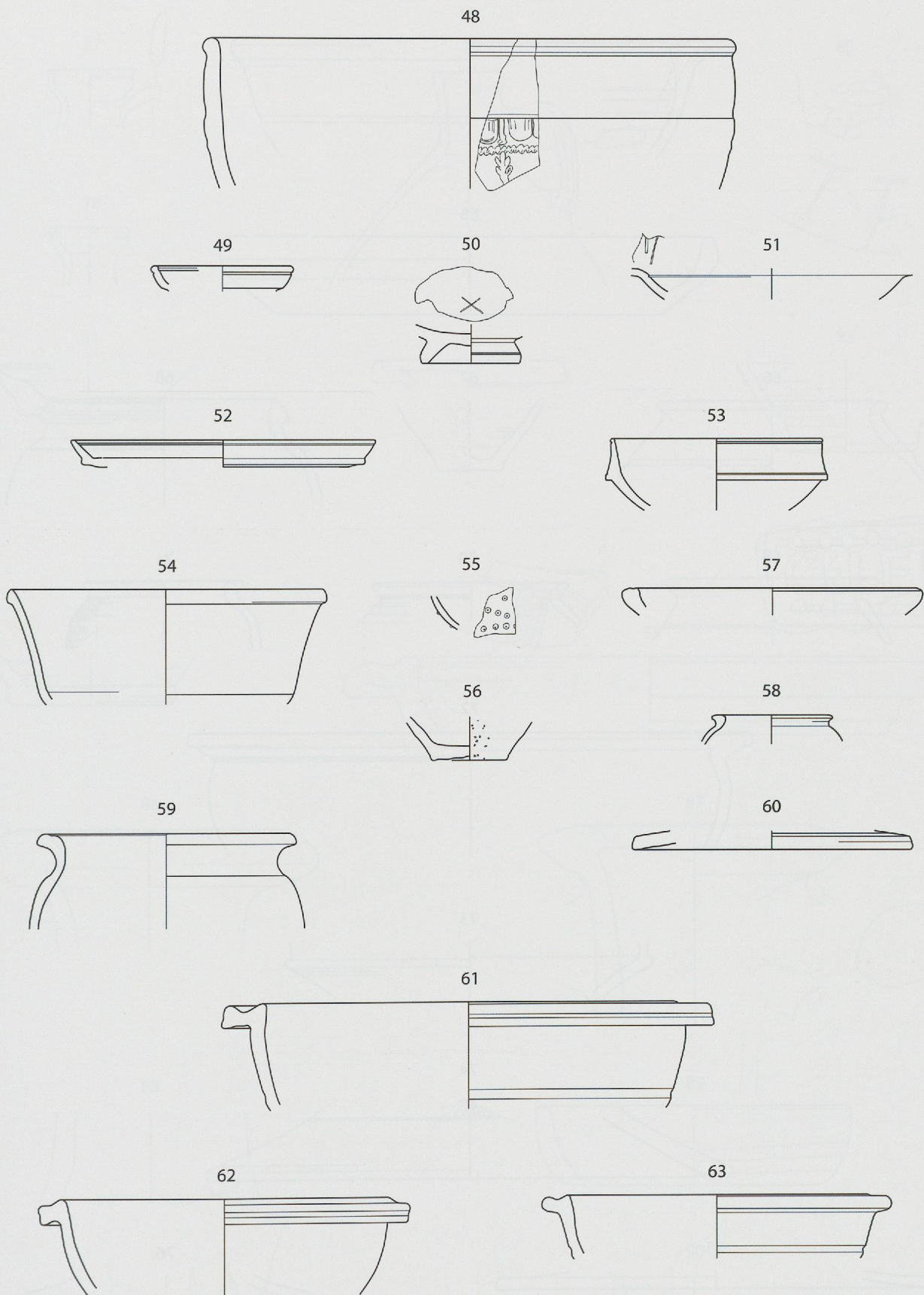
Construction des thermes du II^e s. ap. J.-C. (état 3). Vers 135/137 ap. J.-C.

Fig. 272. La céramique.

48-51 : TS gauloise ; 52-54 : TSI ; 55 : glaçure plombifère ; 56 : parois fines ; 57 : plat à engobe interne rouge ;
58-60 : pâte claire ; 61-63 : revêt. micacé.

Échelle 1:3 (n° 48 : 1:2)

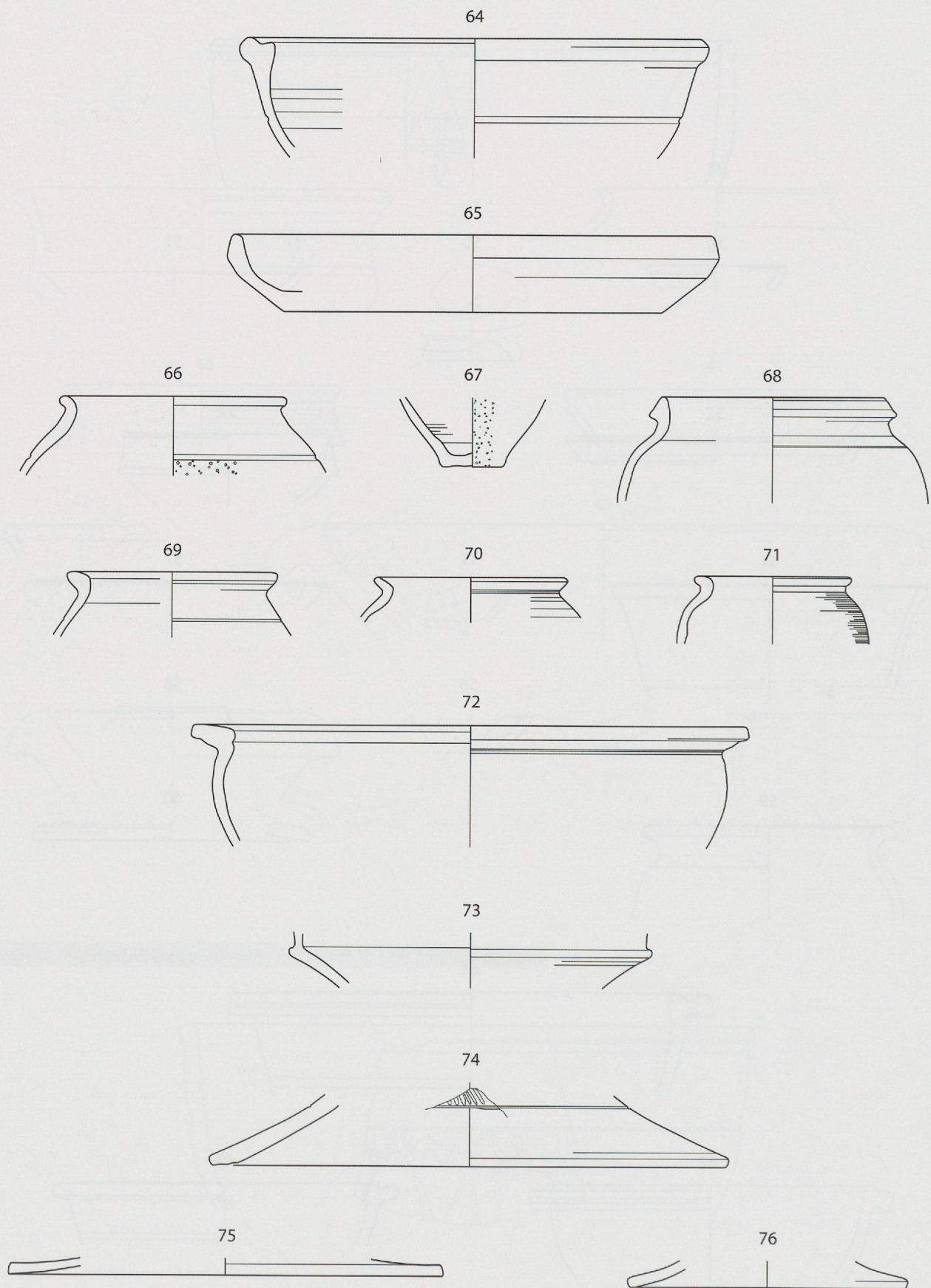
Construction des thermes du II^e s. ap. J.-C. (état 3). Vers 135/137 ap. J.-C.

Fig. 273. La céramique.
 64-65 : revêt. micacé ; 66-67 : revêt. argileux mat ; 68-76 : pâte grise.

Échelle 1:3

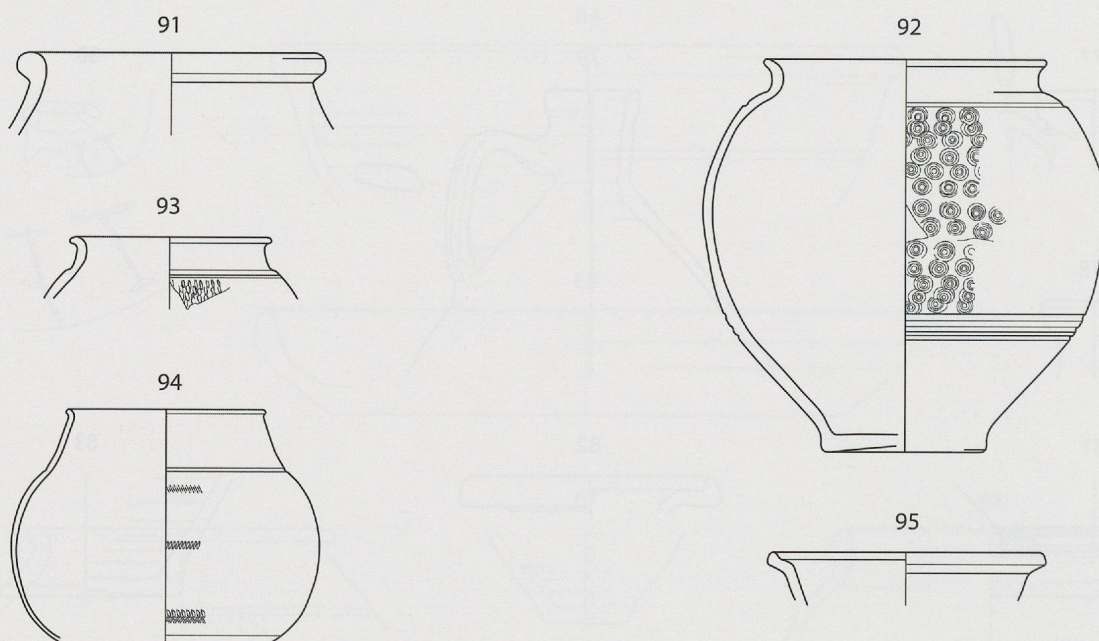
Construction des thermes du II^e s. ap. J.-C. (état 3). Vers 135/137 ap. J.-C.



Fig. 274. La céramique.
 77-81 : cruches à pâte claire ; 82-84 : cruches à revêt. micacé ; 85 : mortier ;
 86-88 : amphores ; 89-90 : lampes.

Échelle 1:3 (graffiti nos 80 et 88 et estampille n° 85 : 1:1)

Occupation des thermes du II^e s. ap. J.-C. (état 3). Vers 135/137 - début du III^e s. ap. J.-C.



Démolition générale des thermes dans le courant du III^e s. ap. J.-C. (état 3)

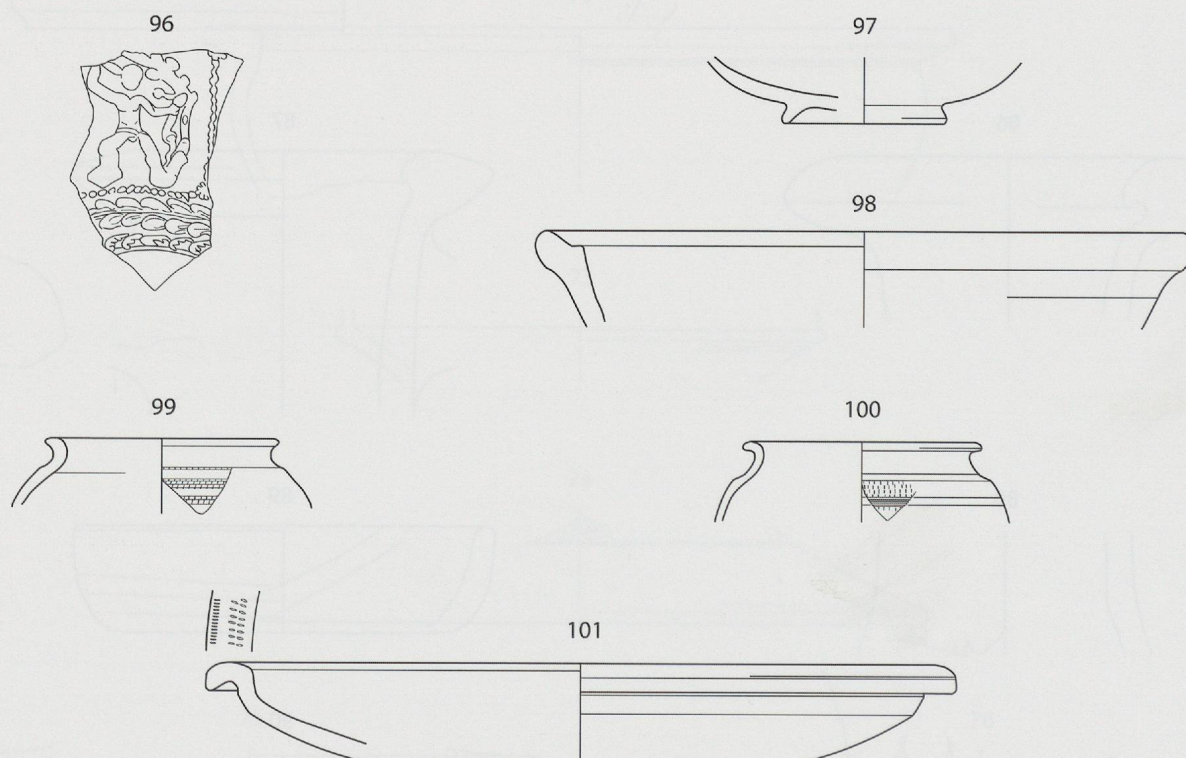
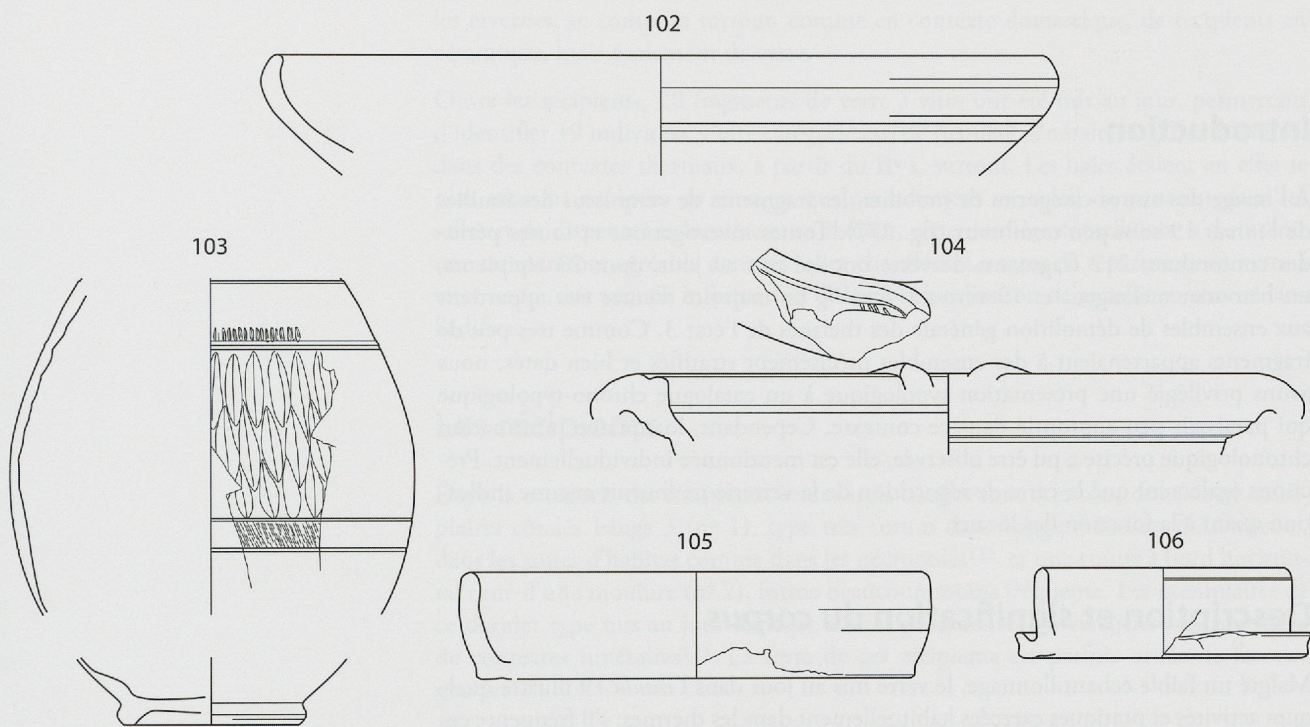


Fig. 275. La céramique.

91-95 : revêt. argileux ; 96-97 : TS gauloise ; 98 : revêt. micacé ; 99-101 : revêt. argileux.

Échelle 1:3 (n° 96 : 1:2)

Démolition générale des thermes dans le courant du III^e s. ap. J.-C. (état 3)

Chaussée bordant l'insula 19 à l'ouest

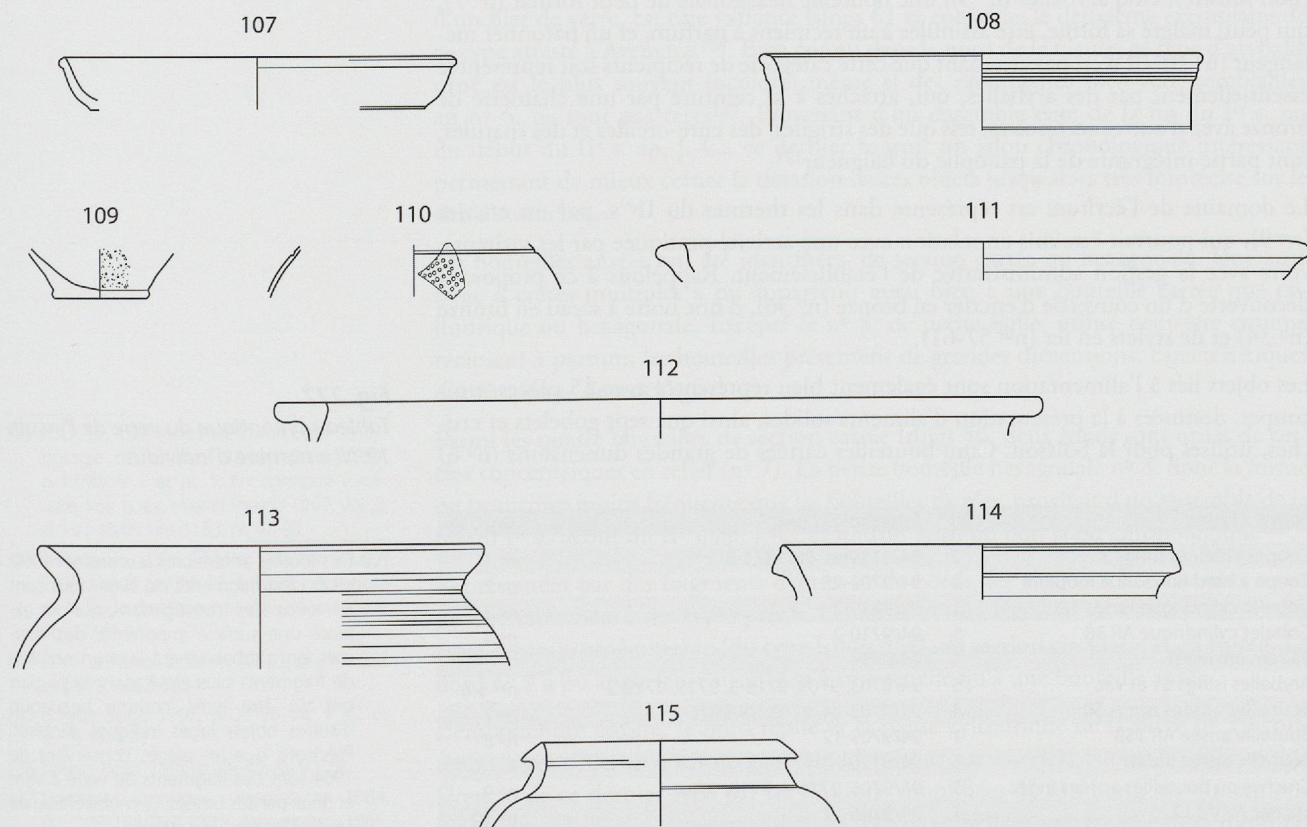


Fig. 276. La céramique.
 102 : revêt. argileux ; 103 : cruche à revêt. argileux ; 104 : mortier ; 105-106 : lampes ; 107 : TS gauloise ; 108 : TSI ;
 109-110 : parois fines ; 111 : plat à engobe interne rouge ; 112 : revêt. micacé ; 113-115 : pâte grise.

Échelle 1:3

Le verre

Chantal Martin Pruvot

Introduction

À l'image des autres catégories de mobilier, les fragments de verre issus des fouilles de l'insula 19 sont peu nombreux (fig. 277). Toutes investigations et toutes périodes confondues, 212 fragments de verre ont été mis au jour, dont 23 récipients, un bâtonnet mélangeur et 19 verres à vitre¹²⁰. La majorité d'entre eux appartient aux ensembles de démolition générale des thermes de l'état 3. Comme très peu de fragments appartenaient à des ensembles précisément stratifiés et bien datés, nous avons privilégié une présentation typologique à un catalogue chrono-typologique qui paraissait peu approprié dans ce contexte. Cependant, lorsqu'une information chronologique précise a pu être observée, elle est mentionnée individuellement. Précisons également que la carte de répartition de la verrerie ne fournit aucune indication quant à la fonction des locaux.

Description et signification du corpus

Malgré un faible échantillonnage, le verre mis au jour dans l'insula 19 illustre quelques activités et pratiques exercées habituellement dans les thermes: s'il fréquente ces lieux, entre autres, pour des raisons hygiéniques, sportives et pour prendre soin de son corps, le baigneur n'hésite pas à conclure des affaires et fréquenter les tavernes installées dans l'enceinte du complexe balnéaire. D'une manière générale, les objets en verre les plus fréquents dans les thermes sont liés à ces activités.

Huit pièces en relation avec l'hygiène et la cosmétique sont présentes: un balsamaire (non illustré), cinq aryballes (n° 5), une bouteille hexagonale de petit format (n° 7), qui peut, malgré sa forme, être assimilée à un récipient à parfum, et un bâtonnet mélangeur (n° 10). Il n'est pas étonnant que cette catégorie de récipients soit représentée essentiellement par des aryballes, qui, attachés à sa ceinture par une chaînette de bronze avec d'autres accessoires, tels que des strigiles, des cure-oreilles et des spatules, font partie intégrante de la panoplie du baigneur¹²¹.

Le domaine de l'écriture est représenté dans les thermes du II^e s. par un encrier (n° 9), qui pourrait être mis en relation avec une activité pratiquée par les visiteurs, voire avec la gestion administrative de l'établissement. Rappelons à ce propos, la découverte d'un couvercle d'encrier en bronze (n° 36), d'une boîte à sceau en bronze (n° 34) et de stylets en fer (nos 57-61).

Les objets liés à l'alimentation sont également bien représentés avec 15 pièces: trois coupes, destinées à la présentation d'aliments solides, ainsi que sept gobelets et cruches, utilisés pour la boisson. Cinq bouteilles carrées de grandes dimensions (n° 6)

Forme / type	NI	Ensembles / Inv.	Fig. 278
Coupes côtelées Isings 3	2	64/4139bis, 98/9871-8	n° 1
Coupe à bord horizontal mouluré	1	94/9703-25	n° 2
Gobelet cylindrique Isings 12	1	94/9719-2	n° 3
Gobelet cylindrique AR 38	1	94/9710-2	n° 4
Balsamaire indét.	1	94/9754	
Aryballes Isings 61 et var.	5	94/9703, 9709, 9716-5, 9729, 9729-2	nos 5-6
Bouteilles ansées Isings 50	4	94/9703-24, 9703; 98/9876	n° 7
Bouteille ansée AR 158	1	94/9709-12	n° 8
Bouteille ansée indét.	1	94/9726	
Cruches ou bouteilles ansées indét.	5	94/9705, 9716-4, 9716, 9724	n° 9
Encrier AVV 112	1	94/9706-12	n° 10
Bâtonnet mélangeur Isings 79 var.	1	94/9754-14	n° 11
Verre à vitre	19	64/1794-1795, 1807, 4139 94/9701, 9703-9706, 9710-9711, 9746, 94/9748-5, 9755, 9760	n° 12

Fig. 277

Tableau synoptique du verre de l'insula 19. NI = nombre d'individus.

120 Des fouilles antérieures aux années 1990, seuls cinq fragments de 1964 nous sont parvenus. Ces investigations, qui ont exploré une surface importante des thermes, ont probablement livré un nombre de fragments plus élevé, dont la plupart ont dû être jetés, comme beaucoup d'autres objets jugés indignes d'intérêt. Précisons que les pièces conservées de 1964 sont des fragments de verre à vitre et deux panses ornées. Le mobilier issu de ces fouilles n'est pas stratifié.

121 HEINZ 1993, p. 11-12, fig. 7. Un aryballe découvert à Avenches a conservé son attaché de bronze: BONNET BOREL 1997, pl. 23/128.

ont été vraisemblablement employées pour le stockage de denrées destinées à la vente. Il est intéressant de noter que la vaisselle de table probablement utilisée dans les tavernes, se compose surtout, comme en contexte domestique, de récipients en céramique, mais également de verre.

Outre les récipients, 20 fragments de verre à vitre ont été mis au jour, permettant d'identifier 19 individus. Cette catégorie est, de manière générale, largement attestée dans des contextes thermaux, à partir du II^e s. surtout. Les baies étaient en effet le plus souvent équipées de vitrages qui permettaient au soleil de pénétrer dans les salles et de dispenser sa lumière et sa chaleur, cette dernière contribuant à maintenir une température agréable dans les salles chauffées. La carte de répartition du verre à vitre ne fournit aucune information quant à la localisation de sa mise en œuvre dans l'édifice.

Les récipients

Dans la catégorie des récipients, seules trois coupes sont attestées, dont deux exemplaires côtelés Isings 3 (n° 1), type très connu dans l'agglomération d'*Aventicum*, dans les zones d'habitat comme dans les nécropoles¹²², et une coupe à bord horizontal orné d'une moulure (n° 2), forme beaucoup moins fréquente. Les exemplaires de ce dernier type mis au jour dans les années précédentes provenaient exclusivement de contextes funéraires¹²³. La lèvre de ces récipients est parfois ornée de facettes gravées¹²⁴.

Deux gobelets cylindriques ont été identifiés, dont un Isings 12 (n° 3) et un AR 38 (n° 4), tous deux bien connus tant dans le monde romain en général que sur le territoire avenchois¹²⁵.

Les récipients en verre liés à la cosmétique sont un balsamaire bleu vert de type indéterminé (non illustré) et cinq aryballes Isings 61 de couleur bleu vert, attestés par des fonds ou des fragments d'anses (n° 5). Le n° 6, dont la panse et le fond sont ornés d'un filet de verre, est une variante Isings 61 et constitue le deuxième exemplaire de ce type attesté à Avenches¹²⁶. Bien connu dans le nord de la Gaule, ce type d'aryballe orné est le plus souvent incolore, même si des exemplaires bleu-vert, semblables au n° 6, ne sont pas rares¹²⁷. Provenant d'un ensemble daté de la fin du I^{er} s. ou du début du II^e s. ap. J.-C., ce dernier fournit un jalon chronologique intéressant permettant de mieux cerner la datation de ces objets jusqu'alors très imprécise sur le site d'Avenches.

Six bouteilles ansées ont été identifiées, de section carrée ou hexagonale. Une anse large à crêtes multiples a pu appartenir aussi bien à une bouteille carrée que cylindrique ou hexagonale. Excepté le n° 8, de petite taille, utilisé peut-être comme récipient à parfum, les bouteilles présentent de grandes dimensions, caractéristiques des récipients de stockage.

Parmi les quatre bouteilles de section carrée Isings 50, deux fonds sont ornés de cercles concentriques en relief (n° 7). La petite bouteille hexagonale n° 8, dont la forme est beaucoup moins fréquente que les bouteilles carrées, provient d'un ensemble de la fin du I^{er} s./début du II^e s. ap. J.-C. et fournit ainsi un bon jalon chronologique¹²⁸.

Représentées par des fragments d'anses et de bords, les cinq cruches attestées n'ont pu être rattachées à des types précis. Les anses conservées sont de formes variables : à crête centrale proéminente (du type Isings 55a), de section circulaire et en ruban. Le bord n° 9 a pu appartenir aussi bien à une cruche qu'à une bouteille ansée.

L'embouchure étroite, le bord replié et la panse cylindrique de la pièce n° 10 confèrent à cet objet une forme générale identique aux encriers Isings 77. Elle se différencie de ce dernier type par les finitions simplifiées de son bord, ses dimensions moindres et l'absence apparente d'anses. Découverte dans une couche de démolition générale, elle constitue le deuxième exemplaire avenchois de ce type, dont la chronologie est également mal définie¹²⁹. Cette forme d'encrier semble rare puisque aucun parallèle n'a été repéré sur d'autres sites.

122 Pour les contextes d'habitat, voir la typologie d'Avenches: BONNET BOREL 1997, p. 17/AV V 1 et pl. 1. En contexte funéraire, voir p. ex. MARTIN PRUVOT 1999, vol. 2, p. 183-184/1144-1153, pl. 97-98.

123 Nécropole d'En Chaplix: MARTIN PRUVOT 1999, vol. 2, p. 194, 1218-1220; nécropole de la Porte de l'Ouest: MARTIN PRUVOT 1998, fig. 27/44-45.

124 RÜTTI 1991, vol. 2, forme AR 83, pl. 74/1652 et pl. 75/1653-1654.

125 BONNET BOREL 1997, p. 27-28, AV V 42 et p. 29, AV V 47.

126 BONNET BOREL 1997, p. 48-49, AV V 128.

127 Exemples incolores : FREMERSDORF 1984, p. 103-104/229-232; SENNEQUIER 1985, p. 126/211. Exemples bleu vert: FOLLMANN-SCHULZ 1988, pl. 6/70-71.

128 BONNET BOREL 1997, p. 52-53, AV V 141.2.

129 BONNET BOREL 1997, p. 44, AV V 112.

Le bâtonnet mélangeur

Lié au domaine de la cosmétique, un seul bâtonnet mélangeur est attesté (n° 11). De section circulaire, lisse, il constitue une variante du type Isings 79. Cet objet, aux extrémités arrondies à l'origine, était utilisé pour mélanger et appliquer fards, parfums ou onguents.

Le verre à vitre

Le verre à vitre est la catégorie la mieux représentée dans l'insula 19 avec 20 fragments (19 individus) appartenant tous au type caractérisé par une face mate et granuleuse, et une face lisse et brillante (n° 12). La grande majorité des pièces est bleu-vert (13 pièces), six sont incolores teintées de verdâtre, et une seule est incolore, plus fine que les autres. Des restes de mortier de chaux ou de tuileau sur le bord de quelques fragments indiquent que les plaques étaient encastrées dans la maçonnerie des baies ménagées dans le gros œuvre et constituaient des fenêtres fixes. D'autres vitres étaient probablement glissées dans des châssis de bois ou de bronze, fixés à l'intérieur des baies. Ces châssis étaient parfois mobiles pour permettre l'aération des salles. Aucun indice ne permet d'identifier l'utilisation de doubles vitrages, efficaces contre la déperdition de chaleur¹³⁰.

Bien que presque tous les fragments de verre à vitre proviennent de la démolition générale des thermes du II^e s.¹³¹, on ne peut en aucun cas tirer de conclusions de l'absence de ce matériau dans les niveaux de démolition des deux premiers établissements. En effet, les matériaux de construction utilisés dans ces derniers ont été systématiquement évacués lors de leur démantèlement, probablement pour être en grande partie récupérés.

Catalogue

- 1 Coupe côtelée Isings 3 (AV V 1). Fragment de panse. Verre incolore fortement teinté de verdâtre. Côte fine et peu proéminente. Inv. 98/9871-8. Démolition générale remaniée par des fouilles anciennes.
- 2 Coupe à bord horizontal orné d'une moulure. Bord horizontal orné d'une moulure sur le dessous. Verre incolore. Inv. 94/9703-25. Construction état 3; fin du I^{er}-première moitié du II^e s. ap. J.-C.
- 3 Gobelet cylindrique Isings 12 (AV V 42). Bord très légèrement rentrant à lèvres coupées brutes. Verre incolore teinté de bleuté. Panse ornée de bandeaux horizontaux et de lignes polies disposés en deux groupes. Inv. 94/9719-2. Construction état 1; pas de mobilier datant.
- 4 Gobelet cylindrique AR 38 (AV V 47). Panse carénée. Verre incolore irisé. Panse ornée de lignes horizontales gravées disposées en deux groupes. Inv. 94/9710-2. Démolition générale remaniée par des fouilles anciennes.
- 5 Aryballe variante Isings 61 (AV V 127.1). Panse globulaire. Fond apode. Verre naturel bleu vert. Anse delphiniforme prolongée sur la panse par des ondulations. Inv. 94/9716-5. Construction état 3 (avec éléments plus anciens); fin du I^{er}-début du II^e s. ap. J.-C.
- 6 Aryballe variante Isings 61 (AV V 128). Fond apode. Verre naturel bleu vert. Filet de même couleur que le récipient appliqué en spirale sur la panse et le fond. Récipient repris au pontil. Inv. 94/9729-2. Construction état 3; 100-150 ap. J.-C.
- 7 Bouteille carrée Isings 50 (AV V 140.1). Fragments de panse. Fond plat orné de quatre cercles concentriques en relief disposés autour d'un point central. Verre naturel bleu vert. Anse large à crêtes multiples. Inv. 94/9703-24. Construction état 3; fin du I^{er}-première moitié du II^e s. ap. J.-C.
- 8 Bouteille hexagonale AR 158 (AV V 141.2). Fond orné de deux cercles concentriques en relief et d'un point aux angles conservés. Verre naturel bleu vert. Récipient repris au pontil. Inv. 94/9709-12. Construction état 3; fin du I^{er}-début du II^e s. ap. J.-C.
- 9 Cruche de type indéterminé ou bouteille ansée. Bord irrégulier à lèvres ourlées vers l'intérieur. Col légèrement évasé à la base. Épaule horizontale très marquée. Verre incolore fortement teinté de verdâtre. Inv. 94/9716-4. Construction état 3; fin du I^{er}-début du II^e s. ap. J.-C.
- 10 Encrier AV V 112. Bord rentrant à lèvres arrondies. Panse cylindrique. Verre incolore teinté de verdâtre, irisé. Inv. 94/9706-12. Démolition générale remaniée.
- 11 Bâtonnet variante Isings 79. Fragment de bâtonnet lisse, de section circulaire. Verre incolore teinté de bleuté. Inv. 94/9754-14. Construction état 3; 100-150 ap. J.-C.
- 12 Verre à vitre type mat/brillant. Fragment d'angle. Face supérieure lisse et brillante; face inférieure granuleuse et mate. Verre naturel bleu vert à dominante verte. Traces d'outil conservées à l'angle. Inv. 94/9748-5. Démolition générale; dès le III^e s. ap. J.-C.

130 Pour une évocation des différentes techniques de fixation du verre à vitre mises en œuvre dans des contextes thermaux, voir BROISE 1991.

131 Un seul fragment est issu d'un ensemble contenant peut-être des éléments de démolition d'époque flavienne (94/9703). Voir ci-dessus, note 21, p. 53.

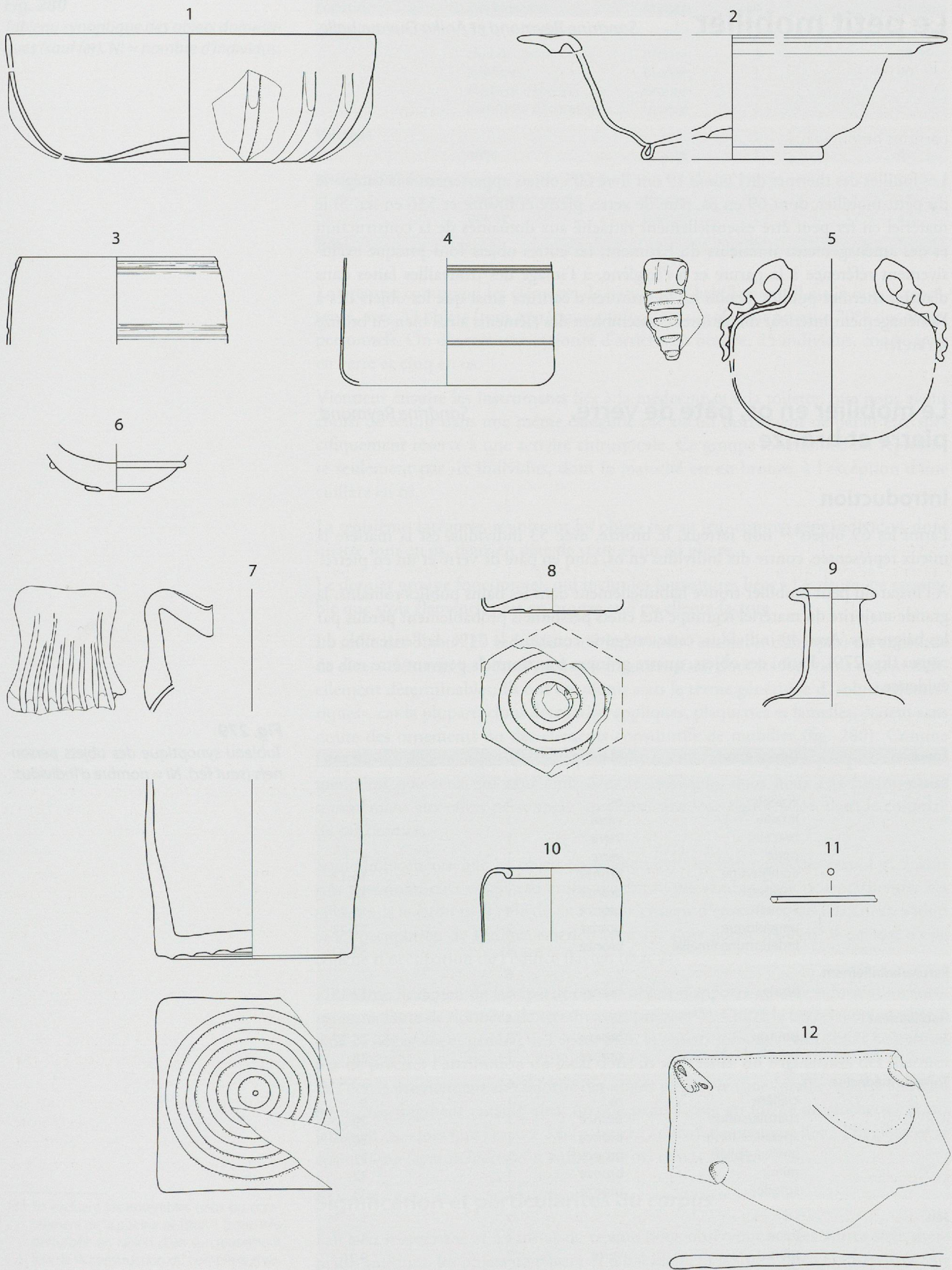


Fig. 278. Le verre.

Échelle 1:2

Le petit mobilier

Sandrine Reymond et Anika Duvauchelle

Les fouilles des thermes de l'insula 19 ont livré 605 objets appartenant à la catégorie du petit mobilier, dont 69 en os, pâte de verre, pierre et bronze et 536 en fer. Si le matériel en fer peut être essentiellement rattaché aux domaines de la construction et des aménagements intérieurs du bâtiment, les autres objets font presque exclusivement référence à la parure et à l'hygiène, à l'image des trouvailles faites dans d'autres thermes publics. Seules les fournitures d'écriture ainsi que les objets liés à l'aménagement intérieur du bâtiment rassemblent des éléments aussi bien en bronze qu'en fer.

Le mobilier en os, pâte de verre, pierre et bronze

Sandrine Reymond

Introduction

Parmi les 69 objets¹³² non ferreux, le bronze, avec 53 individus, est la matière la mieux représentée, contre dix individus en os, cinq en pâte de verre et un en pierre.

À l'instar du petit mobilier trouvé habituellement dans les bains publics romains, la grande majorité du matériel regroupe des effets personnels probablement perdus par les baigneurs. Avec 49 individus, cette catégorie constitue le 71% de l'ensemble du *corpus* (fig. 279). Parmi ces objets, quatre groupes fonctionnels peuvent être mis en évidence.

Fig. 279

Tableau synoptique des objets personnels (sauf fer). NI = nombre d'individus.

Fonction	Désignation	Matière	NI	N° cat.
Parure			23	
	épingle	os	5	1-2
	intaille	verre	1	6
	bracelet	verre	1	7
	perle	verre	1	8
	épingle/tige	bronze	7	16-17
	chaînette	bronze	1	18
	anneau	bronze	4	19-21
	pendeloque	bronze	2	22-23
	indéterminé émaillé	bronze	1	24
Parure/habillement			6	
	fibule	bronze	6	12-15
Habillement			4	
	bouton	bronze	3	25-27
	boucle de ceinture	bronze	1	28
Toilette/médecine			6	
	cuillère	os	1	5
	spatule/sonde	bronze	1	29
	spatule/curette	bronze	1	30
	pince à épiler	bronze	1	31
	miroir	bronze	1	32
	strigile	bronze	1	33
Jeu			7	
	jeton	os	4	3-4
	pion	verre	2	9-10
	dé	pierre	1	11
Écriture			3	
	boîte à sceau	bronze	1	34
	manche de spatule	bronze	1	35
	couvercle d'encrier	bronze	1	36
Total			49	

132 Trois objets modernes (ensemble 94/9705) n'ont pas été pris en considération dans cette étude.

Fig. 280

Tableau synoptique des objets domestiques (sauf fer). NI = nombre d'individus.

Fonction	Désignation	Matière	NI	N° cat.	
Mobilier			7		
		clou décoratif	bronze	3	38-39
		applique	bronze	1	40
		élément décoratif	bronze	2	
	plaquette décorative	bronze	1		
Vaisselle			1		
		anse	bronze	1	41
Divers/indéterminé			12		
		plaquette/lamelle	bronze	11	37
		pointe	bronze	1	42
Total			20		

Le premier comprend les éléments de parure et d'habillement: il est le mieux représenté, avec 33 objets (tous matériaux confondus) sur 49, soit presque 70% des objets personnels. On observe une majorité d'articles en bronze, 25 individus, contre trois en verre et cinq en os.

Viennent ensuite les instruments liés à la médecine et à la toilette, que nous avons choisi de réunir dans une même catégorie car aucun instrument ne paraît être spécifiquement réservé à une activité chirurgicale. Ce groupe fonctionnel est représenté seulement par six individus, dont la majorité est en bronze, à l'exception d'une cuillère en os.

La troisième catégorie, réunissant les objets liés au jeu, compte sept individus, dont quatre sont en os, deux en pâte de verre et un en pierre.

Le dernier groupe fonctionnel, qui inclut les fournitures liées à l'écriture, ne rassemble que trois éléments, tous en bronze et d'excellente facture.

Le solde des objets (20 individus, soit le 29% de l'ensemble du *corpus*) est constitué de divers éléments en bronze, souvent fragmentaires, dont les fonctions restent difficilement déterminables; ils ont été réunis sous le terme générique d'«objets domestiques», car la plupart, clous décoratifs, appliques, plaquettes et lamelles, étaient sans doute des ornements ou des éléments constitutifs de mobilier (fig. 280). Comme la présence de ces objets domestiques dans les thermes n'appelle pas plus de commentaires que ceux qui sont émis dans le catalogue, nous nous attacherons donc uniquement aux effets personnels, en examinant leur signification dans le contexte de ces thermes.

Soulignons encore que les objets en relation avec les bâtiments des états 1 et 2 sont très peu nombreux et qu'une étude diachronique semble ainsi peu pertinente. En effet, seuls le jeton n° 9 et le dé n° 11 proviennent d'ensembles liés à la construction et à l'occupation de l'édifice tibérien (état 1), alors que le jeton n° 4 est issu d'une couche d'occupation de l'édifice flavien (état 2).

De même l'examen de la répartition des objets n'apporte aucune information intéressante, faute de données de terrain assez précises¹³³. Outre le bracelet en verre n° 7 issu du dégagement général de l'égout St 4, la répartition des autres objets ne permet pas de préciser l'attribution du local dont ils sont issus: du *frigidarium* des thermes de l'état 3 proviennent en majorité des objets de parure (une intaille, quatre épingles en os, un fragment émaillé ainsi qu'une pendeloque en forme de clochette) et un jeton en os, alors que l'espace L6 (palestre ?) a livré deux objets liés à l'hygiène et la cosmétique (spatule/curette et cuillère en os) et une fibule.

Signification et particularités du *corpus*

Fait peu surprenant et à l'instar de ce que nous observons sur les autres sites thermaux antiques, les objets de parure et d'habillement sont les mieux représentés. Au sein de cette catégorie, les exemplaires de fibules, épingles en bronze et en os, chaînette, anneaux, intaille, perle et bracelet en verre sont des types communs que l'on retrouve régulièrement en contexte thermal – à Augst (CH), Xanten (D), Trèves (D), Kempten (D) ou encore Caerleon (GB), par exemple –, mais aussi dans les habitats et les nécropoles. Aussi, à l'exception de la fibule n° 14, décorée d'émail et d'argent,

133 En excluant les ensembles issus du comblement de la piscine de l'état 1 (zone très perturbée en raison d'un surcreusement lors de la construction du complexe thermal de l'état 3, et dont le comblement est composé principalement d'un remblai rapporté; voir note 21, p. 53), ainsi que ceux issus des couches de remblai et de démolition générale de l'état final, il ne reste, dans les faits, qu'une dizaine d'objets bien localisés.

qui fait figure de bijou particulièrement luxueux, aucun autre élément ne permet de mettre en évidence le statut social particulièrement élevé des baigneurs. De fait, inscriptions comme trouvailles archéologiques montrent que les bains publics étaient fréquentés par toutes les classes de la société romaine¹³⁴.

La présence d'épingles à cheveux et d'une boucle de ceinture à tête de canard (n° 28) – type qui apparaît spécifiquement dans les tombes féminines du début de l'époque romaine – indique que les femmes fréquentaient ces thermes. Nous avons vu que la répartition des objets n'a pas permis de localiser des zones leur étant réservées, phénomène que l'on observe à *Augusta Raurica* (Augst, CH), par exemple, où les bains destinés aux femmes ont été identifiés grâce à un nombre important d'épingles à cheveux en os retrouvées dans les égouts. Nous pouvons cependant imaginer qu'il y ait eu plutôt une répartition horaire fixant les périodes réservées aux différents sexes, voire même des bains mixtes, pratique tolérée par certains empereurs¹³⁵.

Aucun élément ne permet de relever la présence d'enfants dans nos thermes, alors que des exemples attestent que ceux-ci pouvaient accompagner leurs parents aux bains: une inscription à Rome mentionne le chagrin de deux affranchis pleurant la perte de leur enfant de huit ans noyé dans la piscine des bains de Mars, alors qu'à Caerleon, trois dents de lait ont été retrouvées dans le *frigidarium*¹³⁶.

L'origine norico-pannonienne de la boucle de ceinture n° 28, ainsi que, dans une moindre mesure, la pendeloque en forme de panier n° 23, dont la forme semble dérivée de bijoux laténiens, reflètent les influences étrangères comme les traditions locales en matière de mode.

Quant aux exemplaires de boutons décoratifs n°s 25, 26 et 27, qui trouvent des parallèles parmi les *militaria* répertoriés à Augst (CH), ils illustrent peut-être la présence de militaires, sans que l'on puisse exclure qu'ils aient aussi été utilisés par des civils¹³⁷.

Avec un seul strigile, un fragment de miroir, une pince à épiler appartenant à un nécessaire de toilette et deux spatules, les objets de toilette sont très peu représentés dans un tel contexte. À l'exception de la curette-spatule n° 30, sans parallèle satisfaisant, tous ces objets sont des types courants que l'on rencontre dans d'autres contextes archéologiques.

Relevons par ailleurs qu'aucun instrument spécifiquement réservé à la médecine n'apparaît au sein du *corpus*, puisque la spatule-sonde n° 29 est aussi utilisée pour la cosmétique et l'hygiène. Dans certains cas, notamment dans les thermes principaux de Xanten, ainsi qu'à Trèves et à Weissberg (D), la découverte d'instruments chirurgicaux a permis de déterminer la présence d'un praticien devant exercer dans l'enceinte du bâtiment. Si elles mettent en lumière l'activité de médecins travaillant dans les thermes et exerçant non seulement des formes douces d'hydrothérapie mais également des opérations chirurgicales, de telles trouvailles ne permettent pas de savoir si ces pratiques étaient régulières et largement répandues. En effet, si l'association entre les concepts sanitaire et balnéaire est clairement reconnue par les auteurs anciens, les médecins n'apparaissent pas dans la liste des masseurs et autres pratiquants présents dans les thermes cités par les sources anciennes¹³⁸. On sait en revanche que, sous le règne d'Hadrien, les bains étaient ouverts dès la huitième heure du jour au public, et que les heures précédentes étaient réservées aux malades¹³⁹.

Les exemplaires de jetons en os, pions en pâtes de verre et dé en calcaire font eux aussi partie des trouvailles habituelles en contexte thermal, illustrant la part des activités récréatives et sociales au cœur des bains publics. Rappelons que les thermes, équipés de salles de détente et de bibliothèques pour les établissements les plus importants, étaient des lieux de rencontre obligés, centres sociaux, culturels et places informelles de loisirs tout à la fois.

La présence d'objets liés à l'écriture n'est pas surprenante, dans la mesure où ils reflètent également les activités culturelles pratiquées dans les thermes. La boîte à sceau émaillée n° 34, le couvercle d'encrier n° 36 ainsi que le manche de spatule à cire représentant Minerve n° 35 font figure de fournitures particulièrement luxueuses, et témoignent du statut socio-économique élevé de leurs propriétaires. La présence du manche figurant Minerve, un type rare dans le monde romain et unique en Suisse,

134 FAGAN 1999, p. 189-219.

135 YEGÜL 1992, p. 32-33.

136 FAGAN 1999, p. 197.

137 DESCHLER-ERB 1999, p. 68-70.

138 FAGAN 1999, p. 85-103.

139 HEINZ 1993, p. 17.

renforce par ailleurs ce constat. Quant aux boîtes à sceau et couvercles d'encriers en bronze, ils sont peu courants en contexte thermal, mais on en trouve néanmoins quelques exemplaires, à Caerleon et *Virunum*, par exemple. Mentionnons en outre la présence d'un fragment d'encrier en céramique¹⁴⁰ et de huit stylets en fer; ces derniers sont les pièces liées à l'écriture les plus fréquentes en général dans ce contexte; ils pourraient être liés à l'administration de l'établissement.

Les objets en os, pâte de verre et pierre

Les thermes de l'état 3 ont livré dix objets en os (ou en corne), dont cinq éléments de parure (épingles à cheveux), quatre pièces de jeux (jetons) et une cuillère. Tous sont des objets fréquents et bien connus. Seules sont illustrées les épingles n^{os} 1 et 2, dont les têtes sont intactes; les autres fragments – deux tiges et une pointe (inv. 94/9701-15) – sont trop mal conservés pour être identifiés.

Les jetons peuvent être répartis en deux catégories. L'une rassemble des pièces d'un diamètre de 20 à 23 mm et d'une épaisseur de 2,5 à 4 mm, ornées de gorges concentriques¹⁴¹; deux jetons sont pointés au centre (inv. 94/9701-16, avec 4 gorges et inv. 94/9738-1 avec 6 gorges); le jeton n^o 3 présente un centre perforé, qui suggère peut-être un usage en tant que pendentif¹⁴².

L'autre groupe est représenté par le jeton n^o 4, de petites dimensions (diam. 12 mm, ép. 2 mm) et présentant deux faces planes.

Quoique privée d'une grande partie de son cuilleron, la cuillère n^o 5 est très probablement de forme circulaire (*cochlearia*). Ces cuillères, avant tout utilisées pour consommer des oeufs, escargots ou coquillages, sont aussi employées dans la toilette et la médecine¹⁴³.

La pâte de verre est représentée par cinq individus, dont une intaille (n^o 6), un fragment de bracelet (n^o 7), un fragment de perle en forme de melon (n^o 8) et deux jetons (n^{os} 9 et 10).

Le seul petit objet en pierre est un dé en calcaire blanc (n^o 11). Le plus souvent en os, les exemplaires en pierre sont néanmoins bien attestés durant l'époque romaine, en schiste, en agate, en fluorite ou encore en cristal de roche¹⁴⁴. L'objet n^o 11 montre une facture sommaire (dimensions et chiffres irréguliers).

Signalons enfin la présence de trois petits cailloux lisses (ensembles 94/9724, 94/9735, 94/9737), de forme approximativement sphérique et de petites dimensions¹⁴⁵, qui pourraient avoir servi de jetons. Leur identification demeure incertaine, mais l'utilisation de cailloux comme pions est cependant attestée à l'époque romaine¹⁴⁶.

Les objets en bronze

Ce matériau est représenté par 53 individus, dont six fibules, 19 autres objets de parure et d'habillement, cinq objets relatifs à l'hygiène et à la cosmétique, trois objets liés à l'écriture et 20 objets domestiques.

Fibules (n^{os} 12-15)

Les six fibules (dont trois à charnière, une pénannulaire et deux ardillons) sont présentées en fonction de leur classement typologique, selon le modèle établi par E. Riha¹⁴⁷. Les parallèles ont été tirés de l'étude des fibules d'Avenches par A. Mazur¹⁴⁸. Nous constatons ainsi qu'à l'exception de la fibule émaillée (n^o 14), sans parallèle exact à Avenches, les fibules «d'Aucissa» à profil semi-circulaire (n^o 12), à arc partagé (n^o 13) et en oméga (n^o 15) sont des types très courants au sein du *corpus* aventicien.

Les fibules dites «d'Aucissa» appartiennent à l'un des types les plus populaires du début de l'époque romaine. Largement diffusés dans tout l'Empire par le biais de l'armée romaine, les exemplaires les plus précoces viennent des camps militaires d'Oberaden (D; 12-8 av. J.-C.) et de Haltern (D; 6 av. à 9 ap. J.-C.); le type reste à la mode jusqu'au règne de Claude, puis disparaît à la fin du I^{er} siècle de notre ère. La variante à profil semi-circulaire semble être tardive¹⁴⁹, bien qu'aucune chronologie interne

140 L'encrier en céramique est attesté par un petit fragment non illustré provenant de l'ensemble 94/9713.

141 Correspondant aux types 6, 8 et 9 (I^{er}-IV^e s.) de la typologie établie par Béal (BÉAL 1983.1, p. 303-305 et 307-313).

142 BÉAL 1983.1, p. 300.

143 AMREIN *et al.* 1999, p. 340, note 297.

144 MAY 1991, p. 106-108.

145 Diamètre compris entre 11 et 13 mm, épaisseur de 2 à 4 mm.

146 MAY 1991, p. 188-189.

147 RIHA 1979 et 1994.

148 MAZUR 1998.

149 MAZUR 1998, p. 34.

du type ne soit encore clairement établie. L'exemplaire n° 12, issu de la démolition générale (I^{er}-III^e s.), ne pose à cet égard aucun jalon significatif.

Dérivées du type «d'Aucissa», les fibules à arc partagé apparaissent au cours de la première moitié du I^{er} s. de notre ère pour disparaître au tout début du II^e s. L'exemplaire à moulures longitudinales n° 13 est la variante la mieux représentée à Avenches, comme à Augst. Son contexte chronologique (40/50-début du II^e s. ap. J.-C.) confirme les dates relevées dans le *corpus* aventicien¹⁵⁰.

S'il n'apparaît pas à Avenches, le modèle de fibule à arc émaillé n° 14 (fig. 281) trouve en revanche un parallèle assez satisfaisant à Augst. La datation de notre exemplaire (entre 29 et 135/137 ap. J.-C.) corrobore les dates généralement admises, les premières fibules émaillées apparaissant dans la deuxième moitié du I^{er} s. ap. J.-C.; la décoration émaillée, qui va s'enrichir et se compliquer, atteindra son apogée dans la première moitié du II^e s.

Quant à la variante de fibule en oméga n° 15, elle est la mieux représentée du type, tant à Avenches qu'à Augst et à Lausanne-Vidy (CH). Sa période d'utilisation s'étend du milieu du I^{er} au III^e s. de notre ère; à nouveau, la datation de l'ensemble d'où est issu notre exemplaire (I^{er}-III^e s.) n'est pas significative.

Relevons enfin la présence de deux ardillons, non illustrés; l'un, bien conservé mais avec une boucle fragmentaire (inv. 94/9729-1), appartient à une fibule en oméga¹⁵¹, l'autre à une fibule à ressort (inv. 94/9720-1).

Parure et habillement (nos 16-28)

Les 19 objets de parure et d'habillement regroupent sept fragments d'épingles ou de tiges, un fragment de chaînette, quatre anneaux, deux pendeloques, un fragment émaillé indéterminé, trois boutons et une boucle de ceinture.

La tige n° 16 est difficilement identifiable. Bien que percée d'un orifice, sa grande courbure empêche d'y voir un ardillon ou une agrafe de ceinture; l'objet est brisé à cet endroit, comme si l'orifice avait été placé trop près du bord; de même, son extrémité élargie, qui présente des traces de martelage, indiquerait plutôt que l'objet n'est pas fini; s'agirait-il d'un raté de fabrication?

Quant à la tige n° 17, elle pourrait s'apparenter aux épingles à tête en forme de hache¹⁵² ou à une spatule (voir n° 30).

Les autres fragments de tiges en bronze (ensemble 94/9711, inv. 98/9871-3, 98/9871-4, 98/9871-5, tiges de section circulaire; ensemble 94/9703, tige de section quadrangulaire) ne peuvent pas être clairement attribués à un objet: ils peuvent avoir appartenu à des épingles, mais aussi à des instruments chirurgicaux ou de toilette ou encore à des cuillères.

Parmi les quatre anneaux, deux peuvent être identifiés clairement comme des bagues. L'un (n° 19), présente une section plane à l'intérieur et bombée à l'extérieur; l'autre (n° 20) une section externe en forme de gouttière, peut-être remplie à l'origine avec un autre matériau.

Les deux autres restent plus difficilement identifiables; l'un, déformé, est de section rectangulaire plate (inv. 94/9705-10) et l'autre (n° 21), de section circulaire, est muni d'un fragment de chaînon, indiquant qu'il pouvait peut-être, suspendu à une ceinture, servir à réunir les ustensiles d'un nécessaire à toilette.

Le petit format de la clochette n° 22 la rattache au type utilisé en pendentif¹⁵³; suspendue à une chaînette, cette pendeloque pouvait être portée en collier ou en bracelet, à l'instar d'un exemplaire retrouvé à Colchester (GB)¹⁵⁴.

Quant à la pendeloque en forme de panier n° 23, le seul parallèle proche est issu de la tombe n° 48 de la nécropole de St-Sulpice-En Pétoleyres (CH), d'époque laténienne. Les objets de parure associés y désignent une sépulture féminine¹⁵⁵.

Le fragment émaillé n° 24 reste sans parallèle satisfaisant. Les fines tiges fragmentaires font penser au type de fibules émaillées décorées de perles mobiles disposées sur des axes à l'intérieur de la partie ajourée de la fibule. Cependant, la forme bombée

Fig. 281

Fibule en bronze émaillé n° 14 (Riha 5.17.5). Échelle 2:1.



150 Deuxième moitié du I^{er} s. de notre ère et période comprise entre la fin du I^{er} et le début du II^e s. ap. J.-C. (MAZUR 1998, p. 44).

151 MAZUR 1998, n° 351.

152 RIHA 1990, n° 1379, pl. 41.

153 DESCHLER-ERB 1996, p. 71-72.

154 CRUMMY 1983, p. 38-39, n° 1610.

155 FURGER/MÜLLER 1991, p. 132.

de notre fragment, ainsi que la position périphérique des parties ajourées autour du bloc émaillé, empêchent de l'attribuer au type de fibule susmentionné et inciteraient plutôt à le rattacher à un bracelet.

Les exemplaires de boutons n^{os} 25, 26 et 27 sont des ornements appliqués sur du cuir ou du tissu; même s'ils trouvent des parallèles parmi les *militaria*, rien n'exclut leur utilisation par des civils.

La boucle de ceinture à tête de canard n^o 28 appartient à un type de boucles de provenance norico-pannonienne, que l'on trouve principalement dans les tombes de femmes¹⁵⁶. Il en existe deux variantes, à une ou deux têtes de canard. On peut aussi y ajouter la forme de la boucle elle-même, qui peut être soit rectangulaire, soit incurvée sur trois de ses côtés. Les boucles rectangulaires à une tête représentent la forme la plus précoce, dérivée des boucles de la fin de La Tène et datée de l'époque augustéenne. La variante rectangulaire à deux têtes de canard, peut, quant à elle, être située au début du I^{er} s. de notre ère. Compte tenu de l'état fragmentaire de notre exemplaire, il est difficile de se prononcer en faveur de l'un ou l'autre type, mais la forme de la boucle, clairement rectangulaire, permet tout au moins de dater cet objet au plus tôt du début du I^{er} s. ap. J.-C., ce qui est ici confirmé par son contexte de découverte.

Hygiène et cosmétique (n^{os} 29-33)

Le groupe fonctionnel incluant les objets liés à l'hygiène et à la cosmétique n'est représenté que par cinq individus, dont aucun ne semble être réservé à un usage strictement médical.

En effet, le type de spatule n^o 29 servait à extraire, étaler et mélanger aussi bien les cosmétiques que les pommades thérapeutiques¹⁵⁷. L'identification de la «spatule» n^o 30, sans parallèle satisfaisant, reste, quant à elle, sujette à caution: si sa tige trop mince et sa spatule trop peu marquée excluent une utilisation comme stylet, elle peut en revanche tout aussi bien avoir servi d'épingle à cheveux, de spatule ou de curette.

Quant à la pince à épiler n^o 31, sa tête terminée en anneau de suspension la rattache clairement au type qui, réuni par un anneau à un ou plusieurs autres ustensiles de toilette – en général un cure-oreille –, était la composante principale du nécessaire de beauté utilisé pour la toilette quotidienne¹⁵⁸.

Le miroir n^o 32 est bien trop fragmentaire pour en établir les dimensions d'origine; néanmoins, la courbure du fragment indique qu'il devait être circulaire. De même, sa surface polie et brillante et son autre face rugueuse l'associent au type en forme de plaquette fixée sur une boîte ou un autre support. Quant au strigile n^o 33, il est d'un type courant et l'on peut juste s'étonner que ces objets soient si peu représentés dans un contexte thermal.

Fournitures d'écriture (n^{os} 34-36)

Les trois objets liés à l'écriture, une boîte à sceau, un manche de spatule à cire et un couvercle d'encrier, sont d'excellente facture; accessoires luxueux, ils témoignent du soin accordé à la fabrication de telles fournitures. Comme l'exemplaire n^o 34 (fig. 282), les boîtes à sceau en forme de goutte, ainsi que celles en forme de losange, à couvercle décoré d'émail, semblent apparaître au II^e s. ap. J.-C. Ces boîtes servaient à assurer une protection efficace aux tablettes à écrire en bois, lettres ou paquets qui contenaient un message important. Ceux-ci étaient, pour leur envoi, entourés d'une ficelle; les liens étaient passés à travers les orifices du fond de la boîte, et scellés par un sceau de cire. Les réceptacles ont généralement les côtés fendus par deux entailles latérales servant à bloquer les extrémités de la ficelle. Notre exemplaire ne possède pas ces entailles; de même, sa forme – une variante de goutte – reste sans parallèle exact.

Figurant un buste de Minerve, le manche n^o 35 (fig. 283) décorait une spatule à cire. Ce type d'objet se présente sous la forme d'une lame en fer triangulaire qui, légèrement chauffée, servait à corriger de longs passages, voire effacer complètement un texte en lissant la surface de la cire. Ces objets, dont la lame peut varier de 2 à

Fig. 282

Boîte à sceau en bronze à décor émaillé
n^o 34. Échelle 2:1.



156 GARBSCH 1965, p. 79-83.

157 RIHA 1986, p. 73.

158 RIHA 1986, p. 26-27.

10 cm de large pour une longueur de 10 à 16 cm, ont été pendant longtemps décrits comme des outils de menuisier, tailleur de pierre ou maçon. Ce n'est qu'en 1984 que W. Gaitzsch identifie ces instruments comme des spatules à cire¹⁵⁹. En 1995, M. Feugère reconnaît la variante à manche figurant un buste de Minerve. Il identifie 37 exemplaires, répartis principalement entre le sud de la Grande-Bretagne, la Belgique, l'Allemagne et le centre de la France, plus rares en Autriche, Hongrie, Italie, au Portugal et au Maroc. Quelques rares indices chronologiques semblent situer cette diffusion au II^e s. de notre ère¹⁶⁰. Le contexte chronologique du manche de spatule à cire n° 35, issu de la démolition générale, n'est malheureusement pas significatif.

Systématiquement coiffée d'un casque corinthien à haut panache, la déesse apparaît vêtue soit d'une tunique, soit d'une cuirasse, qui, à l'instar de l'exemplaire d'Avenches, est parfois ornée du gorgoneion. Sur quelques exemplaires, dont le n° 35, la déesse émerge d'un fleuron.

Le choix de ce motif sur un instrument voué à l'écriture paraît directement lié à la fonction de la déesse romaine Minerve, protectrice du commerce et des arts: son temple sur l'Aventin à Rome est mentionné comme étant un lieu de réunion de la corporation des écrivains et des acteurs¹⁶¹.

Le manche n° 35 est le premier exemplaire signalé en Suisse. Du point de vue stylistique, il est d'excellente facture par rapport à la majorité des représentations connues. Son traitement, quoique assez fidèle au modèle hellénistique, trahit cependant un style provincial, notamment dans la représentation des traits du visage.

Quant aux couvercles d'encrier, il en existe deux types: soit le modèle à charnière, comme l'exemplaire n° 36, pouvant être bloqué grâce à un bouton de préhension mobile relié à une targette située sous le couvercle, soit le modèle avec un voire deux orifices pour tremper la plume¹⁶².

Objets domestiques (n°s 37-42)

Les objets domestiques sont au nombre de 20. La plupart – éléments ajourés, plaques et lamelles – sont trop fragmentaires pour être identifiés et illustrés.

Les faces concaves et rugueuses de deux éléments en forme de volute (inv. 94/9705-13 et 94/9705-14) laissent néanmoins supposer une application décorative sur un objet quelconque, à l'instar d'un mince fragment de plaquette ajourée (inv. 94/9719-1).

Quant aux plaques et lamelles de bronze percées d'orifices (ensembles 94/9746 et 98/9874), parfois munies d'un rivet (ensemble 94/9705), elles devaient faire office d'éléments de fixation sur des meubles, des coffrets, voire des récipients; leur mauvais état de conservation interdit toutefois une identification plus poussée. Seule la plaquette n° 37, intacte et bien conservée, figure dans le catalogue.

Les trois petits clous décoratifs en bronze à tête conique (n° 38 et inv. 94/9725-6) ou ronde (n° 39) étaient sans doute des clous de tapissier garnissant de petits meubles ou des coffrets, au vu de leur petites dimensions (diamètre de 3 à 6 mm, longueur de 8 à 25 mm). Leur contexte chronologique ainsi que leur localisation, mal établie, n'appellent pas d'autres commentaires.

L'applique figurée n° 40 devait plutôt décorer un meuble qu'un récipient, compte tenu de son poids et de son système de fixation. Une cavité circulaire indique que l'applique n'était pas soudée à un autre objet, mais fixée au moyen d'un élément traversant.

Le fragment n° 41 a peut-être appartenu à une anse d'ustensile de cuisine: son décor en «fleur d'eau» rappelle en effet les ornements que l'on trouve sur les récipients en terre sigillée.

La pointe conique n° 42 reste sans parallèle satisfaisant; la présence de rivets et de languettes percées d'un orifice indique qu'elle devait être ajustée sur le manche d'un ustensile indéterminé.

Fig. 283

Manche de spatule à cire en bronze n° 35, figurant un buste de Minerve. Échelle 1:1.



159 GAITZSCH 1984, liste A.

160 FEUGÈRE 1995, p. 331-332.

161 FAUST 1998, p. 105.

162 DEIMEL 1987, p. 54-55.

Le mobilier en fer

Anika Duvauchelle

Les thermes de l'*insula* 19 d'Avenches ont livré relativement peu de mobilier en fer. En effet, seuls quelques 536 objets, pour un poids global de 7791.17 g, ont été mis au jour lors des différentes campagnes d'investigation. De plus, moins de 20% de ces objets peuvent être rattachés aux activités pratiquées en ces lieux. Le reste est à mettre en relation avec le bâtiment lui-même, voire avec son aménagement intérieur¹⁶³. En outre, comme rares sont les pièces pertinentes découvertes dans les couches non perturbées des phases antérieures, aucune approche diachronique n'est envisageable.

Avant d'étudier les objets en fer découverts dans ces thermes, il est important de s'interroger sur le fonctionnement de tels locaux et surtout d'envisager le mobilier en fer qui pourrait s'y trouver.

Les thermes publics remplissaient non seulement une fonction hygiénique, mais également sociale et culturelle. Ils étaient fréquentés par des clients qui, selon toute vraisemblance, emmenaient avec eux leurs effets personnels. Ces derniers ne devaient pas rester sur place entre deux visites, puisqu'aucun indice ne permet d'imaginer un système de casiers où les entreposer. Il paraît dès lors cohérent de penser qu'à la fermeture de l'établissement, les employés ramassaient tous les objets oubliés. En partant de ce principe, il est tout aussi logique de ne découvrir que peu d'effets personnels en ces lieux.

La relative pauvreté de ce mobilier étant expliquée, il convient encore de préciser les catégories d'objets susceptibles d'être employées dans un contexte thermal. En premier lieu, on peut évoquer la construction du bâtiment, voire les aménagements qui y ont été effectués, au travers de la quincaillerie (clous, crochets, etc.), de l'huissierie (gonds, pentures, etc.) ou de la serrurerie (clés, plaques de serrures). Les fiches en T, qui permettaient de fixer les *tubuli* contre les murs, constituent les pièces de quincaillerie les plus emblématiques des thermes; on peut donc s'attendre à les retrouver en grande quantité.

Certains de ces locaux devaient nécessiter un éclairage permanent. Les luminaires en fer, lampe à suif ou chandelier porte-torche, sont plus adaptés à des espaces extérieurs et leur rusticité rend leur emploi peu probable dans un établissement relativement luxueux, si ce n'est dans les locaux de travail.

La fonction hygiénique, voire médicale des thermes ne se reflète guère à travers le mobilier en fer, puisque l'immense majorité des instruments destinés à la toilette et aux soins sont en bronze.

L'aspect culturel et ludique est également prédominant. Néanmoins, dans ce domaine, seuls les objets liés à l'écriture, tels des stylets ou des boîtes à sceau, peuvent être fabriqués en fer.

La gestion des thermes constitue un dernier aspect à ne pas négliger. Le personnel devait disposer du matériel indispensable à l'entretien ou au bon fonctionnement des lieux, nécessaire de nettoyage mais également outils, tels que râteaux, haches ou marteaux. Quant au personnel administratif, il devait disposer des instruments requis pour leurs activités, tels que stylets ou spatules à cire. Toutefois, il est pour ainsi dire impossible de différencier ces objets de ceux utilisés par les clients.

Reprenons maintenant cette liste conceptuelle et comparons-la avec le mobilier en fer découvert dans les thermes de l'*insula* 19 (fig. 284).

Parmi toutes les pièces liées à la construction, les fiches en T (nos 43-48)¹⁶⁴ occupent une place particulière. Nous pouvons leur associer les pattes en T (nos 49-50)¹⁶⁵, qui se différencient des fiches uniquement par la présence d'une tôle à l'extrémité de la tige. Habituellement interprétées comme des sortes de clous permettant de maintenir les *tubuli* contre les murs¹⁶⁶, elles devraient être mises au jour en grande quantité dans tout établissement thermal. Avec 16 exemplaires, elles ne sont toutefois pas très nombreuses dans celui de l'*insula* 19. En outre, leur carte de répartition ne recoupe que très partiellement celle des *tegulae mammatae*, et pas du tout celle des *tubuli* ou

163 Certains de ces objets pourraient également être liés au mobilier installé en ces lieux. En effet, il est souvent impossible de déterminer si des clous, des pentures ou des éléments de serrurerie ont été employés en construction ou en menuiserie.

164 Sept fiches en T non illustrées: ensembles 94/9701 (2 exemplaires); 94/9703 (2 exemplaires); 94/9705 (trois exemplaires).

165 Une patte en T non illustrée: ensemble 94/9760.

166 Elles devaient également permettre de fixer des plaques en terre cuite contre des poutres: HOFMANN 1985, pl. XL/1-15, et en particulier 13A. Les pattes en T étaient fixées contre une surface plane, une poutre p. ex.

La pièce n° 48, très fragmentaire, diffère sensiblement des autres fiches en T par la finesse et la régularité de sa tête. Si son identification est correcte, il paraît probable qu'elle ne remplissait pas exactement la même fonction que ses homologues.

Fonction	Désignation	NI	poinds (g)	N° cat.
Construction		1	125,62	
	œil de paumelle	1	125,62	53
Divers et indéterminé		73	1176,50	
	bande	3	17,40	
	barre	2	37,13	
	ferrure	5	82,31	
	indéterminable	7	32,37	
	indéterminé	20	552,38	
	plaque	4	94,82	
	tige	18	260,13	
	tôle	13	89,19	
tube	1	10,77		
Domestication		1	3,16	
	aiguillon	1	3,16	62
Éclairage		1	14,13	
	chandelier à broche	1	14,13	56
Écriture		8	77,36	
	stilet	8	77,36	57-61
Habillement		57	86,18	
	clou de soulier	57	86,18	
Métallurgie		34	2260,26	
	paroi de foyer	2	110,83	
	scorie	32	2149,43	
Mobilier		2	57,74	
	gond	1	25,03	
	poignée	1	32,71	
Outillage		5	342,49	
	ciseau	2	248,97	
	dent de râteau	1	46,04	
	poinçon	2	47,48	
Quincaillerie		327	3881,10	
	agrafe	2	76,65	
	agrafe à bois	1	11,27	
	anneau	6	71,90	
	clavette	1	45,79	
	clou	294	2892,13	
	crochet	4	73,07	
	fiche	1	29,33	
	fiche à boucle	1	9,97	52
	fiche à œillet	1	71,31	51
	fiche en T	13	508,56	43-48
patte en T	3	90,52	49-50	
Serrurerie		5	167,33	
	clé	5	167,33	54-55
Post-romain		62	1873,84	
Total		536	7791,17	

Fig. 284

Tableau récapitulatif du mobilier en fer, par catégories et par désignations. NI = nombre d'individus.

des hypocaustes. Cette faible quantité de fiches ou de pattes en T pourrait s'expliquer par l'action des récupérateurs antiques de métal. En effet, ce type d'objet pouvait susciter un certain intérêt, comme le prouve une récente découverte effectuée dans la *villa* gallo-romaine d'Orbe-Boscéaz (CH): une couche de destruction a livré un amas compact constitué entre autres, d'une trentaine de ces pièces et interprété comme un sac d'objets récupérés et oublié sur place¹⁶⁷.

La quincaillerie est encore représentée par de nombreuses pièces permettant d'assembler, de fixer ou de suspendre. Il s'agit pour l'essentiel de clous, accompagnés de quelques crochets, agrafes ou anneaux. Deux fiches, respectivement à œillet et à boucle (nos 51-52), pouvaient servir de point d'ancrage, voire de clavette.

L'huissierie peut être évoquée au travers de la découverte d'un œil de paumelle (n° 53) et d'un gond (non illustré¹⁶⁸). Une paumelle est un système de fermeture à pivot comportant une partie fixe (le gond) et une partie mobile¹⁶⁹. Cette dernière peut se présenter sous la forme de deux pointes reliées par une bande solide pliée en U,

167 Étude en cours par A. Ogay. PAUNIER et al. (à paraître).

168 Inv. 98/9871-07. L. conservée 68 mm, H. 38 mm, 25,03 g.

169 Définition du dictionnaire *Universalis* (CD version 5).

pièce appelée ici œil de paumelle¹⁷⁰. Celui des thermes de l'*insula* 19 (n° 53) doit probablement être rattaché à l'huissierie du bâtiment. Par contre, les dimensions du gond indiqueraient plutôt un emploi pour le mobilier.

La découverte de cinq clés (nos 54-55)¹⁷¹ illustre la volonté de protéger des biens mobiliers ou immobiliers. Toutes sont dotées de dents et actionnaient des serrures dites à fonctionnement par soulèvement¹⁷², mécanisme particulièrement fréquent à l'époque romaine. Il est généralement très difficile de préciser si ces éléments de serrurerie sont liés au mobilier ou au bâtiment lui-même et les pièces mises au jour dans les thermes de l'*insula* 19 n'échappent pas à cette règle. À l'exception toutefois d'une clé (n° 54), dont la petite taille semble plutôt attester d'un mécanisme fixé sur un meuble, un coffret p. ex. La carte de répartition de ces pièces n'est pas source de nombreux enseignements, puisque seules deux d'entre elles sont localisées précisément.

Un anneau pris dans la boucle d'une agrafe à bois (non illustré¹⁷³), que l'on interprète souvent comme une poignée, aurait également été fixé sur un meuble.

Le besoin d'éclairage devait se faire particulièrement ressentir dans certains locaux, notamment dans la galerie de service souterraine menant aux *praefurnia*. C'est en effet dans cet espace réservé au personnel de l'établissement, que les fouilleurs ont mis au jour une pièce interprétée ici comme un chandelier à broche (n° 56)¹⁷⁴.

Les activités pratiquées par les clients des thermes de l'*insula* 19 sont fort peu représentées dans le mobilier en fer. En l'absence de toutes pièces liées aux soins corporels, à la médecine ou aux activités ludiques, il n'y a guère que les stylets (nos 57 à 61)¹⁷⁵ pour évoquer cet aspect. Il ne faut néanmoins pas oublier qu'ils peuvent également illustrer le travail du personnel administratif. Au cours des différentes investigations archéologiques menées sur ce site, les fouilleurs ont découvert huit stylets. Trois d'entre eux dévoilent une esthétique raffinée, matérialisée par des moulures décoratives, des bandes de bronze ou des sections inhabituelles (nos 57, 58 et 60). Un des stylets a été plié en forme de U (n° 60): bien que la déformation paraisse intentionnelle, il est toutefois impossible de préciser la raison de cet acte, qui est selon toute probabilité postérieur à la fabrication. Les données de terrain étant trop imprécises, la carte de répartition des stylets ne nous apporte aucune information sur leurs utilisateurs.

Les activités du personnel de l'établissement ne peuvent être attestées avec certitude au travers du mobilier en fer. Outre le problème posé par les stylets, aucun outil n'a pu être identifié avec certitude. Néanmoins, la présence de deux ciseaux, de deux poinçons, voire d'une dent de râteau n'est pas exclue (non illustrés¹⁷⁶).

Quelques objets mis au jour dans les thermes de l'*insula* 19 n'étaient pas évoqués dans la liste conceptuelle précédemment établie: il s'agit d'une part d'une pièce liée au monde animal, et d'autre part de déchets métallurgiques. Néanmoins, comme nous allons le voir, leur présence en ces lieux se justifie de manière totalement satisfaisante. Une couche de construction de l'établissement tibérien a livré un aiguillon (n° 62). Ce type d'objet se retrouve habituellement sur des voies ou dans des *villae*. Dans le cas présent, on peut aisément imaginer les bœufs peinant à tirer des chars chargés de blocs architecturaux ou d'autres matériaux de construction et des ouvriers les stimulant à l'aide d'aiguillons.

Quelques déchets métallurgiques (non illustrés) méritent encore d'être mentionnés (fig. 285)¹⁷⁷. Les scories, en particulier celles dites en calottes, ainsi que les fragments d'argile rubéfiée provenant de la paroi d'un foyer, attestent d'une activité de forge. Presque tous ces déchets proviennent des investigations menées dans l'angle sud-est des thermes et ont été mis au jour dans des couches en relation avec la construction des thermes d'époque flavienne. Il paraît dès lors plausible de reconstituer une forge provisoire, liée à l'édification de cet établissement et détruite à la fin des travaux. Néanmoins, une autre hypothèse ne peut être totalement écartée, celle d'un atelier métallurgique installé dans les environs immédiats et dont quelques déchets auraient aboutis dans le chantier voisin.

La comparaison avec les objets en fer mis au jour dans d'autres thermes est malaisée, la plupart des archéologues intéressés à ces établissements étudiant principalement l'architecture au détriment du petit mobilier¹⁷⁸. Lorsque celui-ci est néanmoins pris

170 Nous n'avons pas trouvé, dans les publications consultées, la dénomination exacte de cette pièce. Il semblerait néanmoins que les termes d'œil ou de nœud de paumelle soient les plus précis.

L'identification de cette pièce peut poser problème, car elle est morphologiquement très proche des agrafes à bois. De plus, les poignées de moulin à bras sont pour ainsi dire identiques: la seule différence réside dans les tiges recourbées vers le haut, avant d'être coudées (HARNECKER 1997, pl. 29/308-309). Finalement, si la pièce est fragmentaire, elle pourrait être identifiée comme forces, car quelques rares exemplaires présentent un ressort et un départ de tiges semblables (BEZZENBERGER 1924, p. 133 fig. 17).

171 Trois clés non illustrées: inv. 94/9705-20, 94/9722-01 et 98/9872-05.

172 P. ex. AMREIN *et al.* 1999, p. 352, fig. 354.

173 Ensemble 9705. Diam. 40 mm, 32,71 g.

174 Des pièces semblables sont publiées comme talons de lance (p. ex. SCHALTENBRAND 1986, pl. 57/15; HÄNGGI *et al.* 1994, p. 315/E331). Néanmoins, les dimensions de leurs douilles me paraissent trop petites pour cette identification. Par contre, elles correspondent à celles des chandeliers à broche, que l'on retrouve habituellement coudés (p. ex. HOFMANN 1985, pl. XXXVII/6-10).

175 Un stylet non illustré (inv. 94/9705-18) et deux fragments de tige qui proviennent vraisemblablement de stylets (inv. 98/9874-02 et ensemble 9703).

176 Inv. 64/1843, 98/9873-03, 94/9703-06, 94/9704-09 et ensemble 94/9873.

177 Nos remerciements à V. Serneels qui a effectué leur identification.

178 À l'exception, notamment, de l'étude des thermes de Barzan (F) dans laquelle toutes les catégories de mobilier archéologique mis au jour sont publiées: BOUET (dir.) 2003, p. 393-434.

Ensemble	Désignation	Nature	Poids conservé (g)	Conservation %	Poids estimé (g)
9720	scorie informe	fayalitique, argilo-sableux	74,70		
9871	scorie en calotte	fayalitique	126,13	99	130
	scorie en calotte	fayalitique	105,75	90	120
	scorie en calotte	fayalitique	108,87	?	?
	scorie informe	argilo-sableux	378,01		
	scorie informe	fayalitique	89,67		
	scorie informe paroi de foyer	fayalitique, argilo-sableux	212,52 64,21		
9872	scorie informe	argilo-sableux	57,57		
9873	scorie informe	fayalitique	13,75		
9874	scorie en calotte	fayalitique	217,42	?	?
	scorie en calotte	fayalitique	94,02	?	?
	scorie en calotte	fayalitique	116,18	?	?
	scorie en calotte	ferreux	69,76	?	?
	scorie informe	argilo-sableux	57,20		
	scorie informe paroi de foyer	fayalitique	79,84 46,62		
9875	scorie informe	argilo-sableux	40,31		
9876	scorie informe	argilo-sableux	155,22		
9877	scorie en calotte	fayalitique	152,51	?	?

en compte, généralement seuls quelques objets «significatifs» sont sortis du lot¹⁷⁹. Parfois, l'auteur précise si les objets en fer étaient quantitativement bien ou au contraire peu représentés¹⁸⁰, sans toutefois nous fournir de chiffres précis.

Le mobilier en fer des thermes de la *villa* gallo-romaine d'Orbe-Boscéaz (CH)¹⁸¹, établissement géographiquement proche mais inscrit dans un domaine privé, renvoie une image semblable à celle des thermes de l'*insula* 19. Les objets sont relativement peu nombreux et majoritairement à mettre en relation avec la construction. Qui plus est, les rares effets personnels retrouvés sont en bronze et non en fer. Il semblerait donc que le caractère public ou privé des thermes n'a que peu, voire pas du tout d'influence sur le mobilier en fer mis au jour.

Fig. 285

Tableau récapitulatif des déchets métallurgiques.

179 Quelques publications de thermes incluant un chapitre plus ou moins développé sur le mobilier en fer: KENNER 1947, WILD/KREBS 1993, BÜRGI/HOPPE 1985, SUCEVEANU 1982, HIRSCHFELD 1997.

180 BÜRGI/HOPPE 1985, p. 59; LAPART 1986, p. 239, qui est, à notre connaissance, le seul à préciser que «les objets en fer recueillis dans les thermes [de Seviaç] sont extrêmement nombreux»; il n'avance cependant aucun chiffre.

181 Étude en cours par A. Ogay: PAUNIER et al. (à paraître).

Catalogue

Abréviations utilisées

Diam. diamètre
L. longueur
Larg. largeur

Os

- 1 Petite épingle. La tête est en forme d'olive taillée par facettes. Le corps, de section circulaire, se rétrécit à la pointe et en direction du col. L. conservée 69 mm, diam. max. 2,5 mm. Inv. 94/9701-15. BÉAL 1983.1, type A XX 8. Démolition générale état 3; 150-250 ap. J.-C. + post-romain.
- 2 Épingle de grande dimension. Le sommet est plat, en calotte très aplatie. Tige de section circulaire dont le diamètre décroît du sommet à la pointe. La tige est ornée de deux filets incisés, l'un à 6 mm du sommet et l'autre à 3 mm de la brisure. Pointe brisée. L. conservée 144 mm, diam. max. 7 mm. Inv. 98/9874-01. BÉAL 1983.1, type A XX 2. Construction état 2; 40/50-80 ap. J.-C.
- 3 Jeton à tranche droite. Face supérieure ornée de quatre gorges concentriques. Centre perforé. Un côté de la face inférieure est recourbé vers le haut. Diam. 23 mm, ép. 4 mm. Inv. 94/9725-05. AMREIN *et al.* 1999, pl. 156-157. Construction état 3; 40/50-début du II^e s. ap. J.-C.
- 4 Petit jeton à tranche biseautée. Les deux faces sont planes. Diam. 12 mm, ép. 2 mm. Inv. 94/9735-02. AMREIN *et al.* 1999, n° 1556. Occupation état 2; 40-70 ap. J.-C.
- 5 Cuillère. Le cuilleron, dont il manque une grande partie, est très probablement de forme circulaire. Le manche, de section circulaire, est plus haut que large au raccord avec le cuilleron et se prolonge sur son dos en pointe triangulaire («queue de rat»). L. conservée 60 mm, diam. manche 3 mm, diam. cuilleron 20 mm. Inv. 94/9755-01. BÉAL 1983.1, type A XX V. Démolition générale état 3; I^{er}-III^e s. ap. J.-C.

Pâte de verre

- 6 Intaille. Gemme sans anneau, de forme ovale. Surface décorée plane; bords élargis s'abaissant vers l'extérieur. Pâte de verre de couleur bleu pâle pour la face décorée, avec une couche inférieure bleu-noir, imitant le nicolo. Le sujet, représenté de manière très stylisée, est un cratère à colonnettes, avec au-dessus, deux oiseaux. L. 9 mm, la. 7 mm, ép. 2 mm. Inv. 94/9701-14. GUIRAUD 1988, nos 832-833, datés des II^e-III^e s. ap. J.-C. Démolition générale état 3; 150-250 ap. J.-C. + post-romain.
- 7 Bracelet. Fragment de bracelet de section en forme de «D». Verre de couleur «noire» mat. Diam. intérieur. 50 mm. Inv. 94/9748-04. RIHA 1990, type 34. Démolition générale état 3; dès le III^e s. ap. J.-C.
- 8 Perle. Fragment de perle en forme de melon. Pâte de verre poreuse («*Kieselkeramik*») de couleur bleu turquoise. Côtes irrégulières peu marquées. H. 12 mm, diam. restitué 15 à 20 mm. Inv. 94/9716-02. RIHA 1990, Tf. 34. Construction état 3 (altéré).
- 9 Petit jeton hémisphérique (surface supérieure bombée, surface inférieure plate et irrégulière) en pâte de verre noire très poreuse. Diam. 13 mm, ép. 6 mm. Inv. 94/9724-02. AMREIN *et al.* 1999, n° 1637. Occupation état 1; 30/40-70 ap. J.-C.
- 10 Petit jeton hémisphérique en pâte de verre blanche opaque. Diam. 14 mm, ép. 5 mm. Inv. 94/9726-02. AMREIN *et al.* 1999, n° 1636. Construction état 3; dès 70 ap. J.-C.

Remarque préliminaire

Ce catalogue présente une sélection des pièces découvertes, classées par matière et désignation.

Pierre

- 11 Dé en calcaire blanc assez grossièrement poli. Forme approximativement cubique. Chiffrage irrégulier (1 + 6; 2 + 4; 5 + 3), marqué par des trous pointés, de taille irrégulière. L. 17 mm, larg. 16 mm, ép. 14 mm. Inv. 94/9723-01. Construction état 1, pas de mobilier datant.

Bronze

Fibules

- 12 Fibule d'«Aucissa», à profil semi-circulaire (variante 5.2.4 de Riha). Charnière pliée vers l'intérieur. Orifice circulaire à la base de la tête. Décor sur l'arc assez usé, mais vraisemblablement ligne médiane perlée. Pied terminé par un bouton hémisphérique. Seule l'extrémité de l'ardillon est cassée. L. 33 mm. Inv. 94/9755-02. MAZUR 1998, par ex. n° 120. Démolition générale état 3; I^{er}-III^e s. ap. J.-C.
- 13 Fibule à arc partagé, à moulures longitudinales (variante 5.12.2 de Riha). Arc rectiligne à bords relevés, à moulures longitudinales. Arête centrale composée de trois filets incisés. Pied triangulaire décoré de deux lignes incisées qui se rejoignent pour former une pointe triangulaire allongée. Seule l'extrémité de l'ardillon et du pied est cassée. L. 34 mm. Inv. 94/9725-02. MAZUR 1998, par ex. n° 204. Construction état 3; 40/50-début du II^e s. ap. J.-C.
- 14 Fibule à arc composite émaillé (variante 5.17.5 de Riha). Tête décorée de trois cercles concentriques disposés en triangle. Arc coudé à la tête, en forme de plaque carrée entourée de deux moulures transversales ornées d'un grènetis. La plaque est ornée d'un fleuron à quatre feuilles en émail rouge. Le pied, en forme de plaque losangique, est décoré de quatre loges incrustées d'émail rouge entourant une loge centrale rhomboïdale qui a perdu son émail. Un bouton conique termine le pied. Porte-ardillon percé d'un orifice circulaire. La fibule est complète, très bien conservée: la tête, les moulures transversales, ainsi que le bouton portent encore les traces d'une fine couche argentée. L. 34 mm. Inv. 94/9703-04. Pour la forme et le décor de l'arc, voir RIHA 1979, n° 1398. Construction état 3; fin du I^{er} s. -première moitié du II^e s. ap. J.-C.
- 15 Fibule en oméga, aux extrémités aplaties en forme de tête de reptile (variante 8.1.3 de Riha). Anneau de section rhomboïdale, sans décor. Extrémités recourbées. Ardillon manquant. Larg. 46 mm. Inv. 98/9873-01. MAZUR 1998, par ex. n° 359. Démolition générale état 3; I^{er}-III^e s. ap. J.-C.

Parure et habillement

- 16 Tige. Une des extrémités, recourbée et aplatie, est percée d'un orifice circulaire. La section, plus ou moins circulaire au niveau de la courbure, s'élargit et présente des traces de martelage à l'autre extrémité de la tige. L. 34 mm, diam. max. 2 mm. Inv. 94/9705-11. Démolition générale état 3; I^{er}-III^e s. ap. J.-C. + post-romain.
- 17 Tige de section circulaire. La tête, fragmentaire, est formée par un aplatissement de la tige. L. 62 mm, diam. max. 2,5 mm. Inv. 94/9716-01. Construction état 3 (altéré).
- 18 Chaînette. Fragment d'une chaînette faite de minces fils de bronze entrelacés constituant une section carrée («*Fuchschwanzkette*»). L. conservée 30 mm, larg. 2 mm. Inv. 94/9731-03. RIHA 1990, n° 739. Construction état 3; 40-70 ap. J.-C.

- 19 Anneau de section plane à l'intérieur et bombée à l'extérieur. Diam. intérieur 17 mm. Inv. 94/9705-09. RIHA 1990, type 34. Démolition générale état 3; I^{er}-III^e s. ap. J.-C. + post-romain.
- 20 Anneau. Fragment d'anneau dont la section extérieure est en forme de gouttière. La section semble diminuer aux deux extrémités brisées. Diam. intérieur 16 mm. Inv. 98/9872-03. RIHA 1990, type 25, variante 1. Démolition état 3; milieu I^{er}-III^e s. ap. J.-C.
- 21 Anneau. Fragment d'anneau de section circulaire, très mal conservé, muni d'un fragment de chaînon. Diam. intérieur 18 mm. Inv. 94/9732-04. DEIMEL 1987, Taf. 42, n° 12. Construction état 3; 50-début du II^e s. ap. J.-C.
- 22 Clochette aplatie, de forme conique à l'origine, avec une protubérance centrale percée d'un minuscule orifice (moins de 1 mm de diamètre) dans lequel devait être fixé un élément de suspension. Le battant a disparu (pour autant qu'il y en ait eu un). Diam. 25 mm. Inv. 94/9701-18. CRUMMY 1983, n° 1808. Démolition générale état 3; 150-250 ap. J.-C. + post-romain.
- 23 Pendeloque en forme de panier. La sphère, légèrement déformée, est ornée dans sa moitié supérieure de cinq fines gorges concentriques. Le fond est percé d'un orifice circulaire. L. 20 mm, diam. 10 mm. Inv. 94/9726-03. Construction état 3; dès 70 ap. J.-C.
- 24 Objet indéterminé. Fragment émaillé, légèrement bombé, constitué d'un corps central rectangulaire qui est prolongé, sur ses longs côtés, par trois fines tiges fragmentaires. Le corps rectangulaire est formé d'une bande centrale ornée de trois loges dont l'une est incrustée d'émail rouge. La bande centrale est entourée de deux gouttières. L. conservée 20 mm, larg. 14 mm, ép. max. 2,5 mm. Inv. 94/9701-17. Démolition générale état 3; 150-250 ap. J.-C. + post-romain.
- 25 Bouton décoratif. Tête circulaire en tôle de bronze bombée. Petite tige de section carrée. Diam. 13 mm. Inv. 94/9720-02. DESCHLER-ERB 1999, n° 859. Voirie à l'ouest de l'insula 19; 20/40-50/70 ap. J.-C.
- 26 Bouton décoratif. Tête circulaire formée de moulures concentriques étagées en escalier. Tige de section carrée. Diam. 9 mm. Inv. 94/9725-04. DESCHLER-ERB 1999, n° 864. Construction état 3; 40/50-début du II^e s. ap. J.-C.
- 27 Bouton décoratif. Disque plat orné d'une gorge concentrique. Bords légèrement rentrant. Tige de section carrée, brisée. Diam. 16 mm. Inv. 94/9732-02. DESCHLER-ERB 1999, n° 853. Construction état 3; 50-début du II^e s. ap. J.-C.
- 28 Boucle de ceinture à tête de canard. Fragment d'une tige rectiligne, de section circulaire, ornée d'une tête de canard très stylisée. L. conservée 35 mm, diam. 3 mm. Inv. 94/9724-01. DEIMEL 1987, Taf. 52, n° 6 ou Taf. 53, n° 9. Occupation état 1; 30/40-70 ap. J.-C.

Hygiène et cosmétique

- 29 Spatule en forme de languette plane très mince. Tige de section circulaire. Cou décoré de six moulures. Extrémité olivaire. L. 145 mm, diam. max. 3 mm. Inv. 94/9725-03. RIHA 1986, p. 77, variante E. Construction état 3; 40/50-début du II^e s. ap. J.-C.
- 30 Spatule-curette formée par un aplatissement de la tige, sans interruption nette. La tige, de section circulaire, se rétrécit vers la pointe. Extrémité de la tige tordue. L. 130 mm, larg. 2,5 mm. Inv. 94/9733-02. Démolition générale état 3.
- 31 Pince à épiler de petite dimension, aux extrémités aplaties. Cou mouluré. La tête se termine en anneau de suspension. L. 40 mm, larg. max. 4 mm. Inv. 94/9716-3. DESCHLER-ERB 1996, n° 157, p. 282. Construction état 3 (altéré).
- 32 Miroir fragmentaire, à bord biseauté dont la courbure indique qu'il devait être circulaire. Une face est polie, d'un aspect argenté, l'autre est rugueuse. L. conservée 15 mm, larg. conservée 11 mm, ép. 1 mm. Inv. 94/9726-04. RIHA 1986, n° 36. Construction état 3; dès 70 ap. J.-C.

- 33 Strigile fragmentaire, dont l'extrémité de la lame est formée d'une languette de section légèrement concave (exemplaire déformé). La surface est décorée de trois cannelures qui se rejoignent pour former une pointe triangulaire allongée. L. conservée 49 mm, larg. 18 mm. Inv. 94/9705-12. RIHA 1986, n° 64. Démolition générale état 3; I^{er}-III^e s. ap. J.-C. + post-romain.

Écriture

- 34 Boîte à sceau. Boîte complète, en forme de goutte, avec deux petits appendices latéraux pointus qui interrompent l'arrondi de la courbe. Le couvercle est orné de loges figurant un fleuron à six feuilles lobées, qui devaient être à l'origine incrustées d'émail. Le fond du boîtier a trois orifices circulaires. L. 26 mm, larg. 15 mm, ép. 5 mm. Inv. 94/9703-05. DESCHLER-ERB 1996, p. 37-38, type 4. Construction état 3; fin du I^{er} s.-première moitié du II^e s. ap. J.-C.
- 35 Manche de spatule à cire. Manche en bronze figurant un buste de Minerve casquée; la base du manche présente un évasement triangulaire, coulé directement sur la spatule en fer dont il reste un fragment. Minerve porte la cuirasse ornée du *gorgoneion* et émerge d'un fleuron. L. manche 75 mm, larg. max. 27 mm. Inv. 94/9705-07. FEUGÈRE 1995. Démolition générale état 3; I^{er}-III^e s. ap. J.-C. + post-romain.
- 36 Couvercle d'encrier. Petit couvercle de forme circulaire. Face supérieure ornée de fines gorges concentriques et de deux petits orifices circulaires dont l'un est obturé. Un bouton de préhension hémisphérique, bloqué en position désaxée par rapport au centre du couvercle, est relié à un petit fragment de métal (targette à l'origine) situé à l'intérieur. Dans l'axe de cette languette de métal, le rebord du couvercle est percé d'un orifice circulaire qui devait recevoir à l'origine la charnière reliant l'encrier au couvercle. Diam. 33 mm. Inv. 94/9705-08. DEIMEL 1987, Taf. 33. Démolition générale état 3; I^{er}-III^e s. ap. J.-C. + post-romain.

Objets domestiques

- 37 Plaquette rectangulaire, légèrement bombée, de largeur constante. Une des extrémités présente des angles légèrement arrondis et un orifice circulaire désaxé à côté duquel l'angle présente un décrochement. L'autre extrémité est découpée obliquement. Plaquette déformée. L. dépliée 50 mm, larg. 15 mm, ép. 0,8 mm. Inv. 94/9704-07. Démolition générale état 3; I^{er}-III^e s. ap. J.-C. + post-romain.
- 38 Clou à tête conique et à tige de section circulaire. Diam. 6 mm, l. 25 mm. Inv. 94/9732-03. DEIMEL 1983, pl. 94/8. Construction état 3; 50-début du II^e s. ap. J.-C.
- 39 Clou à tête légèrement bombée et à tige courte, de section circulaire. Diam. 3 mm, l. 8 mm. Inv. 94/9725-06. DEIMEL 1983, pl. 94/29. Construction état 3; 40/50-début du II^e s. ap. J.-C.
- 40 Applique figurant une tête vraisemblablement féminine. Le visage ovale, très usé (les traits sont illisibles), est surmonté d'une haute coiffure formée de mèches en bandeaux. Cette tête, en fonte pleine, est soudée à une plaque quadrangulaire, très déformée. La face postérieure présente une cavité circulaire. L. 25 mm, larg. 20 mm, ép. 10 mm. Inv. 94/9705-15. Démolition générale état 3; I^{er}-III^e s. ap. J.-C. + post-romain.
- 41 Anse ? Fragment semi-circulaire, de section triangulaire très aplatie. Les deux faces sont ornées d'un décor incisé de feuilles réunies par de fines tiges («fleur d'eau»). L. conservée 60 mm, larg. 13 mm, ép. max. 6 mm. Inv. 94/9705-17. Démolition générale état 3; I^{er}-III^e s. ap. J.-C. + post-romain.
- 42 Pointe conique constituée d'une mince tôle de bronze enroulée, terminée par un bouton conique percé d'un orifice circulaire. La partie évasée, entrecoupée par une couronne moulurée, est formée par quatre languettes percées d'un trou de fixation circulaire; deux rivets sont encore en place. L'une des languettes est renforcée par une fine tôle de bronze. L. 40 mm, diam. max. 12 mm. Inv. 94/9703-02. Construction état 3; fin du I^{er}-première moitié du II^e s. ap. J.-C.

Fer

- 43 Fiche en T. Le forgeron a vraisemblablement trop porté ses coups de marteau sur la tige, allant même jusqu'à aplatir la pointe; pour lui redonner forme, il a dû alors replier le métal. L. 100 mm; L. tête 60 mm; 36,81 g. Inv. 94/9705-22. Démolition générale état 3; I^{er}-III^e s. ap. J.-C. + post-romain.
- 44 Fiche en T. Tête légèrement bombée. L. 101 mm; L. tête reconstituée 84 mm; 41,65 g. Inv. 94/9705-38. Démolition générale état 3; I^{er}-III^e s. ap. J.-C. + post-romain.
- 45 Fiche en T. La tête est dissymétrique: un des bras est épais et remonte, tandis que l'autre est fin et plat. La tige présente une section carrée irrégulière dont les angles sont parfois écrasés par des coups de marteau. L. conservée 120 mm; L. tête conservée 71 mm; 49,60 g. Inv. 94/9705-23. Démolition générale état 3; I^{er}-III^e s. ap. J.-C. + post-romain.
- 46 Fiche en T. Tête légèrement bombée. L. 81 mm; L. tête reconstituée 60 mm; 23,54 g. Inv. 94/9701-19. Démolition générale état 3; 150-250 ap. J.-C. + post-romain.
- 47 Fiche en T. Tête bombée asymétrique, éventuellement déformée. L. conservée 108 mm; L. tête reconstituée env. 90 mm; 55,16 g. Inv. 94/9704-10. Démolition générale état 3; I^{er}-III^e s. ap. J.-C. + post-romain.
- 48 Fiche en T ? Tête très fine et de largeur constante. L. conservée 10 mm; L. tête conservée 57 mm; 7,46 g. Inv. 94/9705-24. HÄNGGI *et al.* 1994, p. 266, fig. 183, type 5. Démolition générale état 3; I^{er}-III^e s. ap. J.-C. + post-romain.
- 49 Patte en T. Sur la patte fragmentaire, seul un trou de fixation est visible, dans lequel est encore fiché un clou à tête circulaire plate. L. conservée 56 mm; L. tête conservée 59 mm; 26,56 g. Inv. 94/9705-25. Démolition générale état 3; I^{er}-III^e s. ap. J.-C. + post-romain.
- 50 Patte en T. La patte est percée de deux trous de fixation, dans l'un desquels une tige de clou est encore fichée. L. conservée 85 mm; L. tête conservée 68 mm; 32,68 g. Inv. 94/9705-39. Démolition générale état 3; I^{er}-III^e s. ap. J.-C. + post-romain.
- 51 Fiche à œillet. Tige de section rectangulaire, évasée et percée d'un trou circulaire. Ce dernier est bordé par la matière refoulée lors du percement et présente d'éventuelles traces d'usure. L. conservée 110 mm; 71,31 g. Inv. 94/9717-09. Construction état 1; premier quart du I^{er} s. ap. J.-C.
- 52 Fiche à boucle. L. conservée 66 mm; 9,97 g. Inv. 94/9717-08. Construction état 1; premier quart du I^{er} s. ap. J.-C.
- 53 Œil de paumelle ? Une bande présentant une nervure médiane extérieure, est pliée jusqu'à donner la forme d'un U, puis est prolongée par 2 tiges fragmentaires de section carrée. L. conservée 105 mm; 125,62 g. Inv. 94/9705-21. FELLMANN 1990, pl. 60/409; ROTHKEGEL 1994, pl. 107/1160. Démolition générale état 3; I^{er}-III^e s. ap. J.-C. + post-romain.
- 54 Clé. MASUREL 1979: type 3-3. L'anneau présente une embase à bords divergents. Celle-ci est ornée, sur sa face avant uniquement, d'une fine bande transversale en bronze dans laquelle sont gravés des chevrons¹⁸³. On ne peut que deviner le dessin très mal conservé, formé par les dents: il s'agirait d'un carré sur la pointe encadré de 4 triangles rectangles, suivi d'un rectangle. L. 48 mm; 11,95 g. Inv. 94/9736-01. HARNECKER 1997, pl. 47/559 (pour le décor). Ensemble non stratifié; dès 100 ap. J.-C.
- 55 Clé. MASUREL 1979: type 4-3. L'anneau est prolongé par une embase aux bords parallèles. Les dents, tournées vers le haut, se présentent sous la forme d'un rectangle suivi de trois triangles. L. 69 mm; 40,34 g. Inv. 94/9705-16. Démolition générale état 3; I^{er}-III^e s. ap. J.-C. + post-romain.
- 56 Chandelier à broche ? Tige fragmentaire, de section carrée, prolongée par une courte douille fermée. L. conservée 67 mm; 14,13 g. Inv. 94/9753-01. HOFMANN 1985, pl. XXXVII/6. Démolition état 3; dégagement de la galerie de service souterraine.
- 57 Stylet. Il est doté d'une spatule en forme de pelle¹⁸⁴. Au-dessus de la pointe, il présente un faible décrochement surmonté d'un décor mouluré et damasquiné, soit de bas en haut: boule avec une bande en bronze¹⁸⁵ ornée de stries verticales; boule avec une bande en bronze; boule avec une bande en bronze ornée de stries obliques; cannelure; boule avec une bande en bronze; ligne de triangles tête-bêche. L. 123 mm; 7,06 g. Inv. 94/9705-19. Démolition générale état 3; I^{er}-III^e s. ap. J.-C. + post-romain.
- 58 Stylet. Sa spatule rappelle la forme d'une pelle. Sa tige, d'abord circulaire, devient facetée à l'approche du léger décrochement qui la sépare du renflement surmontant la pointe. Cette dernière a une section carrée. L. conservée 107 mm; 11,08 g. Inv. 94/9748-03. Démolition générale état 3; dès le III^e s. ap. J.-C.
- 59 Stylet. Sa spatule présente des flancs concaves. L. conservée 96 mm; 12,73 g. Inv. 98/9873-02. Démolition générale état 3; I^{er}-III^e s. ap. J.-C.
- 60 Stylet. Plié en forme de U, ce stylet, doté d'une spatule aux flancs légèrement concaves, présente un renflement au-dessus de la pointe. Cette dernière a été aplatie intentionnellement. Un décor mouluré est visible sous la spatule. L. actuelle 70 mm; L. reconstituée env. 130 mm; 17,68 g. Inv. 94/9703-07. Construction état 3; fin du I^{er} s.-première moitié du II^e s. ap. J.-C.
- 61 Stylet. Tige de section circulaire, légèrement conique, moulurée à son extrémité la plus large. L. conservée 69 mm; 5,52 g. Inv. 94/9709-01. Construction état 3; fin du I^{er} s.-début du II^e s. ap. J.-C.
- 62 Aiguillon. Sorte d'anneau ouvert mais déformé, prolongé à une extrémité par une pointe cassée. L. conservée 25 mm; 3,16 g. Inv. 94/9724-03. Occupation état 1; 30/40-70 ap. J.-C.

183 La bande de bronze (ou d'un autre métal à base de cuivre, aucune analyse métallographique n'ayant été réalisée) recouvre la face avant de l'embase et est apparemment repliée sur les faces latérales. À l'intérieur des chevrons, une matière noirâtre peut être observée; bien que l'hypothèse du nielle ne puisse pas être éliminée sans analyse, il semblerait que l'on soit plutôt en présence de corrosion.

184 La dénomination des formes de spatules est reprise de SCHALTENBRAND OBRECHT 1991, p. 169.

185 Ou tout autre métal à base de cuivre.

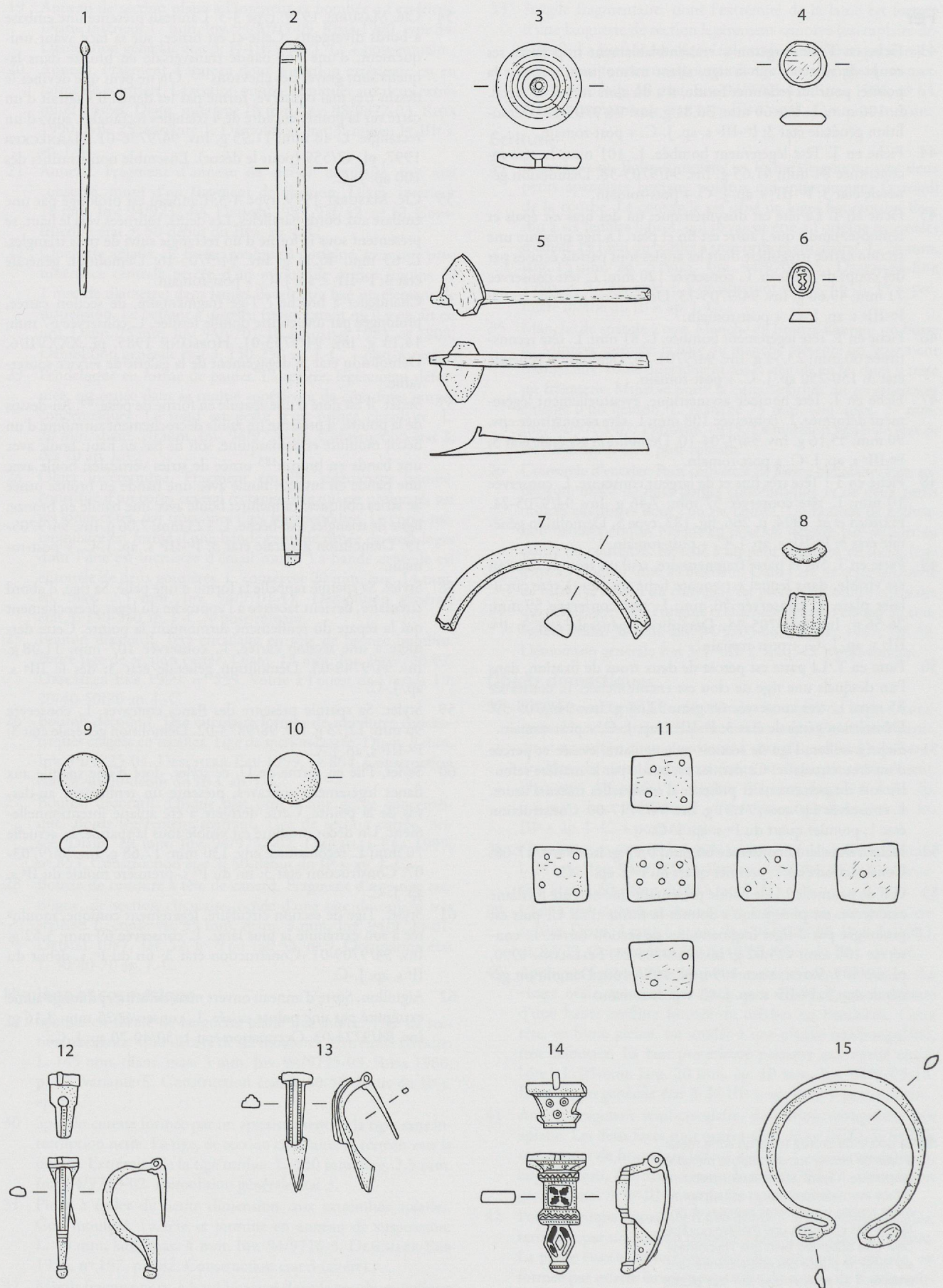


Fig. 286. Le petit mobilier en os, pâte de verre, pierre et bronze.
1-5 : os ; 6-10 : pâte de verre ; 11 : pierre ; 12-15 : fibules en bronze.

Échelle 2:3

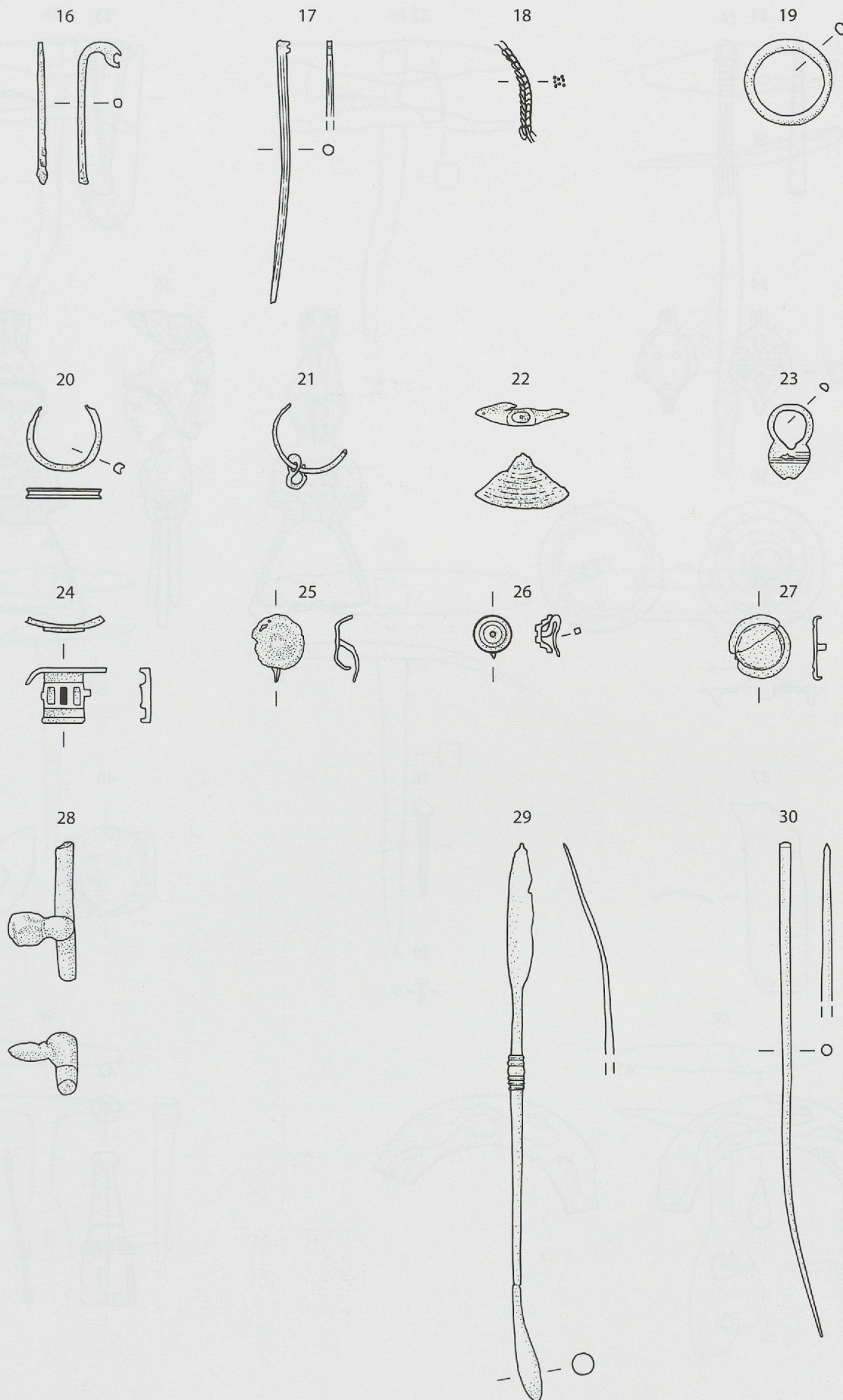


Fig. 287. Le petit mobilier en bronze.
16-28 : éléments de parure et d'habillement ; 29-30 : éléments d'hygiène et cosmétique.

Échelle 2:3

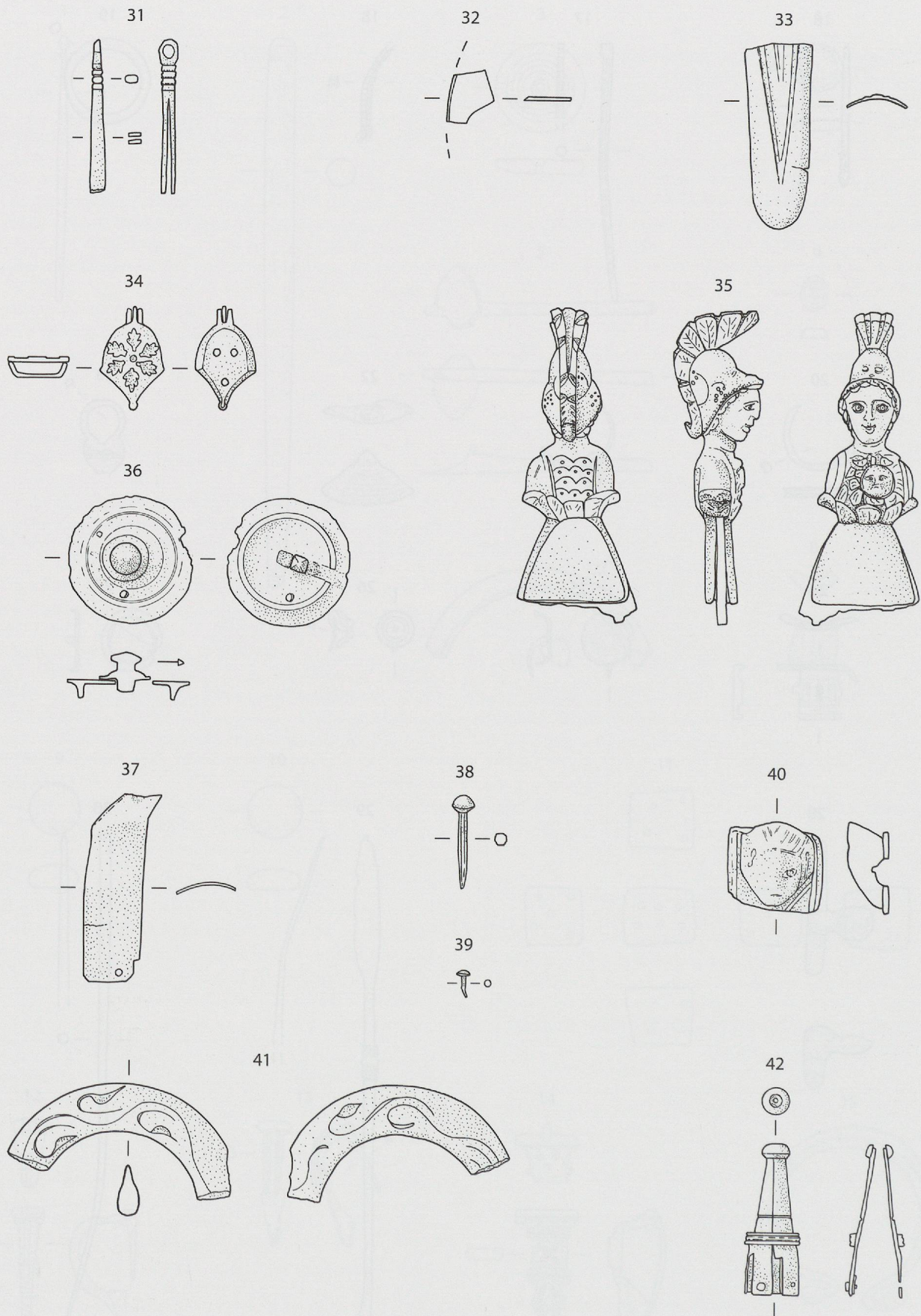


Fig. 288. Le petit mobilier en bronze.

31-33 : éléments d'hygiène et cosmétique ; 34-36 : objets d'écriture ; 37-42 : objets divers.

Échelle 2:3

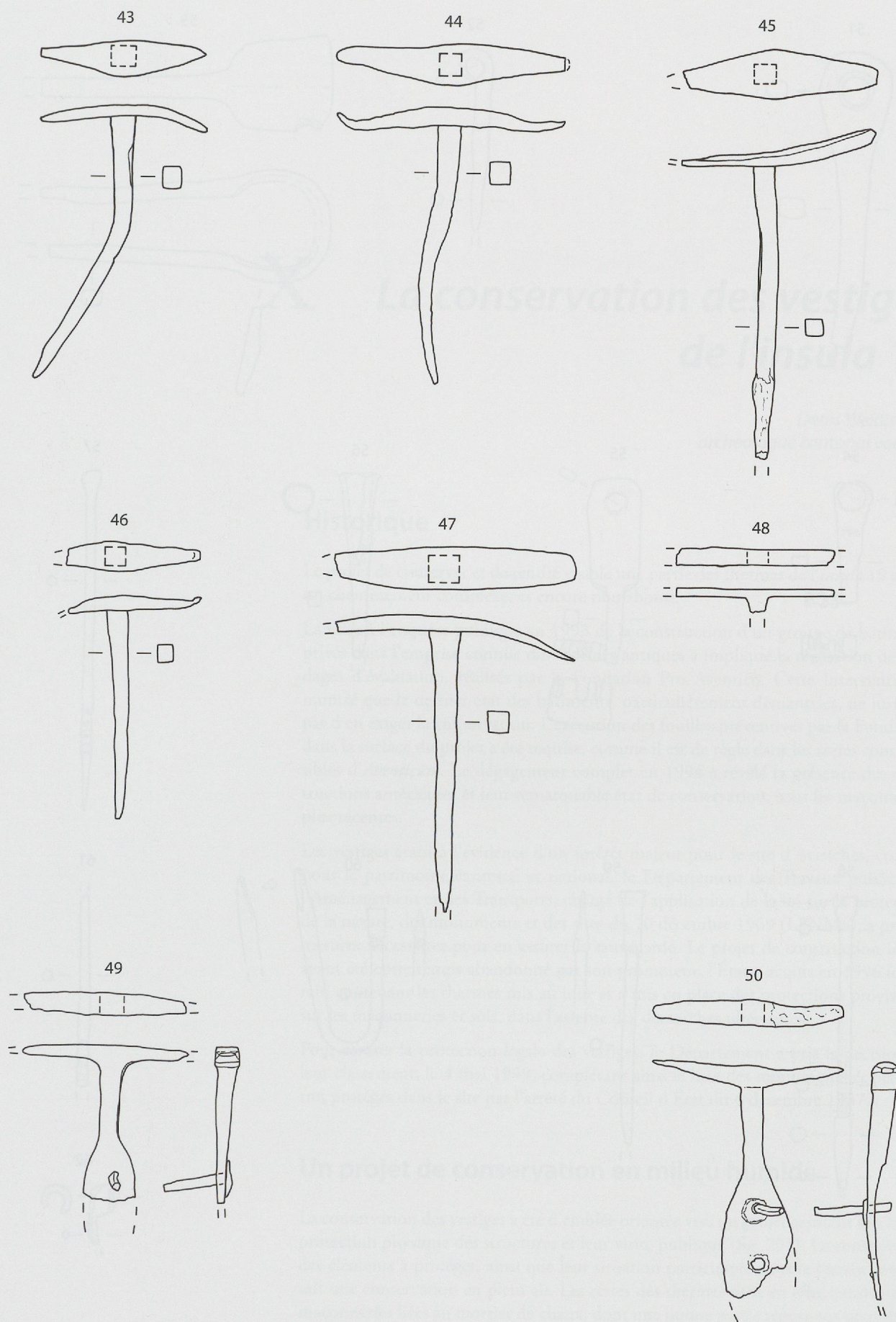


Fig. 289. Le petit mobilier en fer.
43-50 : fiches et pattes en T.

Échelle 1:2

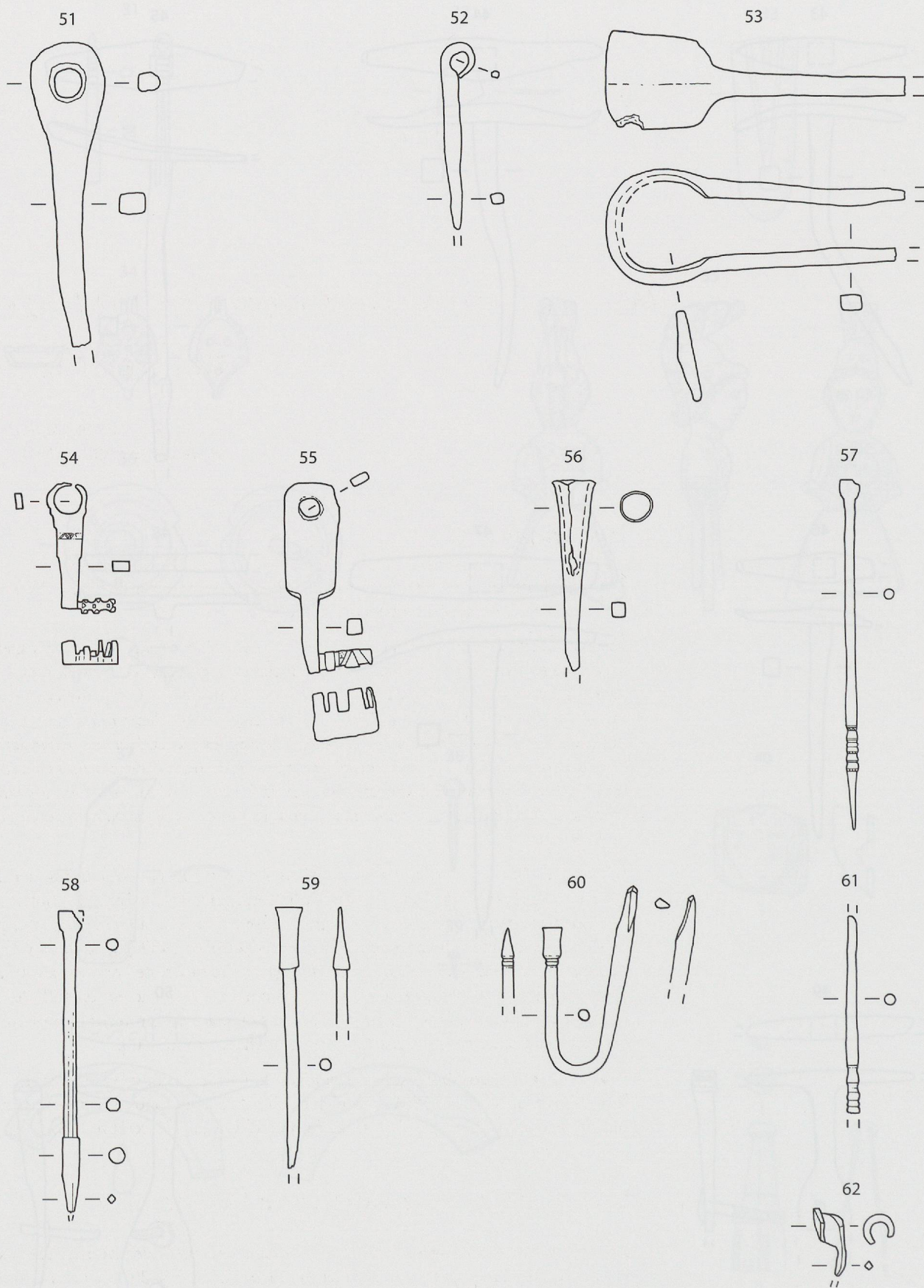


Fig. 290. Le petit mobilier en fer.
51-62 : objets divers.

Échelle 1:2